

**UNIVERSITE DU QUEBEC**

**RAPPORT DE RECHERCHE PRESENTE A  
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN ECONOMIE ET GESTION DES  
SYSTEMES DE PETITES ET MOYENNES DIMENSIONS**

**PAR  
ODETTE MATSANGA**

**L'ENTREPRENEURSHIP AU GABON**

**MARS 1987**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## **RESUME**

Depuis le début des années quatre-vingt, l'Etat Gabonais a amorcé une politique de promotion de la PME. Cependant, on se rend compte qu'il n'y a que très peu de nationaux dans le tissu économique. Or un réel développement ne peut reposer sur la seule force étrangère, dans la mesure où les investisseurs étrangers rapatrient les bénéfices dans leur pays d'origine. Des mesures ont donc été prises pour stimuler les Gabonais à s'intéresser davantage à la création d'entreprises, mesures qui sont surtout d'ordre organisationnel et administratif. Mais une politique ne peut être efficace si elle ne s'attaque pas aux causes réelles du problème. C'est pourquoi nous pensons qu'avant de pousser l'intervention il est nécessaire de se demander pourquoi il y a si peu de Gabonais dans le monde des affaires.

Plusieurs auteurs, dont Wilken (1979), McClelland (1967) et bien d'autres se sont penchés sur les facteurs influençant l'esprit d'entreprise. De leurs études, trois tendances se dégagent. La première attribue l'esprit d'entreprise à des facteurs économiques, la deuxième croit plutôt que l'esprit d'entreprise est influencé par des facteurs psychologiques ou socio-culturels, alors que pour la troisième, l'esprit d'entreprise est influencé à la fois par ces deux groupes de facteurs ainsi que par l'action de l'Etat.

Dans le cas spécifique du Gabon, on invoque, au niveau économique, l'importance de la concurrence nationale et internationale et des importations, l'étroitesse du marché national et la faible propension à épargner des Gabonais. Au niveau socio-culturel, on a souligné l'importance du secret dans la culture gabonaise et le rôle joué par les aînés et les vieillards, la valorisation de l'enseignement général et du prestige de la bureaucratie au détriment du travail manuel et de l'enseignement technique. On invoque aussi l'image négative de l'entrepreneur.

Il s'agissait dans cette étude de mettre en évidence certains traits de comportement de "l'homme" gabonais, en général, et l'entrepreneur gabonais, en particulier, en les mettant en contraste avec ceux de l'entrepreneur étranger. Nous avons cherché à cerner les différences dans la mentalité, les modes d'action et les origines socio-culturelles entre les trois groupes de sujets ci-dessus. Nos efforts étaient axés sur la mise en lumière des freins à la capacité de créer de l'"homme" gabonais et sur l'examen des moyens d'améliorer cette capacité et ainsi d'éclairer les organismes intéressés par le développement l'esprit d'entreprise au Gabon.

Un stage de cinq mois à l'Agence nationale de promotion de la PME gabonaise a permis de recueillir l'information liée à la PME et à l'économie gabonaise et d'interviewer 36 sujets, soit 15 entrepreneurs gabonais, 11 entrepreneurs étrangers et 10 gabonais non-entrepreneurs.

Les interviews effectuées à l'aide d'un questionnaire semi-fermé, portaient sur les caractéristiques socio-culturelles des sujets et sur les indices permettant d'évaluer leur esprit d'entreprise.

Les données recueillies nous ont permis d'arriver aux conclusions suivantes :

- La principale différence entre les deux groupes d'entrepreneurs réside dans le degré de scolarité qui influence, à son tour, le type de motivation et les façons de gérer une entreprise.
- C'est entre les entrepreneurs (gabonais et étrangers) et les non-entrepreneurs qu'on observe les différences les plus sensibles, notamment au niveau des motivations qui poussent à se lancer en affaires-inexistantes chez les non-entrepreneurs-, de la familiarité avec le monde entrepreneurial au cours de l'histoire des sujets - nettement moindre chez les non-entrepreneurs - et de l'origine familiale et sociale, la majorité des entrepreneurs étant aînés de famille en plus d'être issus de parents entrepreneurs contrairement aux autres.

## REMERCIEMENTS

A Bettyna, à Francis et à Ben

Je remercie très sincèrement Madame Francine Dansereau, professeur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-Urbanisation) et Monsieur P.A Julien, professeur au département d'Administration et d'économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, d'avoir non seulement accepté de diriger cette recherche, mais aussi prodigué les intarissables conseils qui ont permis l'aboutissement de celle-ci.

J'assure aussi de ma profonde gratitude le foyer d'assistance marternité Villa-Jolie à Trois-Rivières et le C.L.S.C. du Plateau Mont-Royal à Montréal, pour tout le support moral et matériel qu'ils n'ont pas manqué de m'apporter lors de la naissance de chacun de mes deux enfants. Support sans lequel il n'aurait jamais été possible d'entreprendre et de terminer cette recherche.

Je rends également hommage à l'Etat gabonais pour m'avoir donné la chance que plusieurs de mes compatriotes n'ont jamais eue ou n'auront jamais.

Enfin, je remercie tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidée à faire de cette recherche une réalité.

## TABLE DES MATIERES

RESUME.....	i
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIERES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	ix
INTRODUCTION.....	1

**PREMIERE PARTIE : La problématique de l'entrepreneurship  
dans le contexte économique et culturel  
du Gabon.**

### CHAPITRES

I. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU GABON AVANT LA COLONISATION ET AU COURS DES DERNIERES ANNEES.....	11
II. L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL DES GABONAIS.....	30
III. I. LE CONCEPT DE L'ENTREPRENEUR ET DE L'ENTREPRENEURSHIP.....	40
II. LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'ENTREPRENEURSHIP.....	46
IV. LES FREINS A L'ESPRIT D'ENTREPRISE : APPLICATION AU CAS DU GABON.....	52
V. LE ROLE DE L'ETAT POUR AMELIORER LES CONDITIONS FAVORABLES ET DIMINUER LES FREINS A L'ENTREPRENEURSHIP.....	60

**DEUXIEME PARTIE:L'Enquête sur le terrain.**

VI. LE CADRE CONCEPTUEL ET LA METHODOLOGIE ..	71
VII. LES RESULTATS.....	81

VII.	OBSERVATIONS.....	127
	CONCLUSION.....	141
	BIBLIOGRAPHIE.....	151
ANNEXES		
1.	QUESTIONNAIRE.....	154
2.	LOI SUR LES PME.....	195
3.	RESULTATS DE L'ENQUETE PROMOGABON.....	209

## LISTE DES TABLEAUX

### Tableaux

1.	Répartition des Gabonais non-entrepreneurs par type d'activité.....	23
2.	Echantillon final par branche d'activité et par groupe d'entrepreneurs comparé à la population totale – Ville de Libreville.....	84
3.	Capital de départ par groupe d'entrepreneurs.....	87
4.	Chiffre d'affaires de la dernière année d'exploitation (1985) par groupe d'entrepreneurs.....	88
5.	Indices d'entrepreneurship pour les entrepreneurs gabonais.....	91
6.	Indices d'entrepreneurship pour les entrepreneurs étrangers.....	92
7.	Caractéristiques socio-culturelles des technocrates.....	101
8.	Relation entre les changements apportés et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs gabonais.....	109
9.	Relation entre les motivations et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs étrangers.....	114
10	Relation entre le type d'activité et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs gabonais.....	116
11.	Relation entre le type d'activité, les raisons qui ont motivé le choix de l'activité et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs étrangers.....	125
12.	Relation entre les changements apportés ou à apporter et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs gabonais.....	127
13.	Relation entre les changements apportés ou à apporter et les caractéristiques socio-culturelles des entrepreneurs étrangers.....	132

**Figure**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Processus de création d'entreprise : facteurs influençant l'entrepreneurship et l'éclosion d'entrepreneurs..... | 76 |
|--|----|

## INTRODUCTION

### 1. Etat de la question

L'économie mondiale des dernières années a été caractérisée par un certain nombre de phénomènes, entre autre celui de la valorisation des systèmes de petites et moyennes entreprises dont on a souligné le rôle fort important dans tous les régimes (capitaliste, socialiste ou autre).

Le Gabon n'échappe pas à cette tendance. C'est ainsi que les agents économiques et les autorités gabonaises, aidés de certains organismes internationaux tels le Bureau international du travail (BIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), pour ne citer que ceux-là, se sont penchés sur la nécessité de promouvoir les petites et moyennes entreprises (y compris les entreprises artisanales), dans le souci de poursuivre le développement de ce pays.

Or, comme nous le savons qui dit développement d'un pays, dit maintenant implication des nationaux du dit pays. En effet, on commence à prendre conscience que le seul investissement étranger, quoiqu'important pour un pays dont l'expérience est encore limitée, n'est pas suffisant pour assurer un réel développement, l'objectif des investisseurs étrangers étant non de réinvestir dans le pays, mais bien

plutôt d'exporter dans leurs pays d'origine le fruit de ces investissements. Cela est plus vrai dans le cas des pays africains, et plus particulièrement du Gabon, où la déclaration des revenus n'est pas chose courante et l'usage des réseaux bancaires encore moins. Les nombreuses saisies par les douanes gabonaises d'importants montant d'argent sur des commerçants africains et même européens allant en voyage chez eux sont l'une des preuves du faible apport des investissements étrangers au développement économique du Gabon.

Le problème du Gabon est très profond car, non seulement le nombre de PME/PMI<sup>1</sup> reste limité, mais les recherches font état du peu de participation des nationaux (toutes personnes privées, de nationalité gabonaise) à l'intérieur du tissu économique.

En effet, une étude<sup>2</sup> entreprise par APRODI<sup>3</sup> à la demande du ministère des PME en Juin 1983 dénombre près de 2141 PME (soit environ 622 sociétés et 1519 entreprises individuelles) du secteur structuré et près de 4000 PME du secteur informel. Une autre enquête effectuée par l'agence nationale de promotion de la PME gabonaise (Promogabon) sur

---

1 Les termes PME/PMI désignent respectivement petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries.

2 Cette étude a été entreprise par APRODI en juin 1983 à la demande du ministère des PME gabonaises pour faire le point sur la situation de la PME au Gabon, en vue d'élaborer des politiques cohérentes.

3 APRODI désigne : Association pour la promotion et le développement industriel.

l'ensemble du territoire gabonais au cours de l'année 1985, fait état de 10545 PME dont 1868 du secteur structuré et 8677 du secteur informel. L'étude d'APRODI souligne l'importance de la participation du capital étranger. Alors que l'Etat gabonais détient 12,4 % du capital, la part des étrangers (occidentaux, autres africains etc.) atteint 80,2 % laissant 2,2 % en parts au porteur et seulement 5,2 % aux nationaux. De plus, en ce qui a trait aux nationaux, il faut souligner la part très importante des hommes politiques et autres fonctionnaires dans des entreprises dont la gestion est assurée par des tierces personnes (souvent des étrangers). En ce qui concerne les entreprises individuelles, sur 500 entreprises créées en 1980, 15 % seulement l'étaient par des nationaux (APRODI, 1983). D'autre part, sur l'ensemble des entreprises (10545) dénombrées par Promogabon en 1985, 31,6 % appartenaient aux nationaux contre 68,4 % aux étrangers.

La principale question que l'on se pose ici est donc de savoir pourquoi la présence des Gabonais dans le monde des affaires est-elle si faible ?

Les réponses à cette question peuvent être multiples et varier d'un contexte à l'autre, ce qui nous amène à invoquer différentes catégories de facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner l'entrepreneurship économique gabonais, c'est-à-dire la capacité pour les Gabonais de créer, d'acheter (ou d'hériter) une entreprise et de la gérer personnellement en vue d'atteindre des objectifs déterminés : objectifs d'indépendance, d'affirmation, de croissance, d'emploi, etc... Cette capacité se

distingue de l'entrepreneurship dit non économique, c'est-à-dire celui qui se traduit non par la création d'entreprise, mais par une orientation vers des activités au sein de l'administration publique ou vers la politique, la religion, l'armée.

## 2. Prémisses de l'étude

Le plus important pour cette étude était d'expliquer ou de comprendre pourquoi les Gabonais sont sous-représentés dans les activités dites économiques. Pour cela, nous voulions voir si des phénomènes propres au milieu socio-culturel pouvaient contribuer à expliquer la prédominance d'un type donné d'entrepreneurship (économique ou non économique).

En nous inspirant des résultats des quelques études entreprises au Gabon sur l'état de l'entrepreneurship, ainsi que des données économiques, socio-culturelles et historiques de ce pays, nous pouvons poser les éléments suivants qui constituent nos prémisses de départ :

- a) Selon les résultats de plusieurs études dont celles de Komives (1972) sur les caractéristiques des entrepreneurs, Shapero (1974) sur l'entrepreneurship technique dans le Nord de l'Italie, Wainer (1966) sur les caractéristiques des entrepreneurs à vocation technique, la majorité des

entrepreneurs semblent être issus de parents entrepreneurs qui, soutient-on, servent de modèle et assurent l'éducation entrepreneuriale de l'enfant.

Or, l'histoire et les faits présents montrent qu'il y a eu très peu de familles d'entrepreneurs chez les Gabonais ; leur mode de vie, leur structure sociale n'ont pas encouragé de telles activités. On peut donc supposer que cette absence de tradition et de modèle ont constitué un frein à l'esprit d'entreprise des Gabonais ou à leur orientation vers le monde entrepreneurial.

- b) Les politiques du Gouvernement au lendemain de l'indépendance ont favorisé les investissements étrangers, l'établissement ou l'exécution de projets de grande envergure. Elles ont également favorisé la formation des cadres appelés à servir dans l'administration publique et les grandes entreprises privées et para-publiques. Le statut social élevé, la sécurité d'emploi, l'absence de risque personnel et financier attachés à ces fonctions semblent avoir été à l'origine de l'orientation des Gabonais vers ces secteurs à la fois plus rassurants et moins exigeants.
  
- c) Nous le verrons, il n'y avait aucun objectif de profit, d'épargne ou d'accumulation de biens dans l'esprit des gabonais d'avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutes les activités

avaient un caractère de subsistance. Même les échanges qui s'effectuaient entre claus~~tribus~~, villages avaient pour but d'acquérir des biens qu'on ne pouvait produire soi-même pour sa propre consommation et revêtaient une importance plus sociale qu'économique. Ces modèles de comportements ou cette mentalité semblent s'être transmis de génération en génération. C'est ainsi que pour les Africains, en général, et pour les Gabonais en particulier la capacité de différer un revenu ou d'épargner a été jusque là très faible. D'autre part, les banques soucieuses de préserver leur avenir se sont toujours montrées très réticentes devant la décision de faire crédit à un individu ne disposant d'aucune garantie solide.

Ceci dit, devant des moyens financiers très limités, la chance des Gabonais (peu solidaires comparativement aux Camerounais, Libanais, Togolais, Béninois et autres en-dehors de leurs pays) de se procurer du capital de départ pour se lancer en affaires s'avère faible, constituant ainsi un handicap pour ceux désireux de se lancer à leur propre compte.

### 3. Objectifs de l'étude

Les politiques de développement de l'esprit d'entreprise mise en oeuvre par l'Etat gabonais et par différents organismes se sont limitées jusqu'à maintenant aux aspects organisationnel et technique tels la recherche de nouveaux débouchés, la recherche de nouveaux produits, le

conseil en achat d'équipement, l'aide au financement et à la gestion des entreprises existantes, et ce en dépit des résultats de différentes études, en particulier de l'enquête de Promogabon faisant état du faible intérêt et du manque d'enthousiasme des Gabonais devant la décision de créer des entreprises.

Certes, cette étude n'a pas pour but de nier l'importance des facteurs organisationnels, techniques et administratifs dans le processus du développement de l'esprit d'entreprise, ni la pertinence des études antérieures. Elle se veut plutôt complémentaire à ces dernières, en ce qu'elle met en évidence les facteurs socio-culturels plutôt qu'économiques comme on l'a fait jusqu'à présent.

Il serait souhaitable sinon primordial de s'attaquer au problème du développement de l'entrepreneurship à partir de l'amont, c'est-à-dire de l'individu. Car si, comme le démontrent les chiffres, les Gabonais sont peu intéressés par le monde entrepreneurial, il convient, avant toute chose, de leur faire prendre conscience de l'intérêt lié à la création d'entreprises afin de modifier leurs comportements.

C'est pourquoi nous tenterons par cette étude de mettre en relief certains traits de mentalité et du comportement de "l'homme gabonais" en général et de l'entrepreneur gabonais" en particulier en les mettant en contraste avec ceux de l'entrepreneur étranger" (Africain non Gabonais),

afin d'identifier des éléments susceptibles d'entraîner, de soutenir, d'accélérer ou de freiner l'esprit d'entreprise.

Pour cela, il a été nécessaire non seulement de faire un tour d'horizon de la situation économique du Gabon au cours des dernières années et avant la colonisation, mais aussi et surtout de reculer dans le temps afin d'identifier les facteurs qui ont modelé les comportements dans la société traditionnelle gabonaise et dont les générations actuelles ont hérités.

La présente étude devrait donc nous permettre de mettre en lumière des différences dans la mentalité et les modes d'action entre les trois groupes de sujets choisis. Ce sont, d'abord, un groupe d'entrepreneurs gabonais et, deuxièmement, un groupe d'entrepreneurs étrangers, constitué d'Africains en provenance de l'Afrique de l'Ouest. Les caractéristiques de ces deux groupes devaient ensuite être comparées pour voir s'ils présentent des ressemblances ou des différences pouvant expliquer leur appartenance au monde entrepreneurial, compte tenu de leur milieu socio-culturel d'origine.

Enfin, un troisième groupe de Gabonais non-entrepreneurs devrait nous permettre de vérifier s'il y a des caractéristiques que l'on retrouve dans les deux premiers groupes qu'on ne retrouve pas ici et qui pourraient être liées à leur milieu d'origine et expliqueraient leur

orientation vers des secteurs non-économiques. Il va sans dire que cette étude est essentiellement de type exploratoire.

D'un objectif initial d'étudier au moins soixante sujets, celui-ci a été réduit à trente six - dont quinze entrepreneurs gabonais, onze entrepreneurs étrangers et dix Gabonais non-entrepreneurs - pour plusieurs raisons, dont la plus importante reste la réticence des sujets à se faire interviewer. Les entrevues ont été réalisées au cours des mois de mars, avril, mai et juin 1986, avec pour outil de base un questionnaire structuré à questions fermées et ouvertes (voir annexe 1).

D'autre part, un stage d'études effectué à l'agence nationale de promotion de la PME gabonaise a été d'une aide également puisqu'on a pu obtenir à travers les rapports d'activité et les résultats de quelques études de l'information sur la PME gabonaise, l'évolution de l'agence et le rôle de l'Etat dans le développement des entreprises gabonaises par les Gabonais depuis le début des années soixante.

Soulignons enfin que nos efforts sont axés sur la mise en lumière des freins à la capacité de créer de l'homme gabonais, et la discussion de moyens d'améliorer la situation afin d'éclairer les différents organismes soucieux de développer l'entrepreneurship au Gabon.

L'objet de l'étude étant situé, voici maintenant un aperçu des points que nous traiterons tout au long de ce travail. Une première partie traitera de la problématique de l'étude et des concepts. Elle comprendra cinq chapitres et couvrira consécutivement l'environnement économique du Gabon (chapitre I); l'environnement socio-culturel du Gabon (Chapitre II); les concepts d'entrepreneurship (chapitre III). Le chapitre IV fera état des stimulants et des freins à l'esprit d'entreprise des Gabonais ; enfin le chapitre V étudiera le rôle de l'Etat face au développement de l'esprit d'entreprise.

La deuxième partie rapporte les résultats de l'enquête sur le terrain. Au chapitre VI nous traiterons de la méthodologie ; dans le chapitre VII nous analyserons les résultat de la recherche sur le terrain en commençant par une classification des sujets rencontrés et de leurs domaines d'activités, puis, nous ferons une deuxième classification en terme de capital, d'âge et de chiffre d'affaires des entreprises, enfin, nous ferons une description de leurs antécédents et leur milieu d'origine socio-culturelle.

La conclusion résitue les principaux résultats par rapport aux prémisses de départ et aux éléments du cadre conceptuel ; elle dégage également les recommandations et rappelle les limites de l'étude.

## CHAPITRE I

### L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU GABON AVANT LA COLONISATION ET AU COURS DES DERNIERES ANNEES

Certains auteurs comme Wilken (1979), Klein (1977), Nelson et Winter (1973), Bearse (1982), Eugène Staley et Richard Morse (1965), pour ne citer que ceux-là, ont souligné l'importance d'un environnement économique favorable pour permettre le développement de l'entrepreneurship dans une société, et plus particulièrement dans la décision pour l'individu de créer une entreprise.

#### A. L'Economie Gabonaise avant la conquête coloniale

Outre les échanges économiques qui avaient plus un caractère de subsistance, l'économie gabonaise reposait sur trois branches : l'agriculture, l'artisanat et les forges. C'était une économie autarcique.

En effet, si les populations gabonaises ont vécu une économie fermée souligne N'Dombi (1976), il faut dire que cette autarcie commençait

à la base : la famille, le village. Chaque groupe familial, lignager, ethnique produisait juste ce qui était nécessaire à sa subsistance.

Mais, par sa finalité économique en même temps que sociale et domestique, l'autosubsistance n'excluait pas l'acquisition des biens rares et complémentaires par le truchement de l'échange commercial avec d'autres groupes ethniques ou étrangers. Les échanges qui se faisaient en troquant les biens entre eux lors de marchés occasionnels existaient entre forgerons et tisserands, entre tisserands et potiers, entre tisserands et chasseurs, etc... Ces échanges revêtaient également un caractère social : ils avaient pour fonction de lier l'homme à l'homme. Le plus important n'était donc pas le fait d'échanger des objets, mais les relations que les hommes établissaient entre eux à travers l'acte d'échange.

Ce n'était pas la quantité des biens échangés qui primait mais plutôt leur qualité et celle-ci se rapportait aux qualités relationnelles : amitié, camaraderie, parenté.

Les échanges même après l'arrivée des Européens n'avaient pas un caractère d'accumulation de biens. A ce propos Jacques Binet (1965, P.13) soulignait :

Les échanges traditionnels ne permettaient pas d'acquérir une richesse capitalisable. L'acquisition d'esclaves permettait toutefois d'obtenir des moyens de production nouveaux.

La situation a beaucoup évolué depuis le milieu des années soixante. Grâce à ses ressources naturelles (bois, pétrole, manganèse, uranium, fer, etc.) qui ont attiré les investissements étrangers des sociétés multinationales (Shell, Elf, US Steel, etc.) le Gabon a bénéficié d'une situation économique des plus favorables par rapport à la plupart de ses voisins africains, son PNB per capita étant considéré comme le deuxième plus important après celui de la Libye au niveau de l'Afrique.

Cependant, les dernières années n'ont pas été faciles pour le Gabon durement frappé par la crise économique mondiale et plus particulièrement par la baisse récente des cours pétroliers.

B. Situation économique du Gabon au cours des dernières années : situation globale

En résumé, d'après les résultats de l'étude d'APRODI, on peut noter que malgré le rétablissement de l'équilibre financier du Gabon après les difficultés éprouvées en 1977 suite aux travaux du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), la situation économique globale n'est pas très favorable.

En 1983, en ce qui a trait aux industries d'exploitation de matières premières, il se dessinait une légères progression pour la production pétrolière alors que la production minière et l'exploitation forestière étaient en baisse. Au niveau de l'agriculture il y avait stagnation. On parlait d'une reprise assez sensible du côté du bâtiment et des travaux

publics, et, enfin, d'une légère croissance dans les services, les industries de transformation, de la restauration et de l'hôtellerie.

Cette situation risque fort de se détériorer au cours des années à venir suite à l'effondrement du dollar américain et surtout à celui du prix du pétrole qui constitue plus de 80 % des recettes du produit intérieur brut PIB du Gabon ou du budget de l'Etat gabonais.

#### 1. Les variations par branches d'activité

Nous allons voir dans les paragraphes qui suivent comment se sont comportés les différents secteurs d'activité en précisant la place occupée par la PME et par les nationaux à l'intérieur de chaque secteur.

##### 1.1. L'agriculture

Traditionnellement, l'agriculture gabonaise est une agriculture de plantation et de cueillette orientée vers les besoins de subsistance alimentaire des populations rurales. Ce secteur n'a malheureusement pas beaucoup évolué ; il tend même à diminuer chaque année compte tenu du vieillissement de la population dû au déplacement des jeunes vers les grandes villes. Et le Gabon demeure un grand importateur (environ 20 % du

total de ses importations) de produits agricoles, non seulement des pays occidentaux, dont la France surtout, mais aussi des pays frontaliers, principalement du Cameroun et du Congo.

Très peu d'investisseurs (Gabonais et étrangers) se sont intéressés au secteur agricole gabonais. Ceci s'explique par les exigences dues aux conditions naturelles (80 % du territoire gabonais est recouvert de forêt vierge imposant des conditions de travail très difficiles) et surtout par le fait qu'une période assez longue doit s'écouler entre le début de l'exploitation et le moment où le promoteur peut tirer profit de son produit. Or, la réalisation rapide de gain est un critère déterminant pour effectuer le choix d'un secteur d'activité pour la plupart des promoteurs.

Ainsi, plusieurs commerçants, pour la majorité des Camerounais et des Maliens trouvent plus avantageux d'aller s'approvisionner au Cameroun et au Congo pour venir écouter leurs marchandises sur le marché gabonais où la demande est très forte.

A cet effet, des actions de structuration du milieu ont été envisagées par l'Etat. Ces actions visent à organiser les paysans les plus dynamiques en vue de rationaliser leur production et de créer des unités de production rentables. Des actions de cultures industrielles, reposant sur des entreprises à forte participation étatique, ont également été amorcées pour la mise en valeur des terres inoccupées .

Si cette dernière possibilité tend à se réaliser par la présence de grandes entreprises para-étatiques comme Agrogabon, Sosuho, etc.. ce n'est pas le cas pour l'organisation des paysans. Le projet reste au stade des promesses et les paysans continuent d'oeuvrer de façon rudimentaire.

### 1.2. La pêche

Le Gabon bénéficie d'une côte de près de 800 km, riche en poissons. Malgré le faible investissement que nécessite ce secteur, surtout au niveau de la petite entreprise ou de l'entreprise artisanale, cette ressource reste peu exploitée et les pêcheurs qualifiés sont presque tous étrangers.

La production des pêches qui atteignait un total de 10310 tonnes en 1978 (APRODI 1983) se répartissait de façon suivante :

- pêche crevettière : 1400 tonnes ; elle était assurée par seize navires en 1980 et considérée comme ayant atteint sa production limite.

- pêche industrielle en mer : 4560 tonnes ; elle était assurée par neuf chalutiers à Libreville, employant deux cent personnes qui étaient à 80 % étrangères. Ces exploitations, dit-on, étaient de niveau de PME caractérisées par des investissements lourds.
- pêche artisanale en mer : 3800 tonnes ; elle était pratiquée par environ deux mille pêcheurs travaillant sur un millier de pirogues. Les pêcheurs étrangers (Nigériens, Togolais, Sénégalais, Béninois, etc.) représentant les deux tiers des effectifs, semblaient avoir des techniques assez performantes.
- pêche artisanale fluvio-lacustre : 500 tonnes ; pratiquée en eau douce sur l' Ogooué par plusieurs milliers de personnes, dont 60 à 70 % de Gabonais, elle revêt surtout le caractère d'une activité de subsistance.

### 1.3. L'exploitation forestière

Le Gabon dispose de très importantes ressources forestières (environ 22 millions d'hectares), qui le placent au second rang, après le Zaïre, sur le plan africain. Ce secteur demeure une source importante d'emploi et de revenu en zone rurale.

La crise du marché mondial du bois entre 1974 et 1980 et la concurrence des bois du sud-est asiatique ont entraîné des perturbations périodiques pour le bois gabonais. La production forestière est concentrée à 90 % entre les mains d'une dizaine de grosses exploitations, le plus souvent liées à des sociétés ou groupes étrangers, ne laissant que très peu de place à la PME et aux entrepreneurs gabonais. D'ailleurs, la part de ces derniers dans la production forestière est passée de 30 % à 9 % entre 1973 et 1979 (APRODI, 1983), la plupart des petits exploitants nationaux ayant tout simplement disparu face à la concurrence nationale et internationale.

Cependant, depuis le début des années quatre-vingt, la demande tant intérieure qu'extérieure semble avoir repris.

#### 1.4. Bâtiment et travaux publics

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui a connu en 1976 et 1977 une période d'activité intense due aux préparatifs de l'assemblée générale de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), tenue à Libreville en 1977, a vu passer son chiffre d'affaires de 240 milliards de francs CFA en 1976 à 92 milliards en 1978, à 104.9 milliards en 1980 à 136 milliards en 1982 (APRODI, 1983).

Ce secteur est confronté à de nombreuses difficultés dues notamment aux conditions de la concurrence - 322 PME recensées par Promogabon en 1985, chiffre auquel il faut ajouter un nombre non négligeable d'entreprises non identifiées et aussi plusieurs grandes entreprises appartenant aux nationaux et aux étrangers -, et à l'étroitesse du marché national, entraînant la disparition de plusieurs PME.

#### 1.5. Activités d'entretien et de réparation

Considérées comme un des domaines de prédilection de la PME, les activités d'entretien et de réparation sont peu développées, ce, en dépit de l'importance des besoins d'entretien et de réparation de l'équipement en place. La demande formulée de ce type de services par les industriels, les agriculteurs et les particuliers est comparativement très faible. Cette faiblesse peut s'expliquer en partie par l'insuffisance de professionnels qualifiés dans le domaine et exigeant souvent des prestations très élevées qui découragent les utilisateurs d'équipement, souvent peu convaincus au départ de la nécessité de bien entretenir leur matériel pour lui assurer le plus long usage. Elle s'explique aussi par les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en pièces détachées, par l'insuffisance de stocks ou par la volonté de certains constructeurs qui adoptent des stratégies à très court terme (APRODI, 1983). En terme de participation, on retrouve encore ici un

grand nombre d'étrangers, notamment en provenance de l'Afrique de l'ouest.

#### 1.6. Commerce et services

Environ 70 % (enquête Promogabon, 1985, APRODI, 1983) de PME (sociétés et entreprises individuelles) sont concentrées dans les services et le commerce. Dans le commerce de détail, la PME tient une place prépondérante. Elle joue un rôle économique et social d'échange de très grande importance, en particulier pour les produits de première nécessité.

Sans compter les débits de boisson pour lesquels les Gabonais représentent 70 %, ce sont une fois de plus les étrangers (Occidentaux, Africains d'autres pays, Libanais) qui prédominent dans ce secteur avec un taux de près de 67 % (enquête Promogabon, 1985).

Cependant, notons que l'enquête Promogabon rapporte qu'au niveau de la PME, les Gabonais se font remarquer dans les activités exigeant un investissement important et une technologie spécialisée comme les cabinets médicaux, les pharmacies, etc., alors que les autres Africains détiennent surtout des entreprises offrant des services basés sur un métier (cordonneries, photographies, ...), et que les Ouest-Africains sont spécialisés dans le petit commerce.

### 1.7 Les industries de transformation

Le secteur industriel au Gabon est relativement faible. Il est surtout concentré à Libreville et Port-Gentil, et est représenté par de moyennes et grandes unités. Il n'y a pratiquement pas de petites industries en dehors de quelques secteurs, dont celui de la transformation du bois qui compte un grand nombre d'entreprises de type artisanal - surtout dans la fabrication du meuble et des accessoires de construction (portes , fenêtres).

Bien que prometteur, le développement des industries de transformation reste encore limité, à la fois à cause de l'étroitesse du marché local (1 million d'habitants), du manque de main-d'oeuvre qualifiée, de la difficulté des communications dans les régions de l'intérieur, du coût de production assez élevé (commerce et industrie, 1979) et aussi à cause de la concurrence venant de l'extérieur. Car, le Gabon est sur tous les plans un grand importateur, et les Gabonais ont développé un goût pour les produits étrangers (européens en particulier ).  
habitude qu'il sera difficile de changer, à moins que l'Etat n'adopte des politiques protectionnistes comme il le fait en ce moment dans le cas de l'industrie du savon et des détergents.

### 1.7.1. Transformation du bois

Deuxième secteur des industries de transformation après celles qui sont liées au pétrole, la transformation du bois constitue un des objectifs fondamentaux de développement pour le Gabon.

La transformation primaire (déroulage, sciage) était assurée en 1983 par une vingtaine d'entreprises. Parmi ces dernières on retrouvait un grand nombre de petites entreprises et trois de dimension plus grandes qui détenaient, en plus, des ateliers de fabrication diverses (menuiserie, charpentes, constructions pré-fabriquées, caisses, etc.) pour les besoins intérieurs. Au niveau de la transformation secondaire (mesuiserie industrielle, ébénisterie) on comptait cinq grandes entreprises, pour la plupart à capitaux étrangers (occidentaux), installées à Libreville et Port-gentil.

Dans l'ensemble, les entreprises de petite taille sont prédominantes dans ce secteur. On dénombrait une cinquantaine d'entreprises individuelles dans le secteur moderne, chiffre auquel il faut ajouter un nombre non négligeable d'entreprises informelles (étude APRODI, 1983). L'enquête de Promogabon en 1985 faisait état de 299 PME -exploitation forestière et transformation de bois confondues détenues à 39 % par les nationaux, 57 % par les autres Africains et 4 % par les autres.

La production composée en majorité de produits de menuiserie est écoulée sur le marché local, et le secteur de la construction demeure un des principaux clients.

#### 1.7.2. Les industries alimentaires et assimilées

Les industries alimentaires sont surtout représentées par les fabriques de boisson. En effet, le Gabon compte plus de trois sociétés de brasserie et quatre unités appartenant au groupe Castel de Bordeaux. Parmi celles-ci on retrouve la société des brasseries du Gabon (Sobraga), au capital de 375 millions de francs CFA, la société des brasseries de l'Ogooué maritime au capital de 150 millions, la société des brasseries du Haut-Ogooué au capital de 125 millions de francs CFA (commerce et industrie, 1979).

D'autres unités ont vu le jour depuis 1979, dont celle de la Ngounié. Ces entreprises sont prospères et connaissent de multiples extensions de capacité en raison de l'accroissement de la population. De plus, la société pour l'expansion de boissons hygiéniques au Gabon, au capital de 300 millions de francs CFA produit des boissons non-alcoolisées, entièrement écoulées sur le marché local.

En dehors des fabriques de boissons, la principale entreprise de l'industrie alimentaire est la société meunière et avicole du Gabon (SMAG), société para-publique au capital de 355 millions de francs CFA.

elle comprend trois départements, dont un de minoterie, un d'élevage et un département avicole (Commerce et Industrie, 1979).

On range également dans ce groupe les manufactures de tabac et cigarettes. Le Gabon en possède une : la Société des cigarettes du Gabon (SOCIGA), société para-publique au capital de 180 millions de francs CFA, d'une capacité annuelle de production de vingt millions de paquets de cigarettes absorbés à 90 % par le marché local.

On inclut aussi dans cette branche d'activité les boulangeries et pâtisseries. En général, on les retrouve dans la PME. Une soixantaine de pâtisserie (secteur formel et informel) ont été dénombrées sur l'ensemble du territoire gabonais par Promogabon en 1985. C'est une activité en pleine effervescence détenue à 31 % par les nationaux.

D'autre part, on note la présence d'un nombre non négligeable de commerçants ouest africains qui vont chercher du bétail au Cameroun et fournissent l'ensemble du marché gabonais en viande de boeuf et de veau. Nous ne disposons malheureusement d'aucune donnée chiffrée à ce sujet.

### 1.7.3. Les textiles

Deux grandes sociétés para-publiques se partagent le gros de l'activité dans cette branche. La société industrielle textile du Gabon (SOTEGA) au capital de 260 millions de francs CFA, d'une capacité annuelle de huit millions de mètres à partir de matière première de base importée, effectue des impressions pour pagnes. La société des vêtements manufacturés (SOVEMAN), fabrique, elle, des articles divers, allant des vêtements aux draperies. La concurrence, surtout extérieure, est très forte dans cette industrie, compte tenu de l'importance des importations d'Europe et d'autres pays africains.

Outre ces deux grandes sociétés, il existe une multitude de petits ateliers de confection, 569, selon le rapport d'enquête de Promogabon (1985), parmi lesquels on ne compte que 97 propriétaires gabonais (17 %). La majorité de ces ateliers fabriquent sur commande pour des particuliers ou pour certaines institutions scolaires, militaires ou autres. Très peu d'ateliers fabriquent en série pour des grands magasins. Comme on l'a souligné plus haut, la concurrence étrangère est féroce et les Gabonais sont des grands consommateurs de produits étrangers.

#### 1.7.4. Matériaux de construction

Cette industrie repose essentiellement sur une grande entreprise, la Société des ciments du Gabon, société para-publique au capital de 7.584 millions de francs CFA et d'une capacité de production de 350 millions de tonnes de Klinker et 400 mille tonnes de ciment par an.

Elle est considérée comme surdimensionnée (Commerce et industrie, 1979). Comme le bâtiment et les travaux publics, elle a subi depuis la fin de 1977 les conséquences de la réduction des investissements dans ce secteur. La production de ciment est donc passée de 161000 tonnes en 1977 à 95700 tonnes en 1979. Outre cette société, on compte la Société gabonaise de béton manufacturé (SGBM) parmi les entreprises privées.

#### 1.7.5. Les industries chimiques

Les industries chimiques reposent en grande partie sur la fabrication de peintures. Avec une capacité de production de 1575 tonnes par an, la Gabonaise de peinture et laques (GPL) est le premier producteur. Viennent ensuite Chimie Gabon et Déco-peinture au niveau de la PME.

On compte également dans cette industrie la société gabonaise d'oxygène et d'acétylène (Gaboa), société privée au capital de 186

millions de francs CFA qui exploite deux usines de gaz industriel ; la savonnerie du Gabon au capital de 50 millions de francs CFA ; la société privée Sidac (fabrication de détergents) ; et maintenant les distilleries de la MPassa à Franceville, société para-publique au capital de 175 millions de francs CFA et d'une capacité de production de 5000 litres par jour.

#### 1.7.6. Les industries métallurgiques

Dans cette branche, on parle essentiellement du groupe des "Ateliers et chantiers de l'Afrique équatoriale" (ACAE), créé en 1947 à Libreville, au capital de 215 millions de FCFA, et de "l'Union industrielle pour l'Afrique équatoriale" (U.I.A.E.) à Port-Gentil au capital de 300 millions de FCFA. Cette dernière a été particulièrement touchée par la crise des années soixante-dix, puisqu'elle a vu sa production diminuer de 36 % et son chiffre d'affaires passer de 2,196 millions en 1970 à 1987 MILLIONS EN 1979, soit une baisse de 9 % (commerce et industrie, 1979). Il existe également un grand nombre de petites ferronneries à Libreville et Port-Gentil, spécialisées dans la fabrication de portails métalliques, de barreaux protecteur pour les portes et fenêtres de maison.

En conclusion, on peut noter que les investissements lourds et de haute technologie ainsi que les grandes sociétés sont détenus en majorité

par les multinationales et les investisseurs occidentaux, avec la participation de l'Etat dans plusieurs cas, ou des hommes politiques gabonais. C'est ainsi que le secteur primaire (extraction minière, extraction pétrolière, etc.) nécessitant souvent d'importants investissements est le fait de grandes sociétés à capitaux étrangers (occidentaux surtout), avec l'Etat comme principal actionnaire gabonais. Les secteurs secondaire et tertiaire sont plus accessibles aux PME/PMI, même si l'on y retrouve un nombre important de grandes sociétés étrangères, de sociétés d'Etat et de quelques grandes sociétés appartenant aux nationaux.

C'est dans la transformation du bois (fabrication de meubles et accessoires de construction), la pêche artisanale, les textiles (confection de vêtements), et surtout dans le commerce et les services (en général des secteurs peu exposés, ou pas directement exposés aux variations conjoncturelles internationales, les produits étant destinés ici à la consommation intérieure) qu'on retrouve le plus grand nombre de PME et de nationaux, avec une prédominance de ces derniers dans les débits de boisson et dans les PME les plus importantes et utilisant une technologie de pointe comme les pharmacies, les cabinets médicaux, les entreprises de produits chimiques (enquête Promogabon, 1985).

Contrairement aux autres Africains, on retrouve très peu de Gabonais dans les activités exigeant des connaissances techniques et une habileté manuelle comme les cordonneries, les bijouteries, les salons de

coiffure, les ateliers de couture, les studios de photographie, la pêche, etc., activités qui demandent pourtant peu d'investissement. Ceci semblerait confirmer non seulement le fait que les Gabonais s'orientent très peu vers l'enseignement technique et privilègient la bureaucratie aux dépens du travail manuel, mais reflète également le caractère très rural de la société gabonaise jusqu'à très récemment, situation qui a été rendue possible et encouragée par le milieu socio-culturel et naturel dans lequel ils ont évolué.

## CHAPITRE II

### L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL DES GABONAINS

L'environnement économique certes, mais l'environnement socio-culturel et psychologique a été considéré par plusieurs auteurs, dont Wilken (1979), Cochran (1965), Webber (1969), McClelland (1967) comme ayant une influence sur l'esprit d'entreprise d'un individu.

Ainsi, nous allons voir dans le présent chapitre quelles sont les composantes de l'environnement socio-culturel du Gabon et en quoi elles ont pu contribuer à stimuler ou à freiner l'esprit d'entreprise dans ce pays.

#### 1. Croyances et traditions de la société gabonaise

Selon Ndombi (1976), la religion, la tradition et le genre de vie ont été à l'origine du comportement du peuple gabonais face à l'environnement.

### 1.1. La religion

L'animisme est la religion africaine pratiquée depuis les temps les plus reculés. C'est donc cette religion qui a imprégné et modelé les ethnies forestières du Gabon, leurs traditions et leurs comportements. On la trouve encore sous-jacente dans les croyances d'importation étrangère comme le christianisme.

L'animisme reconnaît l'existence d'un esprit supérieur, d'un être suprême, grand architecte de l'univers, créateur et maître de toutes choses.

Avec la religion animiste, on est en face d'une conception, d'un système d'explication du monde comportant création harmonieuse et don aux hommes des paroles et des techniques primordiales : agriculture, tissage, forge.

De plus, l'animisme peut se définir comme une croyance en une force immatérielle répartie dans tous les êtres et tous les règnes, une force que l'on peut maintenir et que l'on peut capter et transmettre. C'est ainsi que les forêts, les montagnes, les rivières sont peuplées de génies, de forces cosmiques, d'âmes désincarnées. Les animaux, les plantes sont doués d'un esprit qu'on tentera de se concilier, comme il faudra se concilier les esprits des morts et des ancêtres.

En outre, l'animisme est une croyance en la continuité des vivants et des morts, entre le naturel et le surnaturel, donc une foi en un au-delà, en une survie (Walker, Sillans, 1962).

Mais ces croyances sont pratiquées d'abord en raison de la précarité des conditions de vie. Toutes les préoccupations des hommes ont pour but de maintenir l'équilibre du monde dans lequel la vie est menacée, obtenir ce qu'ils souhaitent pour améliorer et protéger la vie ; d'où les rites et les sacrifices. Ces préoccupations les incitent à vouloir imposer leur volonté aux puissances supraterrestres (c'est la magie), ou à vouloir savoir ce que réserve l'avenir ou d'où est venu le mal dont on est victime : c'est l'art des devins, des Nganga (Chevalier, 1937 ; Hauser, 1954).

Les conséquences de cette religion sont multiples. La plus importante est la conception que l'on se fait de la famille. En effet, la famille est considérée comme une ligne pyramidale englobant les vivants et les morts, l'ancêtre vivant étant le chef religieux, le Chef économique et le chef politique. Il est le détenteur des secrets de la vie dont la connaissance ne peut être que progressive au fur et à mesure que l'homme avance dans la vie. Il est le carrefour des défunts dont il est l'interprète, et des vivants dont il est le guide. Il est le protecteur et le gestionnaire. C'est ainsi que Delafosse (1927, P. 42) écrivait :

Le patriarche, ai-je dit est aussi le prêtre. Lui seul, du fait qu'il tient la place de l'ancêtre peut efficacement intervenir auprès de l'âme de la terre avec laquelle l'ancêtre a contracté alliance. Lui seul peut accomplir avec

fruit les sacrifices grâce auxquels l'ancêtre déifié maintiendra sa protection aux descendants, et la terre divinisée donnera des récoltes aux descendants de celui envers lequel elle s'est liée. C'est donc par lui que devront passer les prières de tous les membres de la famille (...).

De ces conceptions découle l'importance des cultes familiaux et des cultes des ancêtres, qui supplantent souvent les cultes du groupe ethnique ou de la nationalité.

Une autre conséquence sociale importante de l'animisme sur le comportement du peuple gabonais est la conception sous-jacente de la création donnant à la famille comme à la société son caractère statique et à la tradition, ordre du monde, son poids. La coutume constitue dès lors un guide sûr.

Toute l'existence apparaît comme une procession, une marche religieuse. Il importe d'initier l'individu. Il faut qu'il prenne conscience de ses devoirs religieux et sociaux, d'où un vaste système de connaissances ésotériques et symboliques (Bwiti, Mwiri, Ngo, Byiéri, Djembé, Elombo, etc.) qui lui est proposé et qu'il doit retenir.

Cette progression dans la connaissance, cette mémorisation nécessaire, avance NDOMBI (1975), conduisent l'individu, autant que cette interénétration constante du naturel et du surnaturel, au sens du mystère, au symbole, à l'ésotérisme et, sur le plan de la vie courante, au sens du secret.

L'initié n'a rien à dévoiler de sa société secrète aux non-initiés, aux néophytes. D'autre part, ce sens des choses cachées et des initiations successives, ce besoin de culte et règles, de groupements pour résoudre les problèmes de la vie et pour maintenir la tradition et la faire connaître aux jeunes, sont à l'origine de la création des sociétés mi-religieuses et mi-sociales, hors des cadres de la famille et du lignage mais en accord avec eux.

On peut se demander si cette conception de la religion n'a pas constitué jusqu'à un certain point un frein à l'esprit d'entreprise, à la créativité, à l'imagination du peuple gabonais. Le fait de se fier uniquement à l'aîné ou au vieillard n'avait - il pas pour effet de freiner l'esprit de créativité chez les plus jeunes ? le sens du secret n'était-il pas un autre élément qui empêchait les individus de transmettre leurs connaissances et leurs capacités de créer ? ce sont-là autant de facteurs qui ont pu influencer le développement de l'entrepreneurship au Gabon. Evidemment, ce ne sont-là que des suppositions car les autres peuples africains faisant preuve de plus de créativité ont eu les mêmes racines animistes. Cependant, il faut souligner que le contexte -social, politique, économique, climatique etc.- n'est pas le même d'un pays à l'autre.

D'autre part, il faut considérer le rôle joué par les religions d'importation telles le christianisme dans le cas du Gabon, l'Islam et le protestantisme dans la plupart d'autres pays africains, et enfin du rôle joué par l'éducation scolaire.

### 1.2. Coutume et traditions

Pour la société gabonaise, souligne Ndombi (1976), la vie est loin d'être un film qui se déroule, chaque instant capitalisant son passé et son présent.

C'est ainsi que les interdits familiaux ou claniques ne sont que la continuité de l'attitude prise par un ancêtre à la suite d'un évènement ou d'un accident qui lui avait paru extraordinaire. Un oiseau, par exemple, qui par son cri aurait permis à une femme ou un homme de s'échapper des mains de ses assassins, implique un pacte tacite : ni l'individu sauvé du danger, ni ses descendants ne devront manger de la chair de cet animal.

Cette emprise de la tradition sur le peuple Gabonais peut s'expliquer, dit-on, par l'effet de conception religieuse de la vie, la continuité, l'harmonie du monde et l'accumulation des forces passées nécessaires à l'enrichissement des forces nouvelles ou présentes. De plus, c'est la tradition qui légitime le pouvoir économique, politique et social de tout chef, donc de tout aîné. Enfin, c'est la tradition qui a donné à ces sociétés acéphales le sens de la discipline et de la hiérarchie.

Outre la religion et la coutume, le genre de vie imposé par le milieu naturel est aussi à l'origine de l'organisation familiale. Ceci a déterminé peu à peu les familles polygamiques. Le travail des champs, qui ne pouvait guère supporter qu'une culture extensivie et itinérante sur brûlis, nécessitait une main-d'oeuvre nombreuse. Cela impliquait la polygamie et de nombreux enfants ; cela orientait tous les aînés à régler l'échange des femmes, à pratiquer des relations de prestation et de réciprocité.

D'autre part, les conditions climatiques – le Gabon étant comme nous le savons un pays tropical, chaud et humide – ont aussi joué un rôle sur la capacité d'action du peuple gabonais. Les chaleurs intenses avaient pour effet de diminuer le potentiel de production (physique et intellectuelle) chez les individus.

Devant cette conception de la vie basée sur l'abstrait et l'imaginaire et cette conception des choses où tout était tabou, pouvait-on concevoir un développement entrepreneurial au sens économique du terme ?

En dehors de ces valeurs propres à la culture traditionnelle du Gabon, les Gabonais devaient également hériter des valeurs du colonialisme, dont les plus importantes demeurent, nous croyons, la consommation des produits occidentaux au détriment des produits locaux, et la valorisation de la bureaucratie (ce que Alf Schwarz appelle le travail noble) aux dépens du travail manuel.

En effet, le système éducatif colonial très orienté vers l'enseignement général avait pour but de former des Gabonais qui allaient servir dans les administration coloniales, et dans l'intérêt des colonisateurs qui s'assuraient ainsi de l'état de dépendance technique et économique du peuple gabonais à leur endroit.

Dès lors, les Gabonais cessèrent d'innover et toutes les techniques – travail du fer, tissage, etc. – développées jusque là cèdèrent la place aux produits importés d'Europe et d'ailleurs par les Européens. L'état de dépendance s'étendit jusque dans les milieux les plus reculés, où l'on prônait les avantages de la nouvelle culture et des nouveaux produits par rapport à la culture traditionnelle. Il fallait tout faire à l'image de l'homme primitif comme un mystique, sinon une espèce de dieu. Etre et faire comme un blanc était revêtu d'un prestige immense. D'ailleurs les premiers groupes ethniques ayant eu des contacts avec les blancs se considèrent encore aujourd'hui comme des blancs.

C'est ainsi que le peuple gabonais est peut-être le peuple le plus acculturé qui existe sur le continent africain. On peut le voir par sa façon de s'habiller (pas de tenue traditionnelle), par son langage (alors que dans presque tous les pays africains il y a une langue vernaculaire de communication en plus du français, le Gabon n'en dispose pas et le français reste la seule langue utilisée comme langue de communication entre les Gabonais).

Même après l'indépendance, le système éducatif est resté inchangé et a continué de former des bureaucrates. L'importance attribuée à la fonction bureaucratique n'était que plus grande, alors que les activités techniques et manuelles n'occupaient qu'une place très faible entraînant ainsi les résultats que nous connaissons aujourd'hui, à savoir, un sous-développement de l'entrepreneurship économique, au profit de ce qu'on peut appeler un entrepreneurship collectif, et qui vient confirmer l'idée de M. Croce Spinelli (1967, p. 350), l'entreprise privée représente encore pour la majorité (Africains) un saut lointain dans l'individualisme tandis que le fonctionnariat constitue indirectement un moyen de se maintenir dans les structures collectives" idée qui converge avec celle de Weber (1967) quand il parle de l'éthique protestante et de l'esprit du capitalisme.

Bref, voilà en gros quelques éléments qui ont modelé le comportement de l'homme traditionnel gabonais. Il ne s'agit là que d'un

aperçu qui, nous l'espérons, pourra nous aider à comprendre pourquoi les Gabonais ne manifestent que très peu d'enthousiasme à l'orientation vers le monde entrepreneurial.

## CHAPITRE III

### I - Le Concept de l'entrepreneur et de l'entrepreneurship

Entrepreneur et entrepreneurship (esprit d'entreprise) souvent confondues aux yeux de plusieurs théoriciens sont deux notions qui ont fait couler beaucoup d'encre, surtout sur le plan occidental, encore plus en Amérique du nord. Malheureusement très peu de chercheurs se sont penchés sur le cas de l'Afrique noire. Et, l'on peut se demander s'il existe de véritables entrepreneurs dans ce continent si l'on se base sur les distinctions apportées par J.M. Toulouse (1979, P. 14-15) entre les notions d'entrepreneur - personne qui adhère à des valeurs plus individuelles que collectives, un risque recherche ou accepté assez fort et un intérêt pour le développement beaucoup plus que pour le fonctionnement -, de celle d'artisan - individu qui se préoccupe plus de fonctionnement que de développement, qui assume un risque généralement assez minime et qui est plus préoccupé de faire fructifier ses biens d'une façon sûre et régulière que de croire ou de se développer -, et de celle de bureaucrate - individu aux valeurs et à l'idéologie collectives, qui met l'accent sur le fonctionnement des institutions ou des organisations plus que sur leur évolution et qui assume peu de risques - .

Les définitions tant du concept d'entrepreneur que de celui d'entrepreneurship sont multiples et varient selon les auteurs et selon les courants. Sociologues, psychologues, économistes et même gestionnaires se sont penchés sur ces deux concepts. Chacun des théoriciens a essayé, dans sa perspective d'apporter une explication.

C'est ainsi que pour ce qui est de l'entrepreneurship jugé par certains comme le pilier du développement économique, même si les définitions diffèrent d'un auteur à l'autre, il n'en reste pas moins vrai qu'elles se rejoignent sur le fond et se complètent. De l'idée d'innovation, on va à l'idée de création en passant par celle de gestion.

Ainsi Schumpeter (1947), qui insiste sur le concept de l'innovation et de son importance dans le processus de développement technique et économique, définit l'entrepreneurship par "la capacité d'innover". Cette conception de l'entrepreneurship très orientée vers l'innovation technologique ne peut trouver son écho dans une société comme la société gabonaise, compte tenu de son niveau de développement économique peu avancé et où les transports de technologie plutôt que les transferts sont plus fréquents. Donc limiter notre définition de l'entrepreneurship à ce type d'innovation c'est nier l'existence d'une quelconque forme d'entrepreneurship au Gabon.

Le concept d'innovation a été repris par Nathaniel H. Leff (1982), mais cette fois de façon plus large, soit : "La capacité d'innover, de trouver de nouveaux produits, de nouveaux marchés, de nouvelles techniques de production".

Cette définition s'accepte mieux et peut s'appliquer dans certains cas dépendamment des secteurs d'activité et du sens que l'on donne à l'"innovation". L'innovation peut aller de l'innovation absolue, au sens de Becker et Whisler (1967) qui évoquent le fait qu'il faut être les premiers à faire la découverte ou à anticiper une idée, à la simple adaptation, au sens de Knight (1967) où : "Une innovation est l'adoption d'un changement qui est nouveau pour une organisation et pour son environnement immédiat". La nouveauté, dans ce dernier cas, est relative à l'adopteur plutôt qu'à l'objet adopté comme dans le premier cas.

C'est ce dernier type d'innovation qui correspond le mieux à la plupart de nos sociétés africaines et plus particulièrement à la société gabonaise où, dans la majorité des activités, tout est objet d'imitation et de reproduction. En ce sens nous pouvons parler de présence entrepreneuriale.

De son côté, Paul H. Wilken (1979) définit l'entrepreneurship par : "La combinaison des facteurs de production pour apporter des changements dans la production des biens".

Dans le même ordre d'idée, Yvon Gasse (1982) définit l'entrepreneurship comme : "L'appropriation et la gestion des ressources humaines et matérielles dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus". L'esprit entrepreneurial, poursuit-il, se traduit par une volonté constante de prendre des initiatives et de s'organiser, compte tenu des ressources disponibles, pour atteindre des résultats concrets.

Cependant, Gasse souligne que la caractéristique unique de l'entrepreneurship est la création et l'implantation de quelque chose de nouveau et de plus en plus efficace, plutôt que la simple continuation de ce qui existe déjà. Implicitement, on retrouve encore ici l'aspect d'innovation. Et, on peut se demander s'il faut ou non considérer un individu qui a acquis ou hérité d'une entreprise, sans y apporter de changement, même s'il la gère, comme ayant un esprit entrepreneurial. Cependant, cette conception de l'entrepreneurship trouve sa force en ce que nous pouvons prétendre que l'esprit d'entreprise ne se retrouve pas uniquement chez l'entrepreneur, mais bien dans toutes les sphères d'activité quelles qu'elles soient - professions libérales, activités économiques, sociales et autres -, idée que soutient J. M. Toulouse (1979) même si la définition qu'il donne du concept de l'entrepreneurship semble très restreinte.

Ainsi, pour Jean M. Toulouse (1979), l'entrepreneurship c'est : "Créer une nouvelle entreprise". Dans cette définition l'auteur intègre tous les concepts qui entourent la création d'entreprise. C'est ainsi qu'il parle de mouvement, de transformation, d'innovation et d'action. Le plus important dans cette définition est la notion de nouveauté, de l'inconnu impliquant le risque et qui mesure à divers degrés l'importance avec laquelle un individu va s'impliquer dans un processus, ce qui justifie le choix vers le monde entrepreneurial ou non. Le risque étant dans ce dernier cas plus important qu'il ne l'est ailleurs, dans la bureaucratie, par exemple (Toulouse, 1979).

Enfin, rappelons ici l'idée de Julien (1986), à savoir "l'entrepreneurship est l'ensemble des qualités qui distinguent l'entrepreneur potentiel des autres. Ceci nous amène à parler de l'entrepreneur. L'entrepreneur est autant un preneur de risque ou un aventurier qu'un innovateur ou un improvisateur. Sur le plan des dispositions psychologiques (Toulouse, 1979 ; Weber, 1967 ; Liles, 1974 ; Mills, 1946), les auteurs décrivent les entrepreneurs comme des preneurs de risque, des gens qui bravent l'incertitude, des personnes qui recherchent la liberté et l'autonomie . De son côté, Collins (1967) pense que ce sont des personnes qui pour diverses raisons refusent de rester dans des organisations déjà établies. Dans le même ordre d'idée, Davis (1956), McClelland (1967), Collins et Moore (1975) disent des entrepreneurs que ce sont des personnes qui croient aux vertus de l'individualisme ou qui y trouvent une justification morale ; ils valorisent l'autonomie et la liberté. Ils aiment les défis (Gasse, 1982).

Sur le plan des caractéristiques socio-économiques, les entrepreneurs semblent provenir de la classe moyenne (McClelland, 1967). En général, ils se lancent en affaires entre l'âge de 30 ans et 32 ans (J.M. Toulouse, 1979 ; Litvack et Maule, 1974). Ce sont des personnes peu instruites (Gasse, 1982; Toulouse, 1979 ; Tate, Megginson, Scott et Trueblood, 1982). Cependant le niveau de scolarité augmente avec l'importance du niveau technologique selon les mêmes auteurs. De plus, un grand nombre d'entrepreneurs ont eux-mêmes des parents entrepreneurs (Toulouse, 1979 ; Litvack et Maule, 1974). D'autre part, il semblerait qu'on retrouve plus d'entrepreneurs dans certains groupes ethniques, par exemple les Libanais, les Ibos au Nigéria, les Antiguos en Colombie, les Bataks en Indonésie, les Illicanos aux

Philippines et, plus près de nous, les Bamilikés au Cameroun (Gasse, 1982).

Quant à l'approche économique , elle qualifie l'entrepreneur d'innovateurs, de quelqu'un qui n'aime pas la routine. C'est ainsi que Schumpeter (1954), maître de cette thèse parle de l'entrepreneur comme d'un innovateur, un improvisateur, un révolutionnaire de la routine. Pour ce dernier une personne est entrepreneure si et seulement si elle découvre ou met continuellement sur pied de nouvelles combinaisons de production. De son côté, Julien (1986) qualifie d'entrepreneur celui qui crée une information intéressante du point de vue économique, ou qui anticipe sur cette information avant d'autres ou différemment des autres, c'est celui qui réunit et sait coordonner les ressources économiques pour appliquer de façon pratique et efficace sur un marché cette information qu'il possède ou encore, celui qui construit un nouvel espace économique, ou de nouveaux espaces successifs.

Bref, ce sont-là les caractéristiques psychologiques et sociologiques de l'entrepreneur, c'est-à-dire les qualités qui distinguent l'entrepreneur potentiel des autres selon Julien (1986). Ces qualités ne sont pas propres aux entrepreneurs, car dit-on, elles peuvent se manifester dans toutes les sphères d'activités (Gasse, 1982 ; Toulouse, 1979). D'où la question suivante : qu'est-ce qui fait, d'une part, que ces qualités ne se retrouvent que chez un nombre limité de personnes et, d'autre part, qu'une partie seulement de ceux présentant ces qualités s'orientent vers le monde des affaires ? En d'autres termes, qu'est-ce qui favorise l'esprit d'entreprise et l'élosion des entrepreneurs.

## II . Les facteurs susceptibles d'influencer l'entrepreneurship

La littérature est très vaste sur ce que peuvent être les freins ou les stimulants à l'esprit d'entreprise. Pour les économistes, l'entrepreneurship est le fruit d'un certain nombre de conditions économiques jugées favorables, qu'il s'agisse de conditions de marché, de main-d'oeuvre, de capital, de matières premières ou technologique.

Les psychologues, les sociologues, les anthropologues, voire certains économistes (Schumpeter parlait de la nécessité d'un climat social favorable), pensent plutôt que l'entrepreneurship dépend grandement des facteurs psychologiques, socio-culturels et même historiques, pouvant exister dans une société donnée. On a souligné l'importance du milieu familial, de l'éducation, de l'expérience personnelle et professionnelle ; mais aussi des facteurs tel une insatisfaction liée soit à un monde matériel, soit à un état psychologique associé à un besoin d'accomplissement ou besoin de réussite (appelé N. achievement par McClelland).

Ainsi, du point de vue économique, on parle des conditions de marché et de celles pouvant influencer la disponibilité du capital. Pour Peter Kilby (1971), le niveau de la demande pour les produits industriels, la disponibilité de la main-d'oeuvre qualifiée et des matières premières, le degré d'inflation, le niveau de taxation et la facilité d'importer des matières premières nécessaires vont influencer l'émergence de l'entrepreneurship. Alors que Nafziger (1971) pense que l'émergence de l'entrepreneurship est fonction

directe de la qualité et fonction inverse du coût de la matière première, de la main-d'œuvre et du capital.

Du côté des sociologues, psychologues et autres, les études de Komives (1972), Shapero, Garcia-Bouza, Ferrari (1974), Roberts et Wainer (1966) font le lien entre l'entrepreneurship et le milieu familial. Pour ces derniers, les fils nés d'un père entrepreneur sont beaucoup plus susceptibles de devenir entrepreneurs. Le rôle de la famille est ainsi perçu comme un moyen de créer l'initiation de base à la vie de l'entreprise et de permettre une structuration des réseaux ajoute J.M. Toulouse (1979) qui conclut que la famille a un effet de démonstration, d'entraînement pour les enfants qui sont intéressés à se lancer en affaires. Ainsi, si l'enfant naît et grandit dans une famille au sein de laquelle il est souvent question d'entreprise et d'entrepreneur, il y a beaucoup de chance que cet enfant soit influencé favorablement et puisse se lancer en affaires et de plus il sera initié très jeune au réseau des relations d'affaires.

L'expérience tant personnelle que professionnelle semble être aussi un stimulant à la création d'entreprise ou à l'esprit d'entreprise. Elle permet d'acquérir un savoir-faire et des contacts personnels sur lesquels l'entrepreneur peut compter (soutien moral et matériel) au moment de la création de son entreprise. Généralement les gens occupent en moyenne trois à quatre emplois avant de créer leur propre entreprise (Toulouse, 1979). Et, les personnes les moins instruites vont acquérir leur expérience en commençant par le bas de l'échelle dans une entreprise où elles apprendront un métier pour se

lancer par la suite dans le même domaine ou dans un domaine connexe.

D'autre part certains auteurs pensent qu'il y a un lien entre l'éducation et l'entrepreneurship. En effet, comme on l'a dit, on note qu'en général les entrepreneurs sont des gens peu instruits (Gasse, 1982 ; Litvack et Maule, 1974 ; Toulouse, 1979). Ces résultats sont ensuite nuancés pour mentionner que le niveau d'éducation est élevé chez les entrepreneurs oeuvrant dans des activités à technologie avancée.

L'entrepreneurship est aussi le fait de conditions difficiles ou de frustration, pour les psychologues. Conditions qui peuvent être matérielles ou même psychologiques, ce qui nous aide à comprendre le comportement des groupes minoritaires ou des marginaux face à la décision de créer. En effet, on soutient que ces groupes, privés d'activités parce qu'ils ont été rejetés par leur société ou parce qu'ils sont immigrants, choisissent la création d'entreprise pour s'affirmer et se faire accepter (Toulouse, 1979), mais aussi compte tenu du fait qu'ils n'ont d'autres choix que la création d'entreprise.

Ainsi les Camerounais, les Sénégalaïs, les Béninois, les Togolais, les Maliens, les Libanais, etc. qui sont arrivés au Gabon soit sur contrat de travail avec une grande société, soit en tant qu'immigrant ou en tant que simple aventurier n'ont eu d'autres voies pour s'insérer au sein de la collectivité gabonaise. Souvent aidés par leurs compatriotes,

ils se sont tournés vers la création d'entreprise où, il n'existe pas de barrière sociale ou culturelle.

Un troisième courant se dégage à travers l'étude comparative et historique de P.H. Wilken (1979), menée en Allemagne, en Angleterre, en France, au Japon, aux U.S.A. Selon cette étude, l'entrepreneurship ne dépend pas seulement de facteurs psychologique, sociologique ou culturel, de la même façon qu'il ne dépend pas uniquement de facteurs économiques. L'entrepreneurship est plutôt influencé par les deux groupes de facteurs ci-dessus et en plus, l'auteur fait intervenir un troisième facteur qui est l'Etat, comme facteur de régulation. En effet souligne-t-on l'Etat a le pouvoir de réglementer l'activité tant, économique, que sociale ou culturelle. Par ses politiques répressives ou d'encouragement de l'activité entrepreneurial, l'Etat peut freiner ou stimuler l'esprit d'entreprise chez les individus.

Enfin, AROCENA, BERNOUX, MINGUET, CAVALIER et RICHARD (1980) parlent de trois pôles déclencheurs de l'idée de créer et font un bon résumé de tout ce qui précède, soit :

1. Le pôle personnel: vécu de l'individu et ses ressources, c'est-à-dire :
  - a) l'histoire personnelle : région d'origine avec tout l'enracinement culturel qu'elle suppose ; les lieux divers où le créateur a passé des périodes plus ou moins longues, où

se sont joués des évènements de sa vie **familiale**,  
professionnelle.

- b) les différents types de formation suivies, initiales ou complémentaires.
- c) la mobilité professionnelle : entre entreprises de la même branche d'activité ou non, ou à l'intérieur de la même entreprise.
- d) les motivations diverses à se mettre à son compte, tels la réalisation personnelle, une pleine affirmation, une forte insatisfaction professionnelle, un évènement de la vie professionnelle ou familiale : toutes les situations de conflits rencontrés dans l'entreprise, les différends avec les instances de direction, les licenciements à cause de la fermeture de l'entreprise.
- e) les projets.

2 . Le pôle relationnel : il décrit l'environnement immédiat du créateur, les réseaux de relations qui se sont peu à peu constitués dans sa vie quotidienne, personnelle, professionnelle (conjoint, enfants, collègues de travail, etc.) , sociale (réseaux de relations ou de connaissances tissés dans le quartier, connaissance du milieu local qui permet de connaître les mécanismes locaux, le langage des gens).

3 . Le pôle professionnel : c'est le vécu professionnel, la connaissance de la vie de l'entreprise, les acquis professionnels accumulés, les acquis de la formation initiale ou de l'apprentissage direct, la compétence technique

plus étendue, la maîtrise d'une technologie particulière. Ce savoir-faire donne des atouts au créateur pour se sentir compétent dans la mise en oeuvre d'une activité de production.

L'activité exercée antérieurement entraîne la connaissance précise d'un produit ou d'une gamme de produits qui pourront être à la base de la prochaine entreprise. Connaissance du produit et celle du marché.

Nous avons vu que l'entrepreneurship n'est qu'un élément parmi d'autres dans le processus de création d'entreprise. Il faut en plus de l'esprit d'entreprise d'autres variables pour que l'acte de créer ait vraiment lieu.

Ainsi l'entrepreneur doit réussir, seul ou avec des partenaires, à réunir les ressources, d'abord financières et ensuite humaines et matérielles afin d'actualiser l'esprit d'entreprise ou de concrétiser son idée (Julien, 1986).

De leur côté, AROCENA, BERNOUX, CAVALIER, MINGUET, RICHARD (1980) transformeront l'idée de créer (l'entrepreneurship) en action (création d'entreprise). Il s'agit de :

- 1 . Mode traumatique: caractérisé par une rupture subie non provoquée comme un licenciement suivi du chômage, un divorce ou un accident.

2 . Mode influence : forme positive ou négative.

-forme positive : influence d'un chef d'entreprise ou d'un partenaire professionnel qui propose un projet de création, une association ou un marché. Un créneau induit une démarche vers la concrétisation d'un projet.

-forme négative : il s'agit de l'effet de repoussoir qu'a eu la dernière entreprise où travaillait le créateur, par exemple d'une mauvaise gestion, d'un mauvais climat ou de l'incapacité à saisir de nouvelles opportunités commerciales.

3 . Mode de décision : concrétiser un projet qu'on avait depuis longtemps parce que le moment est venu.

## CHAPITRE IV

### LES FREINS A L'ESPRIT D'ENTREPRISE: APPLICATION AU CAS DU GABON

L'étude d'Aprodi (1983) identifie trois principaux éléments comme freins à l'entrepreneurship des Gabonais. Il s'agit de :

- un manque de sensibilisation de l'opinion des professionnels, des entrepreneurs potentiels sur ce qu'est une entreprise, sur l'intérêt financier et humain qu'elle représente pour le promoteur, sur la satisfaction de réussir etc.
- un rapport à l'argent jouant un rôle non négligeable dans le comportement économique de certains Gabonais. Pour ceux-ci, il s'agit en général de réaliser le meilleur revenu dans les meilleur délais. Pour la plupart des sociétés africaines souligne-t-on, la notion de richesse ne s'apprécie pas en terme d'accumulation, mais s'exprime en capacité à dépenser. D'ailleurs, comme on l'a vu dans la partie historique, les échanges traditionnels n'avaient pas un caractère d'accumulation, ils avaient non seulement un caractère social, mais avaient pour but d'acquérir des biens qu'on ne pouvait produire soit-même, des biens dont on avait besoin pour sa consommation

quotidienne. Cette conception ne favorise pas le processus d'épargne et d'investissement et va même à l'encontre de différer un revenu, une consommation.

- une image négative du milieu des entreprises et du monde des affaires en général. Dans l'imagerie populaire dit-on, à laquelle bon nombre d'entrepreneurs potentiels se fient, les affaires font peur ; c'est un monde difficile où il faut avoir des relations, de l'argent, être compétent, bien informé et où l'honnêteté n'est pas la vertu première. Pour le plus grand nombre, le monde des affaires est perçu comme un domaine réservé, une chasse-gardée, inaccessible et qui finalement n'a pas bonne presse.

Si la situation économique du Gabon plus ou moins favorable a été bénéfique pour les Gabonais sur le plan social, par l'augmentation du niveau de vie, par le versement des salaires qui sont parfois le double de ceux de plusieurs de ses voisins, par le développement de l'infrastructure, etc., on ne peut pas en dire autant pour ce qui est du développement de l'entrepreneurship. Au contraire, cet état de facilité -rendue possible par une population peu nombreuse - à contribué à diminuer, si l'on peut le dire, le goût du risque et tout esprit de débrouillardisme.

Outre l'état de facilité et la faiblesse de la population, il y a aussi l'importance des importations qui a eu un impact négatif sur l'entrepreneurship au Gabon. Ainsi, au niveau de l'innovation comme le rapporte l'histoire, l'arrivée des Européens a constitué un frein à la capacité de créer du peuple gabonais traditionnel. Ces derniers devaient arrêter d'innover le travail du fer, le tissage, l'artisanat qui étaient les principales activités des Gabonais devaient céder la place aux produits d'importations européennes. Les choses n'ont pas changé avec le Gabon moderne. Avec l'augmentation incessante des importations d'année en année, on assiste à une concurrence qui ne laisse pas grande chance aux PME, encore moins aux artisans dont les moyens financier et matériel sont très limités.

En effet, il n'y a dans les entreprises artisanales et dans les PME Gabonaises que des imitations. On fabrique ou on offre des produits qui existent déjà sur un même marché. La recherche est inexistante. La technologie transportée au Gabon est conçu par et pour les pays occidentaux.

Si l'on se place du point des économistes, on peut aussi parler du coût des facteurs de production -même si nous pensons que ces facteurs ne constituent pas un frein à l'esprit d'entreprise, mais au fonctionnement et à la création d'entreprise -, dont la main-d'œuvre qualifiée (qu'on est parfois obligé

d'importer), le coût de l'énergie, des terrains et bâtiments, des transports, les frais d'importation, le coût de la vie, qui est considéré comme très élevé et qui constitue un manque à gagner pour les producteurs.

Sur le plan socio-culturel, on retrouve d'abord la religion.

Même si l'influence de la religion sur le comportement des individus est de plus en plus contestée, il n'en reste pas moins vrai que les sociétés traditionnelles en ont beaucoup hérité. Et, plusieurs valeurs religieuses ont été d'une grande importance sur le comportement du peuple Gabonais. Ainsi, la conception qu'on se faisait de l'ancêtre, du vieillard, de l'aîné, faisant de ces derniers les seuls êtres habilités à prendre la parole, à décider, à commander, à gérer etc., le recours à la magie, l'importance du sens du secret aurait bien pu constituer un frein à la créativité du peuple gabonais et dans le contexte - politique, économique, naturel, social - gabonais. Car, comme nous l'avons déjà souligné l'animisme n'était pas pratiqué uniquement par les Gabonais, d'autres peuples considérés comme plus entreprenants l'ont aussi pratiqué. Cependant, ces derniers l'ont fait dans <sup>un</sup> environnement différent de celui du Gabon et dans des conditions différentes de celles du Gabon. Et, comme l'ont souligné les psychologues et même les économistes, l'entrepreneurship pouvait aussi être attribuable à des conditions difficiles (matérielles ou liées à un état psychologique). Devant des conditions économiques, sociales, politiques ou naturelles difficiles, si la création d'entreprise était le seul

moyen de survie il n'est pas étonnant que ces peuples aient développé l'esprit d'entreprise malgré l'existence de la religion.

D'autre part, l'arrivée des Européens au Gabon n'a pas eu pour effet de freiner seulement l'innovation, il y a eu tout un changement au niveau de la mentalité et du comportement des individus. Ainsi, la préférence, par les Gabonais, des produits européens par rapport aux produits locaux, le désir de faire à l'image (imiter) des Européens sont d'autres facteurs qui ont influencé l'esprit d'entreprise des Gabonais.

Au niveau de l'éducation, le système éducatif colonial, très orienté vers l'enseignement général, a favorisé l'éclosion de bureaucrate<sup>s</sup> appelés à servir dans l'administration coloniale. Le travail manuel était négligé et considéré comme dégradant. Ainsi, pour les Gabonais d'après l'indépendance, pour reprendre les mots de NGOUO NGABISSIO (J. A. Mars 1986), "La mode a été de servir dans l'administration. "Administrateur civil" était pour les Africains en général et pour les Gabonais en particulier des années soixante le summum de la réussite.". Le peu de cadre existant et la population active peu nombreuse étaient absorbés par le tertiaire, tandis qu'on importait de la main-d'œuvre qualifiée pour les exploitations minières. La transformation, le commerce d'importation et la distribution restaient aux mains des filiales étrangères. Résultat, les nationaux participaient à l'économie comme consommateur seulement.

Le monde entrepreneurial appartient dit-on à ceux qui ont le "don" des affaires en l'occurrence aux étrangers, ou à ceux qui ont le pouvoir politique et financier.

On a également souligné l'importance du rôle de la famille dans le processus du développement de l'entrepreneurship. Nous avons vu que souvent les entrepreneurs étaient nés de parents entrepreneurs, ces derniers servant alors de modèles. Or, comme on le sait, le peuple traditionnel gabonais était agriculteur et ses activités avaient un caractère de subsistance. En d'autres termes, il n'existe pas vraiment d'héritage industriel et commercial gabonais ; il n'y a donc guère de modèle d'entrepreneur. La classe d'industriels et d'hommes d'affaires gabonais - pour la plupart des investisseurs plutôt que d'authentiques entrepreneurs - est très jeune, elle est née autour des années soixante, après l'indépendance.

Si les freins à l'esprit d'entreprise sont multiples dans le cas du Gabon, il n'en reste pas moins vrai que l'Etat a eu un rôle à jouer sur le comportement des Gabonais face au monde des affaires tant par ses politiques fiscales et commerciales, que par ses politiques d'investissement - favorables aux investissements étrangers et offrant beaucoup d'avantages (liberté de rapatrier les bénéfices, allègement du fardeau fiscal, etc.), création d'entreprises de grande dimension -, que par ses politiques salariales - distribution des salaires élevés -, ou encore par ses politiques socio-éducatives - insuffisance de techniciens, valorisation de l'enseignement général - .

Ne faisant pas exception à la crise économique des dernières années, le Gabon ne trouve plus dans les grands complexes industriels une solution à ses problèmes, d'où le recours à la promotion de la PME et donc à la participation des nationaux dans le tissu économique.

Cependant, malgré l'apparition de la loi 1/81 en juin 1981, instituant des mesures administratives et financières visant à promouvoir les PME, il a fallu attendre 1983 avec la création du ministère des PME et la restructuration de l'agence nationale de promotion de la PME, Promogabon, créée plus tôt en 1963 et placée sous son autorité au cours de 1983, pour relancer l'idée de promotion de l'entreprise gabonaise, et surtout de développement de l'entrepreneurship chez les Gabonais.

Ceci dit, nous allons voir dans le chapitre qui suit quel a été le rôle de l'Etat dans ce développement de l'esprit d'entreprise des Gabonais.

## CHAPITRE V

### LE ROLE DE L'ETAT POUR AMELIORER LES CONDITIONS FAVORABLES ET DIMINUER LES FREINS A L'ENTREPRENEURSHIP

Comme on l'a souligné plus haut, les politiques du gouvernement au lendemain de l'indépendance étaient très axées sur les "mégaprojets", les entreprises publiques et para-publiques.

Les investissements étrangers profitant souvent de conditions alléchantes étaient les bienvenus, alors que le chiffre des importations (tous produits confondus) était sans cesse croissant, passant de 227 milliards de FCFA en 1981 à 316 milliards en 1984 ; soit une augmentation de 39,5 % en 3 ans. Cette importante montée a entraîné non seulement une forte concurrence pour les produits locaux qui doivent payer le prix sur un marché très étroit, mais aussi un faible apport sur l'économie nationale (peu ou pas de valeur ajoutée).

De l'autre côté, le système éducatif post-colonial a continué de former des bureaucrates orientés vers les administrations publiques et les grandes industries, plutôt que des techniciens et des ouvriers qualifiés que les entreprises gabonaises sont bien souvent obligées d'aller recruter à l'étranger,

alourdissant par la même occasion le poids des entrepreneurs étrangers déjà installés au Gabon. Les Gabonais, pour reprendre l'expression utilisée plus haut, ne participent que comme consommateurs au développement de l'économie gabonaise.

Et, malgré la présence de quelques Gabonais dans le monde des affaires, on n'a nulle part entendu évoquer l'esprit d'entreprise des Gabonais. Tout au contraire, certains se sont bornés de façon simpliste à traiter les Gabonais de paresseux, de non-entrepreneurs et n'ayant aucun sens de l'initiative, sans se demander pourquoi.

Les effets de la crise des années soixante-dix et d'aujourd'hui ont fort heureusement attiré l'attention non seulement des pouvoirs publics mais aussi de la population sur l'importance de participer personnellement au développement économique de leur pays, en créant eux-mêmes leurs propres entreprises, donc leur propre main-d'œuvre, en valorisant si possible les ressources locales, en générant une valeur ajoutée plus importante, en réinvestissant les bénéfices dans le pays etc.

C'est ainsi que la création d'un secrétariat d'Etat aux PME en 1983, érigé en Ministère des PME en 1984 est venu donner un souffle nouveau à l'image que l'on veut créer de la PME au Gabon.

## 1 . Les objectifs du ministère des PME

Avec sous sa tutelle l'agence de promotion de la PME, le Ministère des PME s'était donné pour objectif d'assurer l'exploitation et la transformation des ressources locales par les Gabonais seuls ou en association, et participer ainsi à la diversification économique ; de promouvoir l'épanouissement des Gabonais et enfin d'assurer l'emploi à ces derniers.

En fait, les grandes orientations et l'élaboration des grandes politiques telles les politiques d'investissement ou les politiques fiscales liées au PME, les politiques commerciales, etc. relèvent du Ministère des PME.

Sur le plan technique, le Ministère des PME, par l'entremise de Promogabon a le devoir d'assister les petits et moyens entrepreneurs tant en amont - c'est-à-dire montage des dossiers, étude de faisabilité pour la demande d'agrément au régime PME, afin de bénéficier des avantages prévus par la Loi 1/81 (voir en annexe No 2) - qu'en aval, par l'encadrement et le suivi des entreprises agréées, dans la gestion de celles-ci.

Outre Promogabon dont les objectifs et les réalisations seront examinés plus loin, le Ministère des PME a sous sa tutelle le fonds d'aide et de garantie dont l'objectif est de participer aux capitaux permanents des entreprises. Ce fonds a sa disposition deux guichets dont :

1 - le fonds de garantie, qui avalise les emprunts octroyés par les banques et autres institutions financières.

2 - le fonds d'aide, qui intervient par une aide directe aux PME, sous forme de subvention ou d'avance avec ou sans intérêt.

Ceci dit, la question que l'on se pose ici est celle de savoir jusqu'à quel point les objectifs énoncés ci-haut sont réalisés et répondent aux besoins et s'il y a cohérence entre ces objectifs et les moyens mis en oeuvre pour leur réalisation.

Pour cela, un stage d'études de cinq mois allant du 1er mars 1986 au 31 juillet 1986, a été effectué à Promogabon - principal acteur auprès des entrepreneurs gabonais et représentant de l'Etat -. Ce stage a permis, à travers la lecture de quelques rapports d'activités et d'études, de journaux et revues disponibles, d'interviews ou de discussions avec les

différents directeurs, dont celui de l'assistance et de l'encadrement, celui des études, celui des finances et celui des services administratifs, de nous faire une idée assez faible, certes, du rôle qu'a joué l'Etat pour promouvoir l'esprit d'entreprise chez les Gabonais. Ce, compte tenu non seulement de la pauvreté des renseignements sur les réalisations passées mais aussi, à cause de nombreux changements subis par Promogabon depuis 1964, faisant en sorte que la majorité du personnel cadre (tous les directeurs) n'a pas plus de trois ou quatre années de service dans cette agence et n'a donc pas suivi son évolution effective.

## 2 . Promogabon

### 2.1. Son évolution

Créée le 29 octobre 1964, trois objectifs statutaires résumaient l'activité de Promogabon à cette période, soit :

- a) promouvoir et développer les établissements industriels et artisanaux au Gabon.
- b) faire des études, expertises - recherches, des essais industriels ou semi-industriels ; expérimenter l'outillage, faire des prospections et des sondages,
- c) accueillir, documenter et orienter les investissements tant nationaux qu'étrangers.

A cette époque, le gros de l'activité était concentré sur des activités industrielles et commerciales à grande dimension, et surtout à capitaux étrangers. Les activités artisanales et les PME ne recouvreraient encore que quelques unités. Des quatre établissements artisanaux appartenant à des Gabonais recensés à cette date, deux se verront obligés de fermer leurs portes par manque de compétence au niveau de la gestion de leurs entreprises, peut-on lire dans le rapport d'activité de 1971.

Les services rendus par Promogabon consistaient en grande partie à mettre des locaux à prix modique à la disposition des PME et des artisans, d'entreprendre ou de confier des études de marché sur certains produits à des bureaux d'études internationaux. Ce fut le cas de la raffinerie de pétrole de Port-Gentil ou de la brasserie de cette même ville.

En 1970, la mission de Promogabon fut orientée vers la promotion des PME. L'agence devait réaliser avec l'appui du BIT, un recensement des entreprises existantes et rechercher des créneaux à exploiter ; ce travail ne fut jamais terminé rapporte l'étude d'APRODI.

En 1973, Promogabon a été chargée d'assurer l'instruction des dossiers pour le fonds de garantie des PME.

Ce fonds appelé "Fonds de garantie de Promogabon" fut créé en 1973 par l'Etat avec une dotation de cent trente millions de francs CFA. En 1983, il restait environ 40 millions de FCFA en dépôt à la banque gabonaise de développement (BGD), 90 millions ayant servi à dédommager les banques pour mauvaises créances, d'où un taux de défaillance assez élevé de 43 % des prêts garantis (APRODI, 1983). Ce fonds devait faire place au nouveau fonds créé par la Loi 1/81 : le "Fonds d'aide et de garantie aux PME", doté par l'Etat de 400 millions de FCFA. Ce fonds était destiné au financement de tout projet à caractère industriel et commercial susceptible de contribuer au développement de la PME gabonaise telle que définie par la Loi 1/81, soit : "Des entreprises qui sont la propriété de personnes physiques gabonaises, des sociétés dont le capital est détenu à plus de 50 % par des Gabonais, dont les fonctions de direction sont effectivement exercées par des nationaux et qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 millions de FCFA".

De janvier 1984 à Mai 1986 environ 70 millions de FCFA ont été octroyés en prêts à des promoteurs, avec près de la moitié du montant total allant au financement d'un seul projet.

C'est après janvier 1984, date à laquelle elle sera restructurée, que l'agence Promogabon présente une nouvelle image. En effet, c'est le 30 décembre 1983 que Promogabon précédemment appelé "Agence gabonaise de promotion industrielle et artisanale", est érigée en "Agence nationale de

promotion de PME gabonaise".

## 2.2. Le rôle de Promogabon

Théoriquement, conformément à l'article 3 de la Loi 13/83, Promogabon a pour objet de promouvoir la création et le développement de petites et moyennes entreprises gabonaises, ou à participation majoritaire, particulièrement de nature industrielle et aussi de type artisanal, effectivement dirigées par des nationaux.

Sa mission se résume comme suit :

- procéder à l'analyse technique, économique et financière des demandes reçues par le Ministère de tutelle technique en vue de bénéficier des dispositions de la Loi 1/81, instituant des mesures administratives et financières propres à promouvoir les petites et moyennes entreprises gabonaises.
- fournir aux promoteurs une assistance depuis la conception du projet jusqu'à sa réalisation et sa gestion ;
- procéder directement ou indirectement à toutes études, expertises et recherches de nature à favoriser la création de

petites et moyennes entreprises dans les différentes provinces du pays ;

- mettre à la disposition des promoteurs d'entreprises des moyens matériels tels que des domaines industriels, sous forme de vente, de location, de location-vente ou autres ;
- encadrer les petites et moyennes entreprises gabonaises qui bénéficient d'une assistance financière et aider, dans des domaines de la technique et de la gestion, celles qui en font la demande ;
- aider les PME gabonaises à s'organiser en groupement professionnel.
- réaliser les actions et les programmes de formation des responsables et du personnel des PME gabonaises.

### 2.3. Les activités de Promogabon

Promogabon gère un certain nombre d'activités et services à caractère commercial que nous n'aborderons pas ici. Nous nous concentrerons sur les

activités d'assistance et d'encadrement aux artisans et aux petits et moyens entrepreneurs.

Comme nous l'avons souligné plus d'une fois, Promogabon doit jouer le rôle d'assistant et de conseiller auprès des artisans et des petits et moyens entrepreneurs.

Force nous est de constater que ce rôle s'est jusqu'ici limité à l'étude économique et au montage de dossiers devant être soumis à la Commission d'agrément au régime PME afin d'avoir accès ou de bénéficier des avantages prévus par la Loi 1/81. Au total, près d'une cinquantaine de dossiers ont été montés par Promogabon sur l'ensemble des soixante-dix entreprises agréées au régime PME entre le 31 mai 1984 et le 27 mai 1986, pour un chiffre d'affaire annuel d'environ 5,5 milliards de FCFA. (rapport d'activité, 1985).

Quant au rôle de conseiller, il ne s'est joué que de façon sporadique. La plupart des interventions sur le terrain ont été effectuées par les experts du Bureau international du travail en service à Promogabon. Ces interventions très limitées sont loin d'atteindre les objectifs visés par le Ministère des PME et de satisfaire la demande dans ce domaine. La demande est très importante si l'on pense aux nombreux problèmes auxquels les entreprises artisanales et les PME ont à faire face, tant au niveau de l'organisation qu'à celui de l'administration, même si elle ne se limite qu'aux entreprises agréées.

Une action très louable a été entreprise au début de 1986. Deux séminaires sur la gestion des PME ont été organisés et tenus par Promogabon avec le concours du BIT, à l'intention des promoteurs gabonais. Même si cette première expérience n'a constitué qu'une initiation, elle a retenu l'attention des promoteurs qui ont manifesté le désir de voir se renouveler de telles activités, non seulement à Libreville, mais aussi dans toutes les provinces du Gabon afin d'éviter le déplacement aux promoteurs et surtout de permettre à un nombre plus grand d'y participer.

En résumé de ce qui précède, on peut conclure que loin d'être une priorité des activités de l'Etat, le développement de l'esprit d'entreprise des Gabonais est resté jusqu'au début des années quatre-vingt ignoré. Ceci était rendu possible par un environnement socio-culturel, économique et politique favorable, offrant beaucoup de facilité à la population gabonaise, peu nombreuse, et ne suscitant aucun intérêt pour des activités à risque ou exigeant des sacrifices, comme la création d'entreprise.

Jusque là, les politiques, les lois, les avantages liés à la création d'entreprise et à l'investissement sont d'ordre général et s'adressent à l'ensemble des promoteurs exerçant leurs activités au Gabon. Rien ne vise spécifiquement les nationaux.

Au moment où l'Etat prend conscience de l'importance de l'implication des nationaux, dans le tissu économique, on se hâte d'élaborer des politiques, à l'exemple de la Loi 1/81, visant à stimuler la création d'entreprises par les Gabonais.

Cependant, lecture faite des dispositions prévues à cet effet, on s'aperçoit que, non seulement il y a des barrières d'accès à ces dispositions, donc qu'elles ne touchent pas tous les Gabonais désireux de se lancer en affaires ou même ceux qui y sont déjà, puisque plusieurs dossiers sont rejettés lors de la Commission d'agrément pour diverses raisons, mais aussi, telles qu'elles se présentent et s'appliquent actuellement, elles tendent plus à rejoindre les entrepreneurs déjà établis et ceux ayant déjà une idée ou un projet de création, plutôt que le "Commun des mortels", en ce sens qu'elles n'iront pas jusqu'à susciter l'intérêt ou éveiller l'idée de création chez ceux qui n'y ont jamais pensé.

Ainsi, si le problème comme on semble l'imaginer est un manque de prédisposition des Gabonais au monde entrepreneurial, des solutions au niveau organisationnel - c'est-à-dire, aide financière, assistance technique et administrative des entreprises existantes et agréées, montage de dossiers etc.- n'auront qu'un effet limité sur le problème qu'on veut résoudre, à savoir : amener plus de Gabonais à créer des entreprises à caractère économique.

D'autre part, si la stratégie actuelle de l'Etat que l'on considère utile, mais non primordiale dans le processus de développement de l'esprit d'entreprise des Gabonais est à redéfinir, il s'avère aussi que les moyens tant humains que financiers et matériels mis en place pour l'exécution des différentes politiques de promotion restent insuffisants.

D E U X I E M E P A R T I E

L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

## **CHAPITRE VI**

### LE CADRE CONCEPTUEL ET LA METHODOLOGIE

#### 1 . Le cadre conceptuel

Comme on l'a vu au troisième chapitre, trois courants se dégagent pour expliquer l'émergence de l'entrepreneurship chez un individu ou dans une société donnée.

Dans le premier courant défendu par les économistes, l'entrepreneurship dépend des conditions économiques (marché, main-d'oeuvre, matières premières, capital, technologie).

Un deuxième courant défendu cette fois par les psychologues, les sociologues, les anthropologues attribue l'émergence de l'entrepreneurship à des facteurs psychologiques et socio-culturels voire historiques. Pour les adhérents à ce courant, les facteurs économiques sont nécessaires au développement ou à l'émergence de l'entrepreneurship, mais non suffisants.

Un troisième courant intègre les deux premiers et ajoute l'Etat comme facteur régulateur ..

De façon schématisée, AROCENA, BERNOUX, CAVALIER, MINGUET, RICHARD (1980) parlent de trois pôles déclencheurs de l'idée de créer, qui sont interreliés :

- le pôle personnel : vécu du créateur et ses ressources
- le pôle relationnel : son réseau de relations
- le pôle professionnel : son vécu professionnel et sa connaissance de l'entreprise.

Cependant, l'entrepreneurship, c'est-à-dire les qualités qui distinguent l'entrepreneur potentiel des autres, (Julien 1986, P.3) n'est qu'un variable parmi tant d'autres nécessaire à la création. Outre l'entrepreneurship, Julien parle de l'innovation, de gestion et ressources humaines et enfin de motifs.

La présente recherche se limite à l'étude de l'entrepreneurship, compte tenu du rôle moteur qu'il joue dans le processus de création d'entreprise.

Ainsi, si l'on reprend les termes de Julien (1986, P. 3), l'entrepreneurship désignerait un ensemble de qualités qui distinguent l'entrepreneur potentiel des autres. Donc, nous pouvons déduire que l'entrepreneurship désigne des façons de faire, un ensemble de comportements qu'on retrouve chez certaines personnes et non chez d'autres.

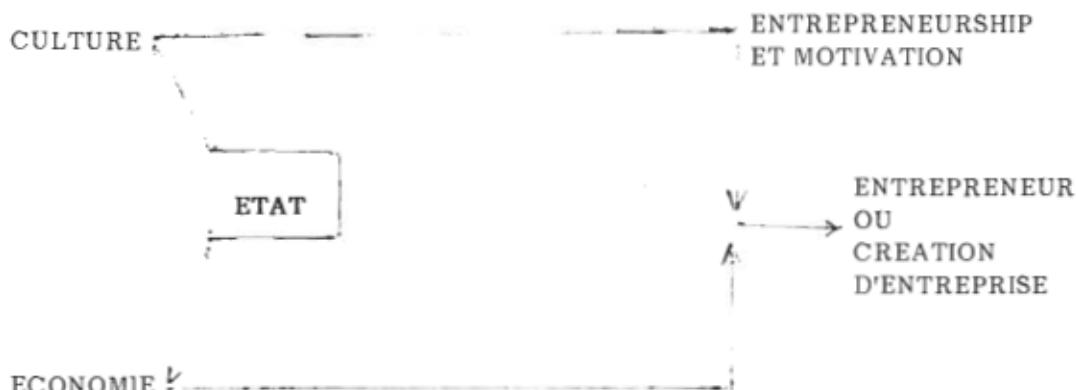
Et, comme le soutient Ross A. Webber (1969), les individus agissent, pensent et rêvent en fonction des normes et des standards qu'ils ont appris dans le milieu culturel où ils ont évolué. Le milieu culturel influence l'ordre d'importance des besoins humains et quel comportement adopter, ajoute-t-il.

Ainsi, même si nous reconnaissons le poids des facteurs économiques et organisationnels sur l'actualisation de l'entrepreneurship en entrepreneur, où du passage des idées à l'action, dans la présente étude l'emphase a été mise sur les facteurs socio-culturels et personnels pour essayer de comprendre le comportement des Gabonais face au monde entrepreneurial. En plus, compte tenu du fait que l'environnement socio-culturel est encadré par l'Etat, celui-ci a été pris en considération pour son rôle de régulateur qui peut encourager ou freiner l'entrepreneurship dépendamment des orientations choisies. Ceci nous donne le schéma suivant :

## SCHEMA

## SCHEMA NO. 1 :

Processus de création d'entreprise :  
 Facteurs influençant l'entrepreneurship  
 et l'élosion d'entrepreneurs.



où culture =

- éducation
- expérience personnelle
- expérience professionnelle
- milieu d'origine social
- milieu d'origine familial

économie =

- capital
- matière première
- marché
- main-d'oeuvre
- technologie

## 2 . Méthodologie et choix de l'échantillon

### 2.1. Instrument de cueillette des données

La cueillette des données a été effectuée par interview d'entrepreneurs gabonais et étrangers et de gabonais non-entrepreneurs. Pour nous aider à réaliser ces interviews, un questionnaire structuré, à question fermées et ouvertes (voir annexe No.1), portant sur l'origine sociale du sujet, son éducation, son expérience antérieure, ses motivations envers les affaires, sa religion, son milieu d'origine familial avait été élaboré à partir de modèle déjà existant

### 2.2. Echantillon

L'objet de l'étude étant de comprendre pourquoi les Gabonais créent moins d'entreprises que les étrangers dans un même environnement, trois groupes de sujets devaient constituer notre échantillon.

- dans un premier groupe, nous classons des entrepreneurs d'origine étrangère (Africains non - gabonais), de différents secteurs d'activités,

- dans un deuxième groupe il est question d'entrepreneurs d'origine gabonaise.
- enfin, un troisième groupe comprend des Gabonais opérant dans les secteurs dits non-économiques.

Ceci veut dire que notre échantillon est de type stratifié par groupe d'individus et par secteurs.

Le recensement par Promogabon au cours de l'année 1985 des petites et moyennes entreprises et d'entreprises artisanales existantes au Gabon d'une part, d'autre part la liste d'entreprises (PME et entreprises artisanales) gabonaises agréées au régime des PME disponible à Promogabon nous a servi de base pour constituer notre échantillon des deux premiers groupes. Quant au troisième groupe, les sujets ont été choisis par référence dans la population active du secteur privé et public et parmi les étudiants finissants de l'institut de gestion et de l'école des ingénieurs.

L'objectif de départ était de réaliser au moins une soixantaine d'interviews dans l'ensemble. Cependant, ceci n'a pas pu être possible compte tenu du temps que prenait chaque rencontre, ce qui semblait préoccuper les sujets, et surtout du refus ou de la réticence de plusieurs entrepreneurs à se faire interviewer.

Le processus consistait à distribuer les questionnaires aux sujets choisis, en leur expliquant les objectifs de l'étude, et à prendre ensuite un rendez-vous pour l'interview. Entretemps le sujet pouvait prendre note du questionnaire et même commencer à répondre aux questions fermées. Lors de l'interview, nous passions en revue chacune des questions pour nous assurer qu'elles étaient bien comprises et pour les compléter au besoin.

C'est ainsi que sur soixante questionnaires distribués, 36 questionnaires ont pu être récupérés et les interviews réalisées. Certains n'étaient pas au rendez-vous, laissant parfois le questionnaire blanc à leur secrétaire, alors que d'autres refusaient tout simplement de répondre aux questions sous prétexte que celles-ci constituaient une espèce d'espionnage.

Cependant, soulignons que cette lacune a pu en partie être comblée puisque l'enquête réalisée par Promogabon en 1985 sur tout le territoire gabonais et portant sur près de dix mille (10000) PME gabonaises et étrangères soulevait la plupart des questions que nous abordions dans notre étude. La différence avec notre étude réside dans le fait que cette enquête de Promogabon ne distingue pas l'entrepreneur, soit la personne qui crée, achète ou hérite d'une entreprise et s'occupe personnellement de la gestion de celle-ci, du simple investisseur, c'est-à-dire une personne qui

crée, achète ou hérite d'une entreprise et en confie la gestion à une tierce personne. Cette enquête ne distingue pas non plus dans certains cas les entreprises appartenant aux nationaux de celles appartenant aux étrangers.

### 2.3. Méthode d'analyse des données

Compte tenu du nombre limité de sujets, nous avons jugé mieux de faire une analyse qualitative plutôt que statistique. Pour les données générales de base nous avons eu recours aux résultats de l'enquête entreprise par Promogabon en 1985 sur un échantillon beaucoup plus large.

Quant aux données que nous avons recueillies, nous examinons d'abord les relations entre les différents indices d'entrepreneurship et entre les différentes caractéristiques socio-culturelles pour chacun des sujets . Puis nous mettons en relation les indices d'entrepreneurship avec les caractéristiques socio-culturelles pour chaque sujet et pour chaque groupe de sujets, afin d'essayer d'identifier des modèles "Patterns" et de déceler des cohérences entre les positions sur les diverses variables.

Ensuite nous faisons la comparaison de ces caractéristiques pour les trois groupes de sujets afin de voir s'il existe des différences fondamentales pouvant expliquer leur orientation vers un type donné d'activité.

## **CHAPITRE VII**

### **RESULTATS**

Dans ce chapitre, nous analyserons les résultats de la recherche sur le terrain. Nous présenterons d'abord les trois groupes de sujets rencontrés, puis, nous ferons la classification des entreprises en terme de capital investi au départ, en terme d'âge et en terme de chiffre d'affaires. Nous poursuivons avec les indices permettant d'évaluer le degré d'entrepreneurship, ensuite nous étudierons les antécédents des sujets rencontrés, leurs origines sociales et familiales. Enfin, nous mettrons en relation les indices d'entrepreneurship avec les antécédents, l'origine sociale et familiale de chaque sujet afin de voir s'il se présente des différences qui expliqueraient qu'un groupe soit plus entrepreneur qu'un autre.

## 1 . Présentation des sujets

### 1.1. Entrepreneurs gabonais et étrangers

Nous ne tenions à inclure dans notre échantillon que des entrepreneurs au sens vrai du terme, c'est-à-dire des personnes qui gèrent elles-mêmes une entreprise qu'elles ont créée ou achetée ou dont elles ont hérité. Cette restriction a bien sûr rendu difficile la constitution de notre échantillon, compte tenu non seulement du nombre limité de cette catégorie de personnes dans la population totale, mais aussi, comme on l'a déjà souligné, de la réticence de plusieurs entrepreneurs à livrer l'information demandée.

Par rapport à la répartition de l'enquête Promogabon (voir annexe 3), à peu près toutes les branches d'activités sont représentées de façon presque égale dans chacun des deux groupes d'entrepreneurs (Gabonais et étrangers).

Le tableau 2 présente le nombre d'entrepreneurs rencontrés ainsi que le domaine d'activité dans lequel ils oeuvrent.

### 1.2. Gabonais non-entrepreneurs

Rappelons que ce troisième groupe de personnes avait été choisi

pour servir comme groupe de contrôle, en ce sens qu'on s'attendait à y retrouver des caractéristiques socio-culturelles différentes des deux premiers groupes, caractéristiques qui expliqueraient leur orientation vers des secteurs non économiques, plutôt qu'économiques.

Comme on peut le voir au tableau ci-dessous dix sujets au total ont été choisi parmi les travailleurs du secteur privé et public, et parmi les finissants de l'Institut de gestion et de l'école des ingénieurs.

Tableau No. 1 - Répartition des Gabonais non-entrepreneurs par type d'activités

TYPE D'ACTIVITE	NOMBRE DE PERSONNES
Travailleurs secteur privé	3
Travailleurs secteur public	4
Etudiants (finissants)	3
TOTAL	10

Tableau No. 2 - Echantillon final par branche d'activité et par groupe d'entrepreneurs comparé à la population totale - Ville de Libreville

Activité	POPULATION TOTALE 1		ECHANTILLON FINAL	
	Entreprises Gabonaises	Entreprises étrangères	Entreprises Gabonaises	Entreprises étrangères
Production & services	59	81	4	1
Construction-Bâtiment- Menuiserie	38	140	3	3
Coiffure	17	71	1	1
Cordonnerie	66	3	1	-
Couture	34	266	1	1
Commerce	775	2171	2	2
Boulangerie-Pâtisserie	4	16	-	1
Photographie	5	38	-	1
Mécanique-auto et réparation	37	237	1	1
Restauration	22	151	1	-
Bois	41	102	1	-
TOTAL			15	11

1. Puisque nous ne connaissons le nombre d'entreprises effectivement gérées par le propriétaire, ces chiffres ont été estimés en appliquant le pourcentage d'entreprises gérées par le propriétaire tel qu'avancé par Promogabon, sur le nombre total d'entreprises recensées pour la ville de Libreville pour chaque branche d'activité et par groupe d'entrepreneurs.

Comme on peut le constater dans le tableau 2, cet échantillon qui a servi à l'analyse est loin d'être représentatif et ne devrait prêter à aucune extrapolation statistique. Non seulement la taille ne le permet pas, mais aussi, le fait que l'enquête n'ait porté que sur les entrepreneurs oeuvrant à Libreville.

## 2 . Classification des entreprises en fonction du capital de départ, de l'âge et du chiffre d'affaires

Il apparaît que plus de la moitié des étrangers ont investi 500.000 FCFA et moins, alors que du côté des entrepreneurs Gabonais la situation est différente, puisque la majorité de ceux-ci ont investi plus d'un million de FCFA. (voir tableau 3). Ceci semble aller de pair avec la source principale du capital, qui demeure soit l'épargne personnelle ou l'emprunt auprès de parents et d'amis pour les entrepreneurs étrangers, alors qu'elle est constituée d'aide gouvernementale, d'emprunt bancaire et d'épargne personnelle du côté des entrepreneurs gabonais. La faible mise de fonds correspond aussi aux habitudes des Ouest-africains dont la spécialité, comme le souligne l'enquête Promogabon, est le petit commerce (voir résultats de l'enquête en annexe 3). En effet, comme le montrent ces chiffres, les étrangers (Africains en majorité) investissent beaucoup plus dans des activités peu coûteuses, notamment dans le petit commerce (Ouest-africains en particulier) et dans les activités exigeant des connaissances techniques comme les cordonneries, les bijouteries, les ateliers de couture, les

studios de photographie, la pêche, la construction particulièrement la fabrication de parpaings), les ateliers de mécanique et de réparation de toutes sortes.

Pour ce qui est de l'âge des entreprises, c'est dans le groupe des entrepreneurs étrangers qu'on retrouve plus d'entreprises âgées, la majorité d'entre elles ayant entre cinq et dix ans d'existence. Du côté des entreprises gabonaises, plusieurs d'entre elles ont moins de cinq ans. Ceci corrobore les résultats de l'enquête de Promogabon qui, sans faire la distinction entre entreprises gabonaises et entreprises étrangères rapporte que pour l'ensemble des secteurs environ 77 % d'entreprises ont cinq ans et moins d'existence. C'est dans les boulangeries, le bois et la pêche qu'on retrouverait les entreprises les plus anciennes. Or, selon la même enquête, le taux de participation des Gabonais dans ces trois groupes d'activités est respectivement de 31 %, 39 % et 25 %. Il ne fait donc nul doute que la majorité des entreprises plus anciennes appartiennent aux étrangers.

En termes de chiffre d'affaires, les entreprises appartenant aux Gabonais sont relativement importantes. Ceci s'explique non seulement par leur taille (capital, main-d'œuvre), mais aussi, comme on l'a déjà dit par le fait qu'on les retrouve dans les secteurs les plus modernes comparativement aux entreprises appartenant à d'autres Africains (en particulier ceux venant de l'Ouest).

Tableau No. 3      Capital de départ par groupe d'entrepreneurs

Montant du Capital	Entreprises Gabonaises	Entreprises Etrangères
100 000 à 500 000	3	7
500 000 à 1 000 000	3	2
Plus de 1 000 000	9	2
TOTAL	15	11

Tableau No. 4 : Chiffre d'affaires de la dernière année d'exploitation  
(1985) par groupe d'entrepreneurs

Montant du chiffre d'affaires	Entreprises Gabonaises	Entreprises Etrangères
Moins d'un million	1	1
Entre un et cinq millions	5	6
Plus de cinq millions	9	4
TOTAL	15	11

### 3. Indices d'entrepreneurship

Nous avons défini l'entrepreneurship au départ comme la capacité pour tout individu de créer, d'acheter ou d'hériter d'une entreprise et de s'occuper personnellement de la gestion de celle-ci, donc d'opérer les changements qui s'imposent pour le bon fonctionnement visant sa survie ou son développement. Nous avons regroupé sous cette rubrique tous les éléments qui permettent de penser qu'il y a esprit d'entreprise ou de créativité : motivation, action de créer, de gérer une entreprise, d'opérer des changements.

En dehors des motivations et des raisons qui expliquent le choix du secteur d'activité, les autres variables méritent moins d'attention dans la mesure où il n'y a pas de réponses discriminantes. Au niveau de la création d'entreprise, par exemple, pratiquement tous les entrepreneurs sont eux-mêmes créateurs de leur entreprise (gabonaise et étrangère).

On remarque donc que la majorité de ceux qui ont invoqué le besoin de se faire de l'argent comme motivation ont choisi le secteur dans lequel ils oeuvrent à cause du faible coût de l'investissement. Alors que ceux qui ont invoqué le besoin d'indépendance se retrouvent plus nombreux dans la catégorie "Opportunité, vocation ou autres". (Voir tableau No.5 et No.6).

### 3.1. Motivations

Comme on peut le voir dans les tableaux No. 5 et No. 6 ci-dessous, les Gabonais invoquent plus souvent le besoin d'indépendance comme motivation pour se lancer en affaires, alors que du côté des étrangers, c'est surtout le besoin de gagner plus d'argent qui revient souvent. On enregistre aussi quelques cas dont la motivation est le manque d'emploi ou les problèmes avec l'employeur. Ces résultats confirment ceux de Promogabon (1985, P.24), selon lesquels la motivation pour se lancer en affaires serait le manque d'emploi dans 30 % des cas, des problèmes avec l'employeur dans 13 % des cas, l'opportunité dans 22 % des cas et le besoin d'indépendance dans 35 % des cas, ceci pour les deux groupes d'entrepreneurs confondus. Cependant, l'enquête souligne que les étrangers invoquent surtout le manque d'emploi ou les problèmes dans l'emploi antérieur, alors que les Gabonais sont plus nombreux dans la catégorie "circonstance favorable, recherche d'indépendance ou autres".

Tableau no 2 : Typologie des entrepreneurs et leur motivation

	Motivation pour se lancer en affaires	Mode d'acquisition de l'entreprise	Changements effectués et projet d'expansion	Secteur d'activité	Motivation pour le choix du secteur d'activité
No du sujet	1-être indépendant 2-par manque d'emploi 3-pour gagner plus d'argent 4-problème avec employeur 5-autres	1-création 2-achat 3-héritage	1-pas de changement 2-expansion de marché 3-achat nouvel équipement 4-amélioration du produit et des techniques de production 5-construction 6-introduction d'un nouveau produit 7-autres	1-secteur primaire 2-secteur secondaire 3-secteur tertiaire	1-par vocation 2-opportunité 3-faible investissement 4-par amour 5-autres
1	1	3	2+3+7 [projet]	2	2+5 [continuité]
2	1	1	1+7+5+3[projet]	2	1
3	5	1	1	2	5[valoriser les compétences de sa femme]
4	3	1	1	3	5[rencontrer toutes sortes de personnes])
5	1	1	4+3	3	3+
6	1	1	5+3 [projet]	2	4+5
7	1	1	4+3+5 [projet]	3	1+
8	1	1	2+3+5+[projet]	2	1+4
9	1	1	1+2+ [projet]	2	1
10	2	1	6	1	2
11	1+3	1	6+3	2	1
12	1	1	4	2	3+1
13	1	1	6	3	2
14	1	1	3+4+5+7	2	2
15	1	1	5+7	3	1

Tableau No 5 INDICES D'ENTREPRENEURSHIP POUR LES ENTREPRENEURS ETRANGERS

	Motivation pour se lancer en affaires	Mode de création	Changements effectués et projet d'expansion	Secteur d'activité	Motivation du choix du secteur d'activité
No du sujet					
1	1-être indépendant	1-création	1-pas de changement	1-secteur primaire	1-par vocation
2	2-par manque d'emploi	2-achat	2-expansion de marché	2-secteur secondaire	2-opportunité
3	3-pour gagner plus d'argent	3-héritage	3-achat nouvel équipement	3-secteur tertiaire	3-faible investissement
4	4-problème avec employeur		4-amélioration du produit et des techniques de production		4-par amour
5	5-autres		5-construction		5-autres
			6-introduction d'un nouveau produit		
			7-autres		
1	3	2	1	3	3
2	3	1	4+6	3	3
3	3	1	3	2	3
4	4	1	5+3 [projet]	2	1+3
5	3	1	3+5 [projet]	3	3
6	1	1	3	2	1+3
7	3	1	4+3 [projet]	3	3
8	1	1	5	2	1+3
9	3	1	1	3	2
10	2	1	5+4+6	2	1
11	5	3	3	2	5 [continuité]

Evidemment cette particularité des étrangers est associée à la situation de l'immigrant. En effet, les étrangers, par manque d'emploi dans leur pays d'origine ou par souci de se faire plus d'argent sont arrivés au Gabon, souvent sous contrat avec des grandes sociétés et ont fini par s'installer à leur propre compte. Ce sont des gens avec des aptitudes ou des qualifications techniques, qui se réfèrent aux problèmes auxquels ils ont eu à faire face dans leur emploi antérieur pour créer des entreprises de production et services.

### 3.2. Mode de création

Qu'il s'agisse de Gabonais ou d'étrangers, la majorité des entrepreneurs ont crée eux-mêmes leur entreprise. Promogabon parle de 90 % dans son enquête.

### 3.3. Changements

Pour ce qui est des changements apportés à l'entreprise, il semble ne pas y avoir de différences significatives entre les deux groupes d'entrepreneurs. Les changements qui sont en grande partie des imitations ou des transports de technologies, plutôt que des innovations absolues sont apportés dans presque toutes les entreprises à l'exception de quelques-unes

appartenant aux deux groupes d'entrepreneurs. La plupart de ces dernières étant très jeunes (moins de 4 ans) on peut supposer que cette situation est attribuable à leur âge.

Par contre, selon l'enquête de Promogabon (1985, P.48), 13 % de PME de production et 17 % de PME de commerce ont introduit de nouveaux produits et services dans le secteur non structuré, 12 % et 30 % dans le secteur moderne. 26 % de PME de production (fabrication et transformation de produits) et services (Pharmacies, cabinets médicaux) ont introduit de nouveaux procédés dans le secteur non structuré et 27 % dans le secteur moderne. 18 % de PME de production et services et 24 % de PME de commerce ont trouvé de nouvelles sources d'approvisionnement de matières premières et des produits ou marchandises dans le secteur non structuré, 37 % et 23 % dans le secteur moderne. Ici également, l'âge paraît être un facteur important si l'on considère que près de 76 % des entreprises répertoriées par Promogabon ont cinq ans et moins dont 32 % ont un an et moins. Donc, elles se situent pratiquement dans leur phase de démarrage, phase pendant laquelle on ne peut vraiment pas parler d'innovation.

#### 4 . Antécédents, origine sociale et familiale

##### 4.1. Niveau d'instruction et formation

Comparativement aux entrepreneurs étrangers, les entrepreneurs

gabonais sont plus scolarisés. Alors que la majorité de ceux-ci ont plus de 13 ans de scolarité, la plupart des entrepreneurs étrangers n'ont pas fréquenté l'école et ont au contraire une très grande expérience professionnelle. Ces résultats corroborent, une fois de plus, ceux de l'enquête Promogabon, résultats selon lesquels il y aurait 20 % d'analphabètes dans le secteur non structuré et 10 % dans le secteur moderne dont près de 92 % d'étrangers (enquête Promogabon 1985, P. 54). Par contre, pratiquement tous les étrangers ont un métier, appris soit dans une entreprise, soit sur le tas dans leur pays d'origine ou dans un autre pays africain. Métier qu'ils pratiquent par la suite dans le cadre de leurs activités personnelles, ce qui n'est pas toujours le cas pour les Gabonais qui ont pour la plupart suivi un enseignement général et ne se lancent pas toujours dans la spécialité pour laquelle ils ont été formés. Ceci corrobore le fait que certains d'entre eux parlent d'opportunité dans le choix d'une activité.

Au niveau de la production et des services, l'enquête Promogabon (1985, P. 53) fait état de 10 % de personnes dans le secteur non structuré et 28 % dans le secteur moderne qui ont appris à l'école le métier qu'ils pratiquent actuellement. Ces taux sont de 53 % et 24 % pour ceux qui l'ont appris dans une PME et enfin de 26 % et 19 % pour ceux l'ayant appris sur le tas. Au niveau du commerce, les taux sont respectivement de 4 % et 12 % pour ceux qui l'ont appris à l'école, 18 % et 21 % pour ceux qui l'ont appris

dans une PME et enfin, 76 % et 41 % pour ceux qui l'ont appris par eux-mêmes. Ceci correspond à la tendance réelle, à savoir, l'importance du nombre d'Africains de l'ouest (analphabètes apprenant souvent par eux-mêmes) dans le commerce, ou même dans la production et les services quand on sait que les PME gabonaises, contrairement à celles d'autres pays africains, utilisent très peu d'apprentis (environ 7 % du total de la main-d'oeuvre selon enquête Promogabon, 1985, P. 55).

#### 4.2. Expérience professionnelle et personnelle

Dans l'enquête Promogabon (1985, P. 53), on peut lire que l'expérience antérieure joue un rôle plus important dans le fonctionnement efficace d'une entreprise que la formation scolaire. En fait, l'expérience tant professionnelle que personnelle s'avère importante non seulement dans l'efficacité du fonctionnement d'une entreprise, mais aussi dans la décision de se lancer en affaires. Car elle permet non seulement de générer des fonds nécessaires pour démarrer une entreprise dans la plupart des cas - près du tiers des Gabonais et plus de la moitié des étrangers ont eu recours à leur épargne personnelle pour démarrer leur entreprise ; Promogabon parle de la moitié pour l'ensemble des deux groupes -, mais aussi d'acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires à la gestion de celle-ci. De plus, elle permet de se constituer un réseau d'affaires. Certains entrepreneurs ont déclaré s'être implantés à l'endroit où ils se trouvent en ce moment

parce qu'ils étaient connus et connaissaient leur entourage ; pour cela disaient-ils, il était plus facile de vendre leurs produits. Et, même certains étrangers disaient préférer s'installer dans le quartier où ils ont habité depuis leur arrivée au Gabon puisqu'ils connaissaient ou étaient connus des personnes qui y vivaient.

Ainsi, qu'il s'agisse d'entrepreneurs gabonais ou d'entrepreneurs étrangers – encore plus dans ce dernier cas –, l'expérience antérieure a été déterminante dans le processus de création de leur entreprise. Dans la majorité des cas les entrepreneurs ont occupé en moyenne deux emplois, ils ont travaillé en moyenne 4 ans et demi chez les Gabonais et 9 ans chez les étrangers avant de s'établir à leur propre compte.

Sans préciser le nombre d'années, l'enquête Promogabon (1985, P. 55), rapporte qu'au niveau de la production et des services, 7 % d'entrepreneurs n'ont pas eu d'expérience antérieure dans le secteur non structuré et 6 % dans le secteur moderne, 54 % et 27 % ont travaillé dans une PME alors que 39 % (secteur non structuré) et 67 % (secteur moderne) ont travaillé dans une grande entreprise ou dans l'administration. Au niveau du commerce, ces taux sont de 27 % (SNS) et 27 % (S.M.) pour ceux ayant travaillé dans une PME et enfin 27 % et 45 % pour ceux ayant travaillé dans une grande entreprise ou dans l'administration.

Une autre caractéristique qu'on retrouve chez les entrepreneurs des deux groupes est que ce sont des personnes qui ont voyagé, chose évidente pour les entrepreneurs étrangers puisqu'ils sont partis de leurs pays pour aller travailler ailleurs. Certains ont même travaillé dans un autre pays africain avant de se rendre au Gabon. On remarque aussi que pratiquement tous les entrepreneurs avaient côtoyé des entrepreneurs avant de s'établir à leur compte ou qu'ils avaient eu des amis ou des collègues d'école ou de travail qui s'y étaient établis.

#### 4.3. Milieu d'origine familiale et sociale

##### 4.3.1. Occupation des parents, des frères et des soeurs

Il apparaît que très peu d'entrepreneurs sont issus de parents ayant un niveau de scolarité relativement élevé et occupant une fonction administrative. En général ces entrepreneurs ont eux-mêmes un niveau de scolarité élevé et quand ils décident de se lancer en affaires c'est plus par besoin d'indépendance. Dans le cas des entrepreneurs gabonais, les parents sont plus scolarisés que ceux d'entrepreneurs étrangers. Cependant, dans les deux cas, les entrepreneurs rencontrés proviennent surtout de parents entrepreneurs ou commerçants. Ceci confirme l'observation de certains auteurs, dont Litvack et Maule (1974), Komives (1972) selon lequel la majorité des entrepreneurs proviendraient de parents entrepreneurs. Et même, dans le cas des entrepreneurs étrangers, non seulement le père ou

la mère est entrepreneur mais ils ont souvent, en plus, un frère entrepreneur.

#### 4.3.2. Lieu d'origine

Près de la moitié des entrepreneurs des deux groupes proviennent de milieux ruraux alors que l'autre moitié vient des petites villes de l'intérieur du pays d'origine ou de la capitale.

Du côté des étrangers, même si la majorité d'entre eux sont nés au village, la plupart ont quitté leur foyer familial jeune, en direction des grandes villes du pays ou même des pays voisins à la recherche d'un premier emploi ou de l'apprentissage d'un métier dans un atelier de mécanique, de mesuiserie, de couture, de coiffure etc. ceci, disent-ils, afin de venir en aide à leurs parents et à leurs frères plusieurs étant, soulignons-le, fils ou fille aîné de leur famille. (voir tableaux § et § ).

Pour ce qui est des Gabonais, la tendance est sensiblement la même. Près du tiers de l'ensemble des entrepreneurs gabonais est originaire de milieu rural, moins d'un tiers d'entre eux sont nés à Libreville alors que les autres proviennent de petites villes de l'intérieur du pays. En dehors de ceux qui sont nés à Libreville, certains y sont arrivés très jeunes pour y habiter avec un parent alors que d'autres arrivés entre l'âge de douze ans

et dix huit ans l'ont fait pour venir continuer leurs études dans les différents lycées et collèges de la Capitale.

Comparativement au groupe des non-entrepreneurs (technocrates) c'est dans le groupe des entrepreneurs que le nombre de personnes en provenance des milieux ruraux est plus élevé.

#### 4.4. Antécédents et origine sociale et familiale des technocrates par rapport à ceux des entrepreneurs

##### 4.4.1. Niveau d'instruction et formation

Dans la majorité des cas, les technocrates rencontrés ont un niveau de scolarité assez élevé. La plupart d'entre eux ont au moins 13 années de scolarité. Plusieurs d'entre eux (les deux tiers environ) ont suivi un enseignement commercial ou un enseignement général et n'ont appris aucun métier comme tel. La plupart d'entre eux ont appris le travail qu'ils effectuent en ce moment dans l'entreprise ou l'administration qui les emploie, par rapport aux groupes d'entrepreneurs, il n'y a pratiquement pas de différences au niveau scolarité avec le groupe d'entrepreneurs gabonais. La différence se fait plutôt sentir avec le groupe d'entrepreneurs étrangers car, comme on le sait il y a très peu d'entrepreneurs scolarisés dans ce groupe et la presque totalité d'entre eux ont un métier, chose qui n'existe pas chez les technocrates.

Tableau No 7 Caractéristiques socio-culturelles des technocrates

No du sujet	Motivation pour entreprendre les études	Niveau d'instruction et formation	Expérience professionnelle	Expérience personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	Pour avoir plus de chance d'avoir un emploi -Enseignement commercial -Maitrise en gestion	-17 ans de scolarité -Enseignement commercial -Maitrise en gestion	Finissant de l'institut de gestion, a déjà pensé se lancer en affaires. Le ferait s'il avait des moyens financiers.	A fait ses études au Gabon. A voyagé en France pour des vacances. A déjà côtoyé des entrepreneurs.	-Parents non-scolarisés-Père: 3e d'une famille de huit enfants -A été élevé par ses parents.	Originaire d'une petite ville du nord du Gabon.
2	Pour avoir plus de chance d'avoir un emploi -Enseignement commercial -Maitrise en gestion	-17 ans de scolarité -Enseignement commercial -Maitrise en gestion	Finissant de l'institut de gestion, n'a jamais pensé se lancer en affaires	A fait ses études au Gabon, n'a jamais voyagé à l'étranger.	-2e d'une famille de cinq enfants -frère jumeau. -Parents: père-fin des études primaires, gérant de magasin privé.	Originaire d'une petite ville du nord du Gabon.
3	Pour avoir plus de chance d'avoir un emploi -Enseignement technique -Technicien supérieur	-15 ans de scolarité -Enseignement technique -Technicien supérieur	Finissant de l'Ensil. (Ecole nationale des ingénieurs).  N'a jamais pensé se lancer en affaires	A fait ses études au Gabon	-Le père a quelques années d'études primaires, il est conducteur d'engin lourd dans société privée. -Ainé d'une famille de 9 enfants.	Originaire d'une petite ville du centre du Gabon.

Tableau No / Caractéristiques socio-culturelles des technocrates (suite)

No du sujet	Motivation pour entreprendre les études	Niveau d'instruction et formation	Expérience professionnelle	Expérience personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
4	Pour avoir un salaire plus élevé	-Enseignement technique. -17 ans et plus de scolarité. -Ingénieur en technologie et textile.	Travaille depuis 3 ans, n'a jamais pensé se lancer en affaires.	A fait ses études en Algérie et en France	-Les parents sont non-scolarisés Paysans. -2e d'une famille de dix enfants	Originaire d'un village dans le sud du Gabon
5	Plus de chance de se trouver un emploi. Relation avec capacités intellectuelles.	17 ans et plus de scolarité. Enseignement général- Maîtrise en sciences économiques.	Travaille depuis 3 ans se lancerait en affaires si les capitaux étaient disponibles.	A fait ses études au Maroc et en France - a côtoyé des études primaires, il est agriculteur au village- A grandi dans une petite ville du nord du Gabon. -Ainé de sa famille -A grandi avec ses parents.	-Le père a atteint la fin des études primaires. Il est agriculteur. Il est fils unique.	Originaire d'un village- A grandi dans une petite ville du nord du Gabon.
6	Plus de chance de se trouver un emploi -orientation scolaire	15 ans de scolarité -Enseignement technique -BTS en électromécanique -Apprentissage de l'électrotechnique dans l'entreprise.	Travaille depuis 2 ans. N'a jamais pensé se lancer en affaires.	A fait ses études au Gabon.	-Le père a atteint la fin des études primaires. Il est agriculteur. Il est fils unique.	Originaire d'une petite ville du nord.

Tableau No 7 Caractéristiques socio-culturelles des technocrates (suite)

No du sujet	Motivation pour entreprendre les études	Niveau d'instruction et formation	Expérience professionnelle	Expérience personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
7	Plus de chance de se trouver un emploi -Orientation scolaire.	-17 ans et plus de scolarité. Enseignement général -Doctorat en sciences écono-	Travaille depuis 1 an. A déjà pensé s'établir à son propre compte, le ferait si les moyens financiers sont disponibles.	A fait ses études en France. A déjà pensé s'établir à son propre compte, le ferait si les moyens financiers sont disponibles.	-Père: fin des études primaires. Cotoyé des entrepreneurs. -2e de la famille (2 enfants).	Originaire d'une petite ville du nord du Gabon.
8	Plus de chance de se trouver un emploi Orientation scolaire pour le choix de la branche.	-17 ans et plus de scolarité. DESS en économie de l'énergie.	Travaille depuis un an. N'a jamais pensé se lancer en affaires.	A fait ses études en France - A la fin des études cotoyé des entrepreneurs.	Le père a atteint les études primaires-Explorateur forestier. -4e d'une famille de quatre enfants.	Originaire de Libreville.
9	Plus de chance de se trouver un emploi.	-13 ans de scolarité -Enseignement général.	Travaille depuis 8 ans. Société d'Etat Métier appris en entreprise. N'a jamais pensé se lancer en affaires.	A fait ses études au Gabon- N'a jamais voyagé à l'étranger.	Le père a atteint les études primaires-infirmier -3e de sa famille.	Originaire d'une petite ville.
10	Pour avoir plus de chance de se trouver un emploi.	12 ans de scolarité Diplôme de secrétariat.	Travaille depuis 15 ans dans une institution d'Etat. A déjà pensé se lancer en affaires.	A cotoyé des entrepreneurs. A fait ses études au Gabon.	Les parents n'ont pas fréquenté l'école. Père: chef de canton 2e de sa famille.	Originaire d'un village - A grandi dans une ville.

#### 4.4.2. Expérience professionnelle et personnelle

Contrairement aux deux groupes d'entrepreneurs, les technocrates sont peu expérimentés. La moyenne du nombre d'années de travail antérieur est de trois ans, alors qu'elle était de 4 ans et demi chez les entrepreneurs gabonais et de neuf ans chez les entrepreneurs étrangers.

La moyenne d'âge -qui se situe autour de 30 ans - étant sensiblement la même entre les deux groupes d'entrepreneurs, les chiffres ci-dessus montrent qu'en effet les entrepreneurs étrangers se lancent sur le marché du travail très jeune comparativement aux entrepreneurs gabonais ou aux autres et corrobore le fait qu'ils écourtent leur scolarité ou n'y vont pas du tout, faute de moyens matériels, car, même si les parents sont commerçants, ils le font à un stade très artisanal qui ne permet pas en même temps de s'occuper d'une famille nombreuse et d'envoyer un fils à l'école.

#### 4.4.3. Origine familiale et sociale

Les 2/3 des technocrates proviennent de parents qui ont suivi au moins quelques années d'école primaire et qui travaillent soit dans l'administration, soit dans une entreprise privée.

Comparativement aux deux groupes d'entrepreneurs, très peu de gens proviennent de milieu rural, ils proviennent surtout de petites villes de l'intérieur du pays. Plusieurs d'entre eux ont terminé leurs études à Libreville ou à l'étranger.

D'autre part, très peu de technocrates parmi ceux que nous avons rencontré étaient issus de parents entrepreneurs ou avaient un frère ou un cousin entrepreneur. Enfin, contrairement aux deux autres groupes où la quasi-totalité est fille ou fils aîné, ici ils tiennent soit le deuxième, le troisième ou le quatrième rang de la famille. Ceci nous fait croire au devoir du fils ou de la fille aînée qui doit aller travailler souvent très jeune pour aider ses parents à élever ses frères, surtout dans les milieux défavorisés.

## 5 . Relation entre les indices d'entrepreneurship et l'origine socio-culturel

### 5.1. Création d'entreprise et origine socio-culturelle

Quand on compare les deux groupes d'entrepreneurs, la différence majeure se situe au niveau de la scolarisation. D'un côté les Gabonais très scolarisés, de l'autre les étrangers moins scolarisés ou pas du tout. Ceci nous met en face de deux types d'entrepreneurs dont :

- a) Les entrepreneurs les plus instruits qui détiennent en général les entreprises les plus importantes et qu'on peut appeler les entrepreneurs (selon le sens attribué par J.M.Toulouse , 1979) c'est-à-dire un individu qui recherche ou accepte un risque assez fort et qui a un intérêt pour le développement de son entreprise beaucoup plus que pour le fonctionnement.
- b) Les moins instruits qui constituent la classe des artisans, de petits commerçants, de petits propriétaires, c'est-à-dire des individus qui sont plus préoccupés de faire fructifier leur bien d'une façon sûre et régulière que de croître ou de se développer.

Ceci est, soulignons-le, très général puisqu'on retrouve dans les deux groupes, et des entrepreneurs et des artisans et petits commerçants. Cependant, c'est dans le groupe des entrepreneurs étrangers que ces derniers sont plus nombreux. Outre cette différence, les caractéristiques sont sensiblement les mêmes dans les deux groupes d'entrepreneurs. Ces derniers sont le plus souvent aînés (tableau 7,8,9) de leur famille, ils semblent provenir de parents entrepreneurs (surtout les étrangers dans ce cas-ci), ils ont côtoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires et ont accumulé en moyenne un peu plus de 4 ans d'expérience.

Du côté des technocrates (les non-entrepreneurs), la situation se démarque quelque peu. Il apparaît que les technocrates manquent de modèle de référence. Très peu d'entre eux ont côtoyé des entrepreneurs ou sont issus de parents entrepreneurs ; il semblerait aussi qu'ils sont moins aiguillonnés par la nécessité de créer des entreprises, puisque le fait de naître en seconde ou en troisième position les libère de certaines obligations mais surtout les assure d'une protection matérielle la plupart du temps. En outre, leur niveau de scolarité leur permet souvent de décrocher un travail plus fiable, moins risqué, plus prestigieux, plus rassurant et conférant un statut social élevé, dans une grande société privée ou para-publique ou dans l'administration. Et même quand ils n'ont pas de travail, ils peuvent toujours compter sur leurs parents.

#### 5.2. Motivation et origine socio-culturelle

Comme on l'a souligné dans les pages précédentes, il y a une importante différence dans les motivations qui poussent les individus à se lancer en affaires entre les entrepreneurs gabonais et les entrepreneurs étrangers. Ces derniers, avons-nous souligné, invoquaient le besoin de se faire de l'argent alors que les Gabonais étaient plus nombreux dans la catégorie "besoin d'être son propre patron".

Il semblerait qu'il y a une relation entre le niveau d'instruction et les raisons qui poussent un individu à s'établir à son propre compte, c'est du moins ce que semblent indiquer les résultats de cette étude.

En effet, alors que la majorité de ceux qui invoquent la recherche d'indépendance ont au moins 13 années de scolarité, la majorité de ceux qui invoquent le besoin de se faire de l'argent ne sont que très peu scolarisés et, ce sont les entrepreneurs étrangers qui appartiennent le plus à cette dernière catégorie de personnes. Indirectement, ces raisons se trouvent à être reliées au milieu d'origine familial et social, celui-ci ayant une influence sur le niveau d'instruction, car, comme on peut le voir dans les tableaux No 7, § et ¶, les entrepreneurs et même les technocrates les plus instruits semblent provenir de parents ayant fréquenté l'école pendant une ou plusieurs années et habitant généralement les villes (grandes ou petites) et parfois même certains villages qui ont connu un certain développement (implantation d'une école par exemple).

D'autre part, on constate que le choix du secteur, mais surtout l'importance des investissements varie avec le type de motivation. C'est ainsi que, ce sont ceux qui invoquent le besoin d'indépendance, dans ce cas-ci les Gabonais en majorité, qui réalisent les investissements les plus importants et le tableau No 4 en fait foi.

Tableau No 8 : RELATION ENTRE LES CHANGEMENTS APPORTES ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS GABONAIS

No du Sujet	Motivations	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement technique de se lancer en</li> <li>-technicien des travaux affaires dont:</li> <li>    publics.</li> <li>    1- 1 an avec l'Etat</li> <li>-études entreprises en Côte d'Ivoire et en Belgique.</li> <li>    2- 3 mois dans une société privée</li> <li>    Travaille comme contremaître en bâtiment</li> <li>    S'occupe de l'entreprise depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A occupé deux emplois avant</li> <li>en Belgique.</li> <li>avant de se lancer en affaires</li> <li>Travaille comme contremaître en bâtiment</li> <li>S'occupe de l'entreprise depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait études en Côte d'Ivoire et en Belgique.</li> <li>-A côtoyé des entrepreneurs</li> <li>avant de se lancer en affaires</li> <li>-Membre du CNPG (Conseil national du patronat Gabonais).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Parents: quelques années d'école primaire.</li> <li>-Père entrepreneur</li> <li>-Ainé de cinq enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Sud du Gabon: petite ville</li> <li>Arrivé à Libreville à 17 ans pour y poursuivre ses études.</li> </ul>
2	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement technique</li> <li>-électricien en bâtiment</li> <li>-CAP en dessin industriel</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-N'a jamais travaillé auparavant</li> <li>-Son entreprise existe depuis deux ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A côtoyé des entrepreneurs</li> <li>avant de se lancer en affaires</li> <li>-A eu des collègues et des amis qui se sont lancés en affaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: Quelques années d'études secondaires</li> <li>-Mère: quelques années d'études primaires</li> <li>-Père: commerçant</li> <li>-Ainé de cinq enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Nord du Gabon: petite ville</li> <li>Arrivée à Libreville à 12 ans pour étudier.</li> </ul>

3	Pour valoriser les connaissances de sa femme.	-17 ans et plus de scolarité -enseignement commercial -Professeur -Maitrise DEA DESS en gestion -études entreprises en France.	-A occupé deux emplois avant de créer son entreprise 1-conseiller en gestion et vérificateur dans une société d'Etat. 2-Professeur de gestion à l'université. -Son entreprise existe depuis 1 an.	-A fait ses études en France primaires -Est marié à une étrangère. -Père: fin d'études Originaire du Sud-Est du Gabon: petite ville Arrivée à Libreville à l'âge de 18 ans pour y étudier.
4	Pour gagner plus d'argent	-6 ans de scolarité -enseignement général -dactylographie apprise sur le tas -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer affaires -25 ans, dactylographe pour l'Etat -occupe emploi actuel depuis 2 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de s'établir à son compte -A eu des collègues de travail qui se sont lancés en affaires. -Mère: quelques années d'études primaires -fille unique.
5	Pour être indépendant	-17 ans de scolarité -enseignement commercial -études entreprises en France.	-A occupé deux emplois avant de se lancer en affaires 1-chargé d'études 2-directeur dans un un organisme international -occupe l'emploi actuel depuis près 10 ans -Possède trois autres entreprises.	-A fait ses études-Père: fin d'étude France secondaire, fonctrepreneur avant l'Etat de se lancer à son compte -A eu des collègues qui se sont lancés en affaires -Père: fin d'étude Originaire du Nord du Gabon: petite ville A passé beaucoup de temps à l'internat à Libreville.

6	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement militaire et technique</li> <li>-étude entreprises en Côte d'Ivoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé un emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour l'Etat comme compta ble public pen- cinq ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis deux ans</li> <li>-associé dans une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses étu des en Côte d'Ivoire</li> <li>-A voyagé en Europe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tuteur: entrepre neur dans la même activité</li> <li>-A grandi auprès de sa tante</li> <li>-Ainé de 10 frères. Abidjan.</li> </ul>	Originaire d'un village près de Libreville
7	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-Cap de coiffure</li> <li>-études en coiffure entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-Coiffeuse pendant 3 ans dans un salon de coiffure privé</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis 3 ans</li> <li>-Possède une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A eu des collé gues qui se sont lancés en affaires</li> <li>-Membre de l'association des femmes d'affaires gabonaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Parents: paysans.</li> </ul>	Originaire d'un village dans le nord du Gabon Arrivée à Libreville à 15 ans. pour y étudier Habite chez un oncle.
8	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-10 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-apprentissage du métier de cordonnier dans une cordonnerie privée</li> <li>-stage d'apprentissage en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé 3 ans dans un laboratoire de travaux publics</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis 3 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stage de forma tion en France</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>-Société para-éta tique (L.B.T.P.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: études uni versitaires</li> <li>-Mère: quelques années d'études secondaires</li> <li>-Mère: possède 1 hôtel-restaurant</li> <li>-A grandi avec sa grand-mère.</li> </ul>	Originaire de Libreville.

9	Par manque d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-11 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-métier de technicien appris dans une entreprise privée</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer à son propre compte</li> <li>-A travaillé 5 ans pour l'Etat</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis au moins 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.</li> <li>-Parents non scolarisés</li> <li>-Père: chauffeur dans une société privée.</li> </ul>	Originaire d'une petite ville du sud du Gabon Arrivée à Libreville à 13 ans chez un oncle.
10	Manque d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>-7 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-formation de caissière reçue dans une entreprise privée</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé comme caissière pour une entreprise privée pendant 3 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A voyagé pour des vacances à l'étranger</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.</li> </ul>	Originaire d'un petit village dans le sud du Gabon Arrivée à Libreville vers l'âge de 30 ans à la recherche d'un emploi.
11	Pour être indépendant et gagner plus d'argent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-6 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-formation reçue dans une entreprise privée</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 3 emplois avant de se lancer en affaires</li> <li>-manoeuvre</li> <li>-serveur</li> <li>-peintre pour des entreprises privées</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.</li> <li>-Associé dans une autre entreprise</li> <li>-Membre du CNPG</li> </ul>	Originaire d'un village dans le sud du Gabon Arrivé à Libreville vers l'âge de 20 ans à la recherche d'un emploi
12	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-apprentissage du métier dans une société privée</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-technicien mécanographe pour une entreprise privée</li> <li>-occupe l'emploi depuis 2 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.</li> </ul>	Originaire d'un petit village dans le Nord-ouest du Gabon Arrivé à Libreville à 10 ans chez son frère ainé.

13	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-diplôme de comptabilité</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour une société Parastatique pendant 7 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 15 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A voyagé pour vacance à l'étranger</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>-Avant de se lancer en affaires</li> <li>-A eu des collègues de travail qui se sont lancés à leur compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: quelques années d'études primaires, menuisier dans une société de construction</li> <li>-Aîné de cinq enfants.</li> </ul>	Originaire d'une petite ville dans le nord-ouest du Gabon. A grandi à Libreville avec ses parents.
14	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour l'Etat pendant 3 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: non-scolarisé, maçon</li> <li>-A grandi auprès de sa tante, secrétaire dans une société privée.</li> </ul>	Origines étrangères A grandi à Libreville.
15	Pour être indépendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-Médecin</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de s'établir à son propre compte</li> <li>-A travaillé pour l'Etat</li> <li>-possède une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mère: quelques années d'études primaires, secrétaire.</li> </ul>	Originaire de Libreville.

Tableau No 2 : RELATION ENTRE LES MOTIVATIONS ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS ETRANGERS

No du Sujet	Motivation	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	Pour gagner plus d'argent	-Non scolarisé -formation sur le tas.	Deux emplois: 1- Sénégal vendeur 2- Gabon magasins de prêt-à porter appartenant à des propriétaires indépendant: 5 et 3 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs avant de se mettre à son propre compte.	-Père et mère non scolarisés -Père: commerçant -2e de la famille	Originaire d'un village de la Mauritanie
2	Pour gagner plus d'argent et aider ses parents	-13 ans de scolarité enseignement arabe -formation sur le tas (vendeur).	1 emploi au Mali comme vendeur dans un magasin appartenant à un particulier (Malien) pendant 7 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs (commerçants) avant de se lancer à son propre compte.	-Parents non scolarisés: paysans -deux frères à leur propre compte -Il est ainé de sa famille.	Originaire du Tchad village.
3	Pour gagner plus d'argent	-Non-scolarisé -métier appris dans une briqueterie au Sénégal.	3 emplois: 1 Sénégal fabrication de briques 10 ans 2- Abidjan comme plâtrier pour la compagnie STAFF 3 ans 3- Gabon toujours avec STAFF 2 ans.	-A cotoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Père: cultivateur -Mère: commerçante -Tous deux non scolarisés -Ainé de sa famille -Un frère commerçant	Originaire d'une petite ville du Mali

4	Problème avec employeur	-Non scolarisé -Métier de mécanicien appris dans une entreprise dès l'âge de 15 ans.	Deux emplois: travaille comme mécanicien au Sénégal puis comme chauffeur au Gabon pendant près de 10 avant de se lancer à son propre compte.	-A cotôyé et a eu des amis qui se sont lancés en affaires avant qu'il ne le fasse.	-Parents non scolarisés	Originaire d'un village Sénégalaïs ont déménagé dans une petite ville quant il avait 14 ans.
5	Pour avoir plus d'argent	-6 ans de scolarité -Va ensuite apprendre le métier de coiffeuse dans un petit salon de coiffure où elle travaille comme aide.	Un emploi: travaille comme aide coiffeuse dans un salon de coiffure privé Pendant 10 ans avant de se rendre au Gabon où elle travaille 2 ans avec une amie.	-A eu des amis entrepreneurs et a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Parents sont non scolarisés -Père: commerçants -fille ainée.	Originaire du Nigéria (Lagos)
6	Pour être indépendant	-Non scolarisé -apprend à coudre alors qu'il travaille comme aide dans un atelier de couture chez un particulier au Mali.	Un emploi: travaille comme apprenti pendant 5 ans, puis comme tailleur 5 autres années.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -1 frère ainé: entrepreneur -2e de la famille.	-Parents non scolarisés -Père: paysan	Originaire du village de Mali
7	Pour être son propre patron	-13 ans de scolarité -enseignement technique	Travaille dans un studio photo pendant cinq ans chez son père avant de se lancer en à son propre compte à Libreville.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -A aidé son père dans son travail pendant toute son enfance.	-Père quelques années d'école primaire possède un studio photo, dans une ville de l'intérieur du Gabon	Origine Béninoise arrivé très jeune au Gabon avec ses parents.
					-Mère: tient un commerce.	

8	Pour gagner plus d'argent	-Non-scolarisé -Il apprend le métier de menuisier dans l'atelier de menuiserie de son oncle au Sénégal.	Travaille avec son oncle pendant 7 ans puis dans une entreprise privée pendant cinq ans avant d'être recruté par une grande entreprise.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de s'inscrire à son compte.	-Parents non-scolarisés. -Il a un frère entrepreneur -Il est l'ainé de la famille	Originaire d'un village Sénégalaïs.
9	Pour être indépendant	-16 ans de scolarité -enseignement commercial DUT en comptabilité en France.	Un emploi: agent comptable dans une grande entreprise privée pendant cinq ans puis fait la rencontre d'un Gabonais à qui il propose de s'associer.	-A voyagé et cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Père: quelques années d'études primaires. Il a deux frères entrepreneurs et est 3e de la famille.	Originaire de la ville de Cotonou au Bénin
10	Par manque d'emploi	-10 ans de scolarité enseignement technique (électricité)	Deux emplois travaillé dans sociétés de construction privée pendant 2 ans et pendant 3 ans puis la compagnie réduit son personnel et il se retrouve au chômage.	-A eu des amis qui se sont lancés en affaires.	-Parents: père a quelques années d'écoles primaires et travaille dans une société privée	Originaire du Sénégal Dakar.
11	Pour poursuivre une oeuvre déjà commencée.	-10 ans de scolarité enseignement général au Bénin. Puis rejoindra son frère au Gabon où il va travailler dans la boulangerie de celui-ci.	Un emploi: travaille dans la boulangerie de son frère pendant 8 ans avant de prendre la succession de celle-ci après le décès de son frère.	-Cotôyé des entrepreneurs.	-Parents: non-scolarisés et paysans -frère ainé entrepreneur-boulanger -Il est 3e de sa famille.	Originaire d'un village du Bénin.

Selon l'enquête de Promogabon (1985, P. 24), parmi les entreprises les plus grandes (investissements supérieurs à cinq millions de FCFA), on trouve très rarement ceux qui n'avaient pas d'autre travail, soit ceux qui n'avaient d'autres débouchés que la création d'entreprise.

### 5.3. Type et taille de l'activité et l'origine socio-culturelle

Ici également, il semble y avoir une relation entre d'une part, le niveau d'instruction, la formation d'un individu et le type d'activité, et d'autre part, entre le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle d'un individu et la taille de l'activité.

En effet, comme on peut le voir aux tableaux No.10 et 11, il ressort dans les deux groupes d'entrepreneurs, que les plus instruits (dans la majorité des cas) choisissent d'oeuvrer dans une activité donné pour d'autres raisons - qui sont l'amour pour l'activité, une opportunité qui se présente, ou par vocation - que le coût de l'investissement, comme le fait l'autre groupe d'entrepreneurs c'est-à-dire ceux dont le niveau de scolarité est plus bas ou ceux n'ayant pas fréquenté l'école. Ceci constitue un autre facteur faisant que ces derniers demeurent en grande partie des artisans et pratiquent un métier souvent appris (surtout pour les étrangers, Africains

Tableau No 10: RELATION ENTRE LE TYPE D'ACTIVITÉ ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS GABONAIS

No du Sujet	Type d'activité et raisons du choix	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction-menuiserie</li> <li>-Opportunité</li> <li>-Pour assurer la continuité de quelque chose qui existait déjà.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement technique</li> <li>-technicien des travaux publics.</li> <li>-études entreprises en Côte d'Ivoire et en Belgique.</li> <li>S'occupe de l'entreprise depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A occupé deux emplois avant de se lancer en affaires dont:</li> <li>1- 1 an avec l'Etat</li> <li>2- 3 mois dans une société privée</li> <li>Travaille comme contremaître en bâtiment</li> <li>trôleur en bâtiment</li> <li>S'occupe de l'entreprise depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait études en Côte d'Ivoire et en Belgique.</li> <li>-A côtoyé des entrepreneurs</li> <li>1- 1 an avec l'Etat</li> <li>2- 3 mois dans une société privée</li> <li>Travaille comme contremaître en bâtiment</li> <li>(Conseil national du patronat Gabonais).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Parents: quelques années d'école primaire.</li> <li>-Père entrepreneur</li> <li>-Ainé de cinq enfants.</li> <li>-Membre du CNPG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Sud du Gabon: petite ville</li> <li>Arrivé à Libreville à 17 ans pour y poursuivre ses études.</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction-menuiserie</li> <li>-Par vocation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement technique</li> <li>-électricien en bâtiment</li> <li>-CAP en dessin industriel</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-N'a jamais travaillé auparavant</li> <li>-Son entreprise existe depuis deux ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A côtoyé des entrepreneurs</li> <li>avant de se lancer en affaires</li> <li>-A eu des collègues et des amis primaires</li> <li>qui se sont lancés en affaires.</li> <li>-A passé son adolescence entre le séminaire et le foyer familial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: Quelques années d'études secondaires</li> <li>-Mère: quelques années d'études primaires</li> <li>-Père: commerçant</li> <li>-Ainé de cinq enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Nord du Gabon: petite ville</li> <li>Arrivée à Libreville à 12 ans pour étudier.</li> </ul>

3	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Couture</li> <li>-Pour exploiter les compétences de sa femme spécialiste en couture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-Professeur</li> <li>-Maitrise DEA, DESS en gestion</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé deux emplois avant de créer son entreprise</li> <li>1-conseiller en gestion et vérificateur dans une société d'Etat.</li> <li>2-Professeur de gestion à l'université</li> <li>-Son entreprise existe depuis 1 an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Est marié à une étrangère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: fin d'études Originaire du Sud-Est du Gabon: petite ville</li> <li>-Agent administratif, puis commerçant.</li> <li>-Ainé de sa famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrivée à Libreville à l'âge de 18 ans pour y étudier.</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Restauration</li> <li>-Possibilité de rencontrer toute sorte de personne</li> <li>-Fils cuisinier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-6 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-dactylographie apprise sur le tas</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer affaires</li> <li>-25 ans, dactylographe pour l'Etat</li> <li>-occupe emploi actuel depuis 2 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>avant de s'établir à son compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mère: quelques années d'études primaires</li> <li>-fille unique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire de Libreville.</li> </ul>
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Auto-école</li> <li>-Faible investissement</li> <li>-Aime la conduite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé deux emplois avant de se lancer en affaires</li> <li>1-chargé d'études</li> <li>2-directeur dans un un organisme international</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près 10 ans</li> <li>-Possède trois autres entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études</li> <li>France</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>avant de lancer à son compte</li> <li>-A eu des collègues qui se sont lancés en affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: fin d'étude secondaire, fonctio-</li> <li>nnaire de l'Etat</li> <li>-Ainé de 11 frères</li> <li>-un cousin entrepreneur.</li> <li>-membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Gabon: petite ville</li> <li>A passé beaucoup de temps à l'internat à Libreville.</li> </ul>

6	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mécanique auto</li> <li>-Aime la mécanique</li> <li>-Tuteur exerçait la même activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement militaire et technique</li> <li>-étude entreprises en Côte d'Ivoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé un emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour l'Etat comme compagnie publique pendant cinq ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis deux ans</li> <li>-associé dans une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en Côte d'Ivoire</li> <li>-A voyagé en Europe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tuteur: entrepreneur dans la même activité</li> <li>-A grandi auprès de sa tante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire d'un village près de Libreville</li> <li>A grandi à Libreville et Aïné de 10 frères. Abidjan.</li> </ul>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coiffure</li> <li>-Par vocation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-13 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-Cap de coiffure</li> <li>-études en coiffure entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-Coiffeuse pendant 3 ans dans un salon de coiffure privé</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis 3 ans</li> <li>-Possède une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A eu des collègues qui se sont lancés en affaires</li> <li>-Membre de l'association des femmes d'affaires gabonaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Parents: paysans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire d'un village dans le nord du Gabon</li> <li>Arrivée à Libreville à 15 ans pour y étudier</li> <li>Habite chez un oncle.</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Cordonnerie</li> <li>-Par vocation</li> <li>-Aime le métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-10 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-apprentissage du métier de cordonnier dans une cordonnerie privée</li> <li>-stage d'apprentissage en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé 3 ans dans un laboratoire de travaux publics</li> <li>-Société para-étagique (L.B.T.P.)</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis 3 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stage de formation en France</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>-A travaillé dans une société para-étagique (L.B.T.P.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: études universitaires</li> <li>-Mère: quelques années d'études secondaires</li> <li>-Mère: possède 1 hôtel-restaurant</li> <li>-A grandi avec sa grand mère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire de Libreville.</li> </ul>

9	-Construction- entretien-bâtiments -Par vocation -Opportunité.	-11 ans de scolarité -enseignement général -métier de technicien appris dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer à son propre compte -A travaillé pour l'Etat pendant 5 -occupe l'emploi actuel depuis au moins 10 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -A travaillé pour l'Etat pendant 5 -occupe l'emploi actuel depuis au moins 10 ans.	-Parents non scolarisés -Père: chauffeur dans une société privée.	Originaire d'une petite ville du sud du Gabon Arrivée à Libreville à 13 ans chez un oncle.
10	-Exploitation forestière et transformation de grumes -Opportunité.	-7 ans de scolarité -enseignement général -formation de caissière reçue dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -A travaillé comme caissière pour une entreprise privée pendant 3 ans -occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.	-A voyagé pour des vacances à l'étranger -A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Parents: paysans.	Originaire d'un petit village dans le sud du Gabon Arrivée à Libreville vers l'âge de 30 ans à la recherche d'un emploi.
11	-Fabrication de produits chimiques -Par vocation	-6 ans de scolarité -enseignement général -formation reçue dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 3 emplois avant de se lancer en affaires -manoeuvre -serveur -peintre pour des entreprises privées -occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -Associé dans une autre entreprise -Membre du CNPG	-Parents: paysans a grandi chez un oncle dans une petite ville.	Originaire d'un village dans le sud du Gabon Arrivé à Libreville vers l'âge de 20 ans à la recherche d'un emploi
12	-Réparation de matériel électrique et électronique -Par vocation et faible investissement	-13 ans de scolarité -enseignement général -apprentissage du métier dans une société privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -technicien mécanographe pour une entreprise privée -occupe l'emploi depuis 2 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Parents: paysans -A grandi chez son frère ainé qui est également entrepreneur.	Originaire d'un petit village dans le Nord-ouest du Gabon Arrivé à Libreville à 10 ans chez son frère ainé.

13	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Commerce général</li> <li>-Fabrication de casier en bois</li> <li>-Par choix</li> <li>-Opportunité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-diplôme de comptabilité</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour une société Parastatique pendant 7 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 15 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A voyagé pour vacance à l'étranger</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires</li> <li>-A eu des collègues de travail qui se sont lancés à leur compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: quelques années d'études primaires, menuisier dans une société de construction</li> <li>-Ainé de cinq enfants.</li> </ul>	Originaire d'une petite ville dans le nord-ouest du Gabon. A grandi à Libreville avec ses parents.
14	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fabrication de produits</li> <li>-Opportunité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour l'Etat pendant 3 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: non-scolarisé, maçon</li> <li>-A grandi auprès de sa tante, secrétaire dans une société privée.</li> </ul>	Origines étrangères A grandi à Libreville.
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Clinique médicale</li> <li>-Par vocation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-Médecin</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de s'établir à son propre compte</li> <li>-A travaillé pour l'Etat</li> <li>-possède une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mère: quelques années d'études primaires, secrétaire.</li> </ul>	Originaire de Libreville.

Tableau No 11: RELATION ENTRE LE TYPE D'ACTIVITE, LES RAISONS QUI ONT MOTIVE LE CHOIX DE L'ACTIVITE ET LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS ETRANGERS

No du Sujet	Type d'activité et raison du choix	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu social	d'origine
1	Commerce de prêt-à-porter Faible investissement.	-Non scolarisé -formation sur le tas.	Deux emplois: 1- Sénégal vendeur 2- Gabon magasins de prêt-à porter appartenant à des propriétaires indépendant: 5 et 3 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs avant de se mettre à son propre compte.	-Père et mère non scolarisés -Père: commerçant 2e de la famille	Originaire d'un village de la Mauritanie	
2	Commerce de prêt-à-porter, sous-vêtements Faible investissement	-13 ans de scolarité enseignement arabe -formation sur le tas (vendeur).	1 emploi au Mali comme vendeur dans un magasin appartenant à un particulier (Malien) pendant 7 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs (commerçants) avant de se lancer à son propre compte.	-Parents non scolarisés: paysans -deux frères à leur propre compte -Il est ainé de sa famille.	Originaire du Tchad: village.	
3	Briqueterie Faible investissement et par vocation	-Non-scolarisé -métier appris dans une briqueterie au Sénégal.	3 emplois: 1 Sénégal fabrication de briques 10 ans 2- Abidjan comme plâtrier pour la compagnie STAFF 3 ans 3- Gabon toujours avec STAFF 2 ans.	-A cotoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Père: cultivateur -Mère: commerçante -Tous deux non scolarisés -Ainé de sa famille -Un frère commerçant	Originaire d'une petite ville du Mali	

4	Mécanique auto Vocation et faible investissement.	-Non scolarisé -Métier de mécanicien appris dans une entreprise dès l'âge de 15 ans.	Deux emplois: travaille comme mécanicien au Sénégal puis comme chauffeur au Gabon pendant près de 10 avant de se lancer à son propre compte.	-A cotôyé et a eu des amis qui se sont lancés en affaires avant qu'il ne le fasse.	-Parents non scolarisés sont lancés en -Père: bijoutier -Aîné de sa famille -Un frère en affaires également.	Originaire d'un village Sénégalaïs ont déménagé dans une petite ville quant il avait 14 ans.
5	Coiffure Faible investissement.	-6 ans de scolarité -Va ensuite apprendre le métier de coiffeuse dans un petit salon de coiffure où elle travaille comme aide.	Un emploi: travaille comme aide coiffeuse dans un salon de coiffure privé Pendant 10 ans avant de se rendre au Gabon où elle travaille 2 ans avec une amie.	-A eu des amis entrepreneurs et a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Parents sont non scolarisés -Père: commerçants -fille ainée.	Originaire du Nigéria (Lagos)
6	Couture Faible investissement et vocation	-Non scolarisé -apprend à coudre alors qu'il travaille comme aide dans un atelier de couture chez un particulier au Mali.	Un emploi: travaille comme apprenti pendant 5 ans, puis comme tailleur 5 autres années.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -1 frère ainé: -2e de la famille.	-Parents non scolarisés avant de se lancer en affaires. -Père: paysan entrepreneur	Originaire d'un village du Mali
7	Photographie Vocation et faible investissement.	-13 ans de scolarité -enseignement technique	Travaille dans un studio photo pendant cinq ans chez son père avant de se lancer en à son propre compte à Libreville.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -A aidé son père dans son travail pendant toute son enfance.	-Père quelques années d'école primaire -possède un studio photo, dans une ville de l'intérieur du Gabon	Origine Béninoise arrivé très jeune au Gabon avec ses parents.
					-Mère: tient un commerce.	

8	Menuiserie Faible investissement.	-Non-scolarisé -Il apprend le métier de menuisier dans l'atelier de menuiserie de son oncle au Sénégal.	Travaille avec son oncle pendant 7 ans puis dans une entreprise privée pendant cinq ans avant d'être recruté par une grande société.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de s'ins-taller à son compte.	-Parents non-scolarisés. -Il a un frère entrepreneur -Il est l'ainé de de la famille	Originaire d'un village Sénégalaïs.
9	Transit Opportunité	-16 ans de scolarité -enseignement commercial DUT en comptabilité en France.	Un emploi: agent comptable dans une grande entreprise privée pendant cinq ans puis fait la rencontre d'un Gabonais à qui il propose de s'associer.	-A voyagé et cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Père: quelques années d'études primaires. Il a deux frères entrepreneurs et est 3e de la famille.	Originaire de la ville de Cotonou au Bénin
10	Construction Par vocation	-10 ans de scolarité enseignement technique (électricité)	Deux emplois tra-vaille dans sociétés qui se sont de construction privée pendant 2 ans et pendant 3 ans puis la compagnie réduit son personnel et il se retrouve au chôma-ge.	-A eu des amis lancés en affaires.	-Parents: père a quelques années d'écoles primaires et travaille dans une société privée	Originaire du Sénégal Dakar.
11	Boulangerie Opportunité Héritage.	-10 ans de scolarité enseignement général au Bénin. Puis rejoindra son frère au Gabon où il va travailler dans la boulangerie de celui-ci.	Un emploi: travaille dans la boulangerie de son frère pendant 8 ans avant de prendre la succession de celle-ci après le décès de son frère.	-Cotôyé des entrepreneurs.	-Parents: non-scolarisés et paysans -frère ainé entre-preneur-boulanger -Il est 3e de sa famille.	Originaire d'un village du Bénin.

on entend) dans un atelier artisanal ou une PME. D'où l'importance du nombre d'années d'expérience antérieure accumulées par ce groupe d'entrepreneurs. Et, l'on peut comprendre pourquoi c'est dans le groupe d'entrepreneurs gabonais qu'on retrouve les investissements les plus importants.

#### 5.4. Changement et origine sociale et familiale

Il semble ne pas y avoir de différences significatives entre les deux groupes d'entrepreneurs, qu'on peut relier directement à leurs origines socio-culturelles. Presque tous les entrepreneurs ont apporté un changement. Cependant, il faut souligner que l'importance des changements apportés ou à apporter varient avec la taille puisqu'on constate par exemple que les entreprises gabonaises de construction mentionnent l'expansion de marché, l'embauche du personnel comme changements apportés, éléments qu'on ne retrouve pas dans les entreprises étrangères du même type. Aussi, l'amélioration du produit et des techniques de production revient plus souvent du côté des entreprises gabonaises qu'il ne l'est de celui des entreprises étrangères (voir tableaux No 12 et 13).

En conclusion à cette partie, trois principaux éléments retiennent notre attention. Trois éléments qui semblent différencier les entrepreneurs des autres et nous éclairent sur les raisons qui font que seuls certains Gabonais

Tableau No 12: RELATION ENTRE LES CHANGEMENTS APPORTÉS OU À APPORTER ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS GABONAIS

No du Sujet	Changement apportés et à apporter	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	Expansion de marché Achat nouvel équipement Projet: informatisation	-17 ans et plus de scolarité -enseignement technique de se lancer en technicien des travaux affaires dont: publics. -études entreprises en Côte d'Ivoire et en Belgique.	A occupé deux emplois avant de se lancer en 1- 1 an avec l'Etat 2- 3 mois dans une société privée Travaille comme contreleur en bâtiment S'occupe de l'entreprise depuis près de 10 ans.	-A fait études en Côte d'Ivoire et en Belgique. -A côtoyé des entrepreneurs avant-Ainé de cinq de se lancer en affaires -Membre du CNPG (Conseil national du patronat Gabonais).	-Parents: quelques années d'école primaire. -Père entrepreneur de se lancer en affaires -Membre du CNPG (Conseil national du patronat Gabonais).	Originaire du Sud du Gabon: petite ville Arrivé à Libreville à 17 ans pour y poursuivre ses études.
2	Pas de changement Projet: construction achat équipement embauche personnel	-13 ans de scolarité -enseignement technique -électricien en bâtiment -CAP en dessin industriel -études entreprises au Gabon.	-N'a jamais travaillé auparavant -Son entreprise existe depuis deux ans.	-A côtoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -A eu des collègues et des amis qui se sont lancés en affaires. -Père: commerçant -Ainé de cinq enfants -A passé son adolescence entre le séminaire et le foyer familial.	-Père: Quelques années d'études secondaires -Mère: quelques années d'études primaires -Père: commerçant -Ainé de cinq enfants	Orinigaire du Nord du Gabon: petite ville Arrivé à Libreville à 12 ans pour étudier.

3	Pas de changement en perspective.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-Professeur</li> <li>-Maitrise DEA, DESS en gestion</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé deux emplois avant de créer son entreprise</li> <li>1-conseiller en gestion et vérificateur dans une société d'Etat.</li> <li>2-Professeur de gestion à l'université</li> <li>-Son entreprise existe depuis 1 an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France primaires</li> <li>-Est marié à une étrangère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: fin d'études primaires Sud-Est du Gabon: petite ville</li> <li>-Agent administratif, puis commerçant.</li> <li>-Ainé de sa famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrivée à Libreville à l'âge de 18 ans pour y étudier.</li> </ul>
4	Pas de changements Pas de projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>-6 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-dactylographie apprise sur le tas</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer affaires</li> <li>-25 ans, dactylographe pour l'Etat</li> <li>-occupe emploi actuel depuis 2 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A cotôyé des entrepreneurs avant de s'établir à son compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mère: quelques années d'études primaires</li> <li>-fille unique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire de Libreville.</li> </ul>
5	Amélioration dans les techniques de production Achat de nouvel équipement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé deux emplois avant de se lancer en affaires</li> <li>1-chargé d'études</li> <li>2-directeur dans un organisme international</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près 10 ans</li> <li>-Possède trois autres entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France secondaire, fonctrepreneur avant l'Etat de se lancer à son compte</li> <li>-A eu des collègues qui se sont lancés en affaires</li> <li>-Ainé de 11 frères</li> <li>-un cousin entrepreneur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: fin d'étude secondaire, fonctrepreneur avant l'Etat de se lancer à son compte</li> <li>-Ainé de 11 frères</li> <li>-un cousin entrepreneur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Originaire du Gabon: petite ville</li> <li>A passé beaucoup de temps à l'internat à Libreville.</li> </ul>

6	Construction Projet: achat équipement complet de réparation	-13 ans de scolarité -enseignement militaire et technique -études entreprises en Côte d'Ivoire.	-A occupé un emploi avant de se lancer en affaires -A travaillé pour l'Etat comme comptable public pendant cinq ans -occupe l'emploi actuel depuis deux ans -associé dans une autre entreprise.	-A fait ses études en Côte d'Ivoire -A voyagé en Europe. -Tuteur: entrepreneur dans la même activité	Originaire d'un village près de Libreville A grandi à Libreville et Aïné de 10 frères. Abidjan.
7	Amélioration du produit Projet: achat nouvel équipement	-13 ans de scolarité -enseignement général -Cap de coiffure -études en coiffure entreprises en France.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -Coiffeuse pendant 3 ans dans un salon de coiffure privé -occupe l'emploi actuel depuis 3 ans -Possède une autre entreprise.	-A eu des collègues qui se sont lancés en affaires -Membre de l'association des femmes d'affaires gabonaises	Originaire d'un village dans le nord du Gabon Arrivée à Libreville à 15 ans pour y étudier Habite chez un
8	Expansion de marché Achat nouvel équipement Projet: construction	-10 ans de scolarité -enseignement général -apprentissage du métier de cordonnier dans une cordonnerie privée -stage d'apprentissage en France.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -A travaillé 3 ans dans un laboratoire de travaux publics -Société para-étagique (L.B.T.P.) -occupe l'emploi actuel depuis 3 ans.	-Stage de formation en France -A cotôyé des entrepreneurs -A travaillé dans un laboratoire de travaux publics -Société para-étagique (L.B.T.P.) -occupe l'emploi actuel depuis 3 ans.	Originaire de Libreville. Père: études universitaires Mère: quelques années d'études secondaires Mère: possède 1 hôtel-restaurant A grandi avec sa grand mère.

9	Pas de changements Projet: expansion de marché	-11 ans de scolarité -enseignement général -métier de technicien appris dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer à son propre compte -A travaillé 5 ans pour l'Etat -occupe l'emploi actuel depuis au moins 10 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -Père: chauffeur dans une société privée.	-Parents non scolarisés -Père: chauffeur dans une société privée.	Originnaire d'une petite ville du sud du Gabon Arrivée à Libreville à 13 ans chez un oncle.
10	Introduction d'un nouveau produit	-7 ans de scolarité -enseignement général -formation de caissière reçue dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -A travaillé comme caissière pour une entreprise privée pendant 3 ans -occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.	-A voyagé pour des vacances à l'étranger -A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Parents: paysans.	Originnaire d'un petit village dans le sud du Gabon Arrivée à Libreville vers l'âge de 30 ans recherche d'un emploi.
11	Introduction nouveau produit Achat équipement	-6 ans de scolarité -enseignement général -formation reçue dans une entreprise privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 3 emplois avant de se lancer en affaires -manoeuvre -serveur -peintre pour des entreprises privées -occupe l'emploi actuel depuis bientôt 8 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -Associé dans une autre entreprise -Membre du CNPG.	-Parents: paysans a grandi chez un oncle dans une petite ville.	Originnaire d'un village dans le sud du Gabon Arrivé à Libreville vers l'âge de 20 ans à la recherche d'un emploi
12	Amélioration au niveau des techniques de production Achat équipement	-13 ans de scolarité -enseignement général -apprentissage du métier dans une société privée -études entreprises au Gabon.	-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires -technicien mécanographe pour une en- -occupe l'emploi depuis 2 ans.	-A cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -A grandi chez son frère ainé qui est également entrepreneur.	-Parents: paysans -A grandi chez son frère ainé qui est également entrepreneur.	Originnaire d'un petit village dans le Nord-ouest du Gabon Arrivé à Libreville à 10 ans chez son frère

13	Introduction nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement commercial</li> <li>-diplôme de comptabilité</li> <li>-études entreprises au Gabon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour une société Parastatique pendant 7 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 15 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A voyagé pour vacance à l'étranger</li> <li>-A cotôyé des entrepreneurs</li> <li>-avant de se lancer en affaires</li> <li>-A eu des collègues de travail qui se sont lancés à leur compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: quelques années d'études primaires, menuier dans une société de construction</li> <li>-Ainé de cinq enfants.</li> </ul>	<p>ainé. Originaire d'une petite ville dans le nord-ouest du Gabon A grandi à Libreville avec ses parents.</p>
14	Achat équipement Construction Amélioration des techniques de production Embauche personnel qualifié	<ul style="list-style-type: none"> <li>-16 ans de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de se lancer en affaires</li> <li>-A travaillé pour l'Etat pendant 3 ans</li> <li>-occupe l'emploi actuel depuis près de 10 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Père: non-scolarisé, maçon</li> <li>-A grandi auprès de sa tante, secrétaire dans une société privée.</li> </ul>	<p>Origines étrangères A grandi à Libreville.</p>
15	Construction (agrandissement de la clinique) Embauche du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-17 ans et plus de scolarité</li> <li>-enseignement général</li> <li>-Médecin</li> <li>-études entreprises en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A occupé 1 emploi avant de s'établir à son propre compte</li> <li>-A travaillé pour l'Etat</li> <li>-possède une autre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A fait ses études en France</li> <li>-Membre du CNPG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mère: quelques années d'études primaires, secrétaire.</li> </ul>	<p>Originaire de Libreville.</p>

Tableau No 13: RELATION ENTRE LES CHANGEMENTS APPORTÉS OU A APPORTER ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES ENTREPRENEURS ETRANGERS

No du Sujet	Changements apportés et à apporter	Niveau d'instruction et formation	Expérience Professionnelle	Expérience Personnelle	Milieu d'origine familial	Milieu d'origine social
1	Pas de changements Pas de projet	-Non scolarisé -formation sur le tas.	Deux emplois: 1- Sénégal vendeur 2- Gabon magasins de prêt- à porter appartenant à des propriétaires indépendant: 5 et 3 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs avant de se mettre à son propre compte.	-Père et mère non scolarisés -Père: commerçant -2e de la famille	Originaire d'un village de la Mauritanie
2	Amélioration du produit et augmentation de la gamme offerte Pas de projet	-13 ans de scolarité enseignement arabe formation sur le tas (vendeur).	1 emploi au Mali comme vendeur dans un magasin appartenant à un particulier (Malien) pendant 7 ans.	-A voyagé et cotoyé des entrepreneurs (commerçants) avant de se lancer à son propre compte.	-Parents non scolarisés: paysans -deux frères à leur propre compte -Il est ainé de sa famille.	Originaire d'un village du Tchad.
3	Achat nouvel équipement Pas de projet	-Non-scolarisé -métier appris dans une briqueterie au Sénégal.	3 emplois: 1 Sénégal fabrication de briques 10 ans 2- Abidjan comme plâtrier pour la compagnie STAFF 3 ans 3- Gabon toujours avec STAFF 2 ans.	-A cotoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires.	-Père: cultivateur -Mère: commerçante -Tous deux non scolarisés -Ainé de sa famille -Un frère commerçant	Originaire d'une petite ville du Mali

4	Construction Projet: Achat nouvel équipement	-Non scolarisé -Métier de mécanicien appris dans une entreprise dès l'âge de 15 ans. .	Deux emplois: travaille comme mécanicien au Sénégal puis comme chauffeur au Gabon pendant près de 10 ans avant de se lancer à son propre compte.	-À cotôyé et a des amis qui se sont lancés en affaires avant qu'il ne le fasse.	-Parents non scolarisés -Père: bijoutier -Aîné de sa famille -Un frère en affaires également.	Originaire d'un village Sénégalaïs ont déménagé dans une petite ville quant il avait 14 ans.
5	Achat nouvel équipement Projet: construction	-6 ans de scolarité -Va ensuite apprendre le métier de coiffeuse dans un petit salon de coiffure où elle travaille comme aide.	Un emploi: travaille comme aide coiffeuse dans un salon de coiffure privé Pendant 10 ans avant de se rendre au Gabon où elle travaille 2 ans avec une amie.	-A eu des amis entrepreneurs et a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Parents sont non scolarisés -Père: commerçants -fille ainée.	Originaire du Nigéria (Lagos)
6	Achat de nouvelles machines Pas de Projet	-Non scolarisé -apprend à coudre alors qu'il travaille comme aide dans un atelier de couture chez un particulier au Mali.	Un emploi: travaille comme apprenti pendant 5 ans, puis comme tailleur 5 autres années.	-À cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires. -1 frère ainé: -2e de la famille.	-Parents non scolarisés -Père: paysan entrepreneur	Originaire d'un village du Mali
7	Amélioration des techniques de production Faible investissement	-13 ans de scolarité -enseignement technique	Travaille dans un studio photo pendant cinq ans chez son père avant de se lancer à son propre compte à Libreville.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires -A aidé son père dans son travail pendant toute son enfance.	-Père quelques années d'école primaire -possède un studio photo, dans une ville de l'intérieur du Gabon	Origine Béninoise arrivé très jeune au Gabon avec ses parents.

8	Construction Pas de projet	-Non-scolarisé -Il apprend le métier de menuisier dans l'atelier de menuiserie de son oncle au Sénégal.	Travaille avec son oncle pendant 7 ans puis dans une entreprise privée pendant cinq ans avant d'être recruté par une grande entreprise.	-Il a cotôyé des entrepreneurs avant de s'ins-taller à son compte.	-Parents non-scolarisés. paysans -Il a un frère entrepreneur -Il est l'ainé de de la famille	Originaire d'un village Sénégalais.
9	Pas de changement Pas de projet	-16 ans de scolarité -enseignement commercial DUT en comptabilité en France.	Un emploi: agent comptable dans une grande entreprise privée pendant cinq ans puis fait la rencontre d'un Gabonais à qui il propose de s'associer.	-A voyagé et cotôyé des entrepreneurs avant de se lancer à son propre compte.	-Père: quelques années d'études primaires. Il a deux frères entrepreneurs et est 3e de la famille.	Originaire de la ville de Cotonou au Bénin
10	Construction Achat équipement Introduction nouveau produit	-10 ans de scolarité enseignement technique (électricité)	Deux emplois travaille dans sociétés de construction privée pendant 2 ans et pendant 3 ans puis la compagnie réduit son personnel et il se retrouve au chômage.	-A eu des amis qui se sont lancés en affaires.	-Parents: père a quelques années d'écoles primaires et travaille dans une société privée	Originaire du Sénégal Dakar.
11	Achat nouvel équipement Opportunité Héritage.	-10 ans de scolarité enseignement général au Bénin. Puis rejoindra son frère au Gabon où il va travailler dans la boulangerie de celui-ci.	Un emploi: travaille dans la boulangerie de son frère pendant 8 ans avant de prendre la succession de celle-ci après le décès de son frère.	-Cotôyé des entrepreneurs.	-Parents: non-scolarisés et paysans -frère ainé entrepreneur-boulanger -Il est 3e de sa famille.	Originaire d'un village du Bénin.

s'orientent vers le monde entrepreneurial. Il s'agit de :

1. Les motivations :

- besoin d'indépendance pour les Gabonais surtout
- manque d'emploi
- besoin d'argent pour les étrangers surtout
- problème avec employeur.

2. L'expérience antérieure :

- deux emplois en moyenne occupés par les entrepreneurs avant de se lancer en affaires, contre un pour les autres.
- 4 ans et demi en moyenne de travail pour les entrepreneurs gabonais, 9 ans pour les entrepreneurs étrangers, contre 3 ans pour les autres.
- beaucoup de contacts avec les entrepreneurs avant de se lancer en affaires pour les entrepreneurs, très peu de contacts avec les entrepreneurs pour les autres.

3. Milieu social et familial :

- les entrepreneurs sont souvent aînés de leur famille et plus souvent issus de parents entrepreneurs que les autres.

- c'est dans le groupe des entrepreneurs (surtout artisans) qu'on retrouve plus de personnes en provenance de milieu rural.

Rappelons que l'objet de la présente recherche était de comprendre pourquoi les étrangers créent plus d'entreprises que les Gabonais, dans un même environnement économique. A travers une approche socio-culturelle, nos préoccupations consistaient à mettre en lumière les freins et les stimulants à l'esprit d'entreprise des Gabonais devant la décision de créer des entreprises à caractère économique et d'apporter si possible un complément d'éclairage aux agents de développement en cette matière.

La comparaison d'une part, d'entrepreneurs gabonais avec des entrepreneurs étrangers en provenance de l'Afrique de l'Ouest (pour leur appartenance à un environnement socio-culturel différent), et d'autre part, celle d'entrepreneurs en général avec des non-entrepreneurs, nous aura permis d'arriver aux observations que nous présentons dans les pages qui vont suivre.

## CHAPITRE VIII

### SYNTHESE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS

1. La classification des entreprises en terme de capital de départ, en terme d'innovation (changements apportés), en terme de chiffre d'affaires des deux groupes d'entrepreneurs montre que, contrairement à la croyance générale, les Gabonais ne sont pas inférieurs aux étrangers en terme de capacité entrepreneuriale. Et même mieux, leurs entreprises sont souvent plus importantes, même quand on les compare à l'intérieur d'un même secteur d'activité.

C'est plutôt en terme de nombre et de l'âge des entreprises que les étrangers s'imposent. Ils sont non seulement plus nombreux - surtout dans tous les secteurs d'activité où l'investissement de départ est peu élevé - mais détiennent aussi les entreprises les plus âgées. Ceci confirme le fait qu'il n'y a pas de dynasties entrepreneuriales au Gabon et que le phénomène de création d'entreprises par les Gabonais est très récent ou encore que seul un nombre assez faible de Gabonais est intéressé par la création d'entreprises. En d'autres termes, la différence majeure entre entrepreneurs gabonais et entrepreneurs étrangers se situe avant l'acte de créer, c'est-à-dire au niveau de tout ce qui pousse un individu à s'établir à son propre compte, soit : les motifs.

Ainsi on a pu observer qu'alors que les entrepreneurs étrangers se lancent en affaires pour des raisons d'ordre matériel (besoin d'argent,

problèmes avec employeur, manque de travail), les Gabonais eux le font pour répondre à un besoin psychologique soit : la recherche de l'indépendance et on rejoint là-dessus Collins et Moore (1970), dans le cas des étrangers, quand ils parlent d'insatisfaction matérielle comme moteur du comportement entrepreneurial, ou McClelland (1967), dans le cas des Gabonais, quand il parle de besoin d'accomplissement ou de réussite comme facteur motivateur.

Il semble exister un lien très étroit entre ces motifs et le niveau de scolarité des entrepreneurs. C'est ainsi qu'on a constaté que les individus plus scolarisés se lancent en affaires parce qu'ils recherchent l'indépendance, alors que les autres le font parce qu'ils n'ont pas d'autres choix.

2. En regardant le milieu d'origine des entrepreneurs et des autres, on constate que non seulement la plupart des personnes peu ou pas scolarisées proviennent de parents non scolarisés et de milieux ruraux, et se lancent sur le marché du travail très jeunes, mais aussi, que les parents scolarisés ou d'un certain statut social (chef de village, chef de canton etc.) poussent leurs enfants à entreprendre de longues études et à travailler ensuite dans l'administration, compte tenu de l'image, du prestige et des pouvoirs attachés à la fonction administrative héritée du colonialisme. Et, comme il n'existe pas de classe d'entrepreneurs gabonais ou même africains à l'époque - la seule activité entrepreneuriale

étant le commerce d'importation, exclusivement aux mains des Européens - et que d'autre part, l'instruction transmise par les missionnaires en Afrique à ce moment-là était loin de former des hommes d'affaires, la création d'entreprise n'était tout simplement pas considérée comme un débouché par les Gabonais.

3. Comparaison faite entre entrepreneurs (Gabonais et étrangers) et technocrates, on constate que, contrairement aux entrepreneurs, les technocrates ont une expérience professionnelle inférieure à la moyenne de celle des entrepreneurs et ils côtoient très peu d'entrepreneurs dans les milieux qu'ils fréquentent. Alors que la majorité des entrepreneurs ont non seulement côtoyé des entrepreneurs avant de se lancer en affaires, ils sont aussi issus de parents entrepreneurs, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des technocrates qui semble-t-il manquent de modèle entrepreneurial. D'ailleurs, il est intéressant de voir que ceux qui déclarent côtoyer des entrepreneurs disent vouloir se lancer en affaires dans le futur. Les technocrates manquent non seulement de modèle de référence mais aussi de moyens financiers car si leur expérience professionnelle est limitée, leur épargne personnelle l'est également.

Or on sait que près de la moitié des entrepreneurs y ont eu recours pour s'établir à leur compte et que les banquiers en tiennent compte pour octroyer des prêts aux individus.

Modèle, financement, mais réseau d'affaires aussi car plusieurs ont souligné l'importance d'être connu et de connaître le milieu dans lequel ils voulaient oeuvrer - le milieu administratif, les fournisseurs et surtout les clients - .

Enfin, on a vu que très peu de gens ont appris le métier qu'ils pratiquent dans leur entreprise à l'école, ce qui veut dire que la plupart des technocrates n'ont pas de métier et se doivent de prendre le temps de l'apprendre dans les entreprises où ils travaillent.

En gros, disons qu'une étude plus approfondie effectuée sur un échantillon beaucoup plus large aurait apporté des explications additionnelles au problème posé ici. Cependant, la comparaison entre ces trois groupes de sujets et, en particulier entre le groupe des entrepreneurs et celui des non-entrepreneurs a permis de relever des différences qui se regroupent autour d'une absence de motivation ou d'intérêt, d'une absence d'habitude ou de modèle entrepreneurial, d'un manque de valorisation de la fonction d'entrepreneur au profit de la fonction d'administrateur ou encore d'un manque d'expérience (pas d'épargne personnelle). L'un de ces facteurs ou la combinaison de ces facteurs semble apporter un éclaircissement à la faible participation des Gabonais dans le tissu économique.

## C O N C L U S I O N

Nous visions deux principaux objectifs en entreprenant la présente étude. D'une part confirmer ou infirmer les prémisses, posées au début de ce rapport, relativement au fait que les Gabonais se trouvent très peu dans le monde des affaires parce que non seulement à l'origine il n'y avait presque pas de familles gabonaises entrepreneurs et donc pas de modèle entrepreneurial gabonais, prémissse qui s'avère vraie dans la mesure où, un grand nombre d'entrepreneurs sont issus de parents entrepreneurs.

En outre, les politiques socio-éducatives du gouvernement visaient à favoriser l'orientation des Gabonais vers des fonctions administratives au détriment du travail manuel et des fonctions entrepreneuriales.

Enfin, il y avait dans la mentatlité des Gabonais une capacité à différer les revenus ou à épargner très faible, alors que les conditions d'emprunt ne sont pas toujours faciles sans garanties solides.

D'autre part, nous voulions attirer l'attention des agents de développement de l'entrepreneurship gabonais sur l'importance des

facteurs socio-culturels comme freins ou stimulants à l'esprit d'entreprise. Car, comme on l'a souligné au long de ce rapport, les politiques de développement ont été orientées jusqu'ici, uniquement vers les facteurs d'ordre structurel ou organisationnel, chose louable, mais non suffisante à la résolution du problème posé ici, soit : amener plus de Gabonais à participer au développement de leur pays par la création d'entreprises.

A la lumière des résultats, on peut conclure que ce n'est pas tellement le sens de l'initiative qui manque aux Gabonais, mais plutôt les conditions qui ne s'y prêtent pas. Les interdits culturels, une surprotection de l'enfant jusqu'à un âge très avancé qui le garde très dépendant de ses parents et ne le laisse développer aucun goût du risque ou de l'aventure constituent un frein à son esprit de créativité. Les conditions économiques favorables du Gabon qui ont habitué les Gabonais à un état de facilité et bien sûr toutes les variables (éducation, expérience, milieu social etc.) soulevées au long de ce travail, sont autant d'éléments à l'origine de la situation que vit le Gabon en ce moment.

La comparaison de certaines caractéristiques (éducation, style de gestion, milieu social) entre entrepreneurs Gabonais et entrepreneurs étrangers montre que les caractéristiques des entrepreneurs gabonais ressemblent à celles de leurs collègues étrangers. C'est plutôt entre le groupe d'entrepreneurs (Gabonais et étrangers) et celui des non-entrepreneurs que quelques différences ont été relevées. Ces différences touchent essentiellement les motivations qui poussent les individus à se lancer en affaires, motivations inexistantes chez les non-entrepreneurs, l'expérience antérieure plus riche chez les entrepreneurs et le milieu familial constituant pour les entrepreneurs un modèle entrepreneurial.

C'est donc dans ce sens que les actions devront être entreprises si l'on veut espérer des résultats positifs et durables.

### RECOMMANDATIONS

Comme nous l'avons souligné dans la partie théorique, l'Etat a depuis quelques années amorcé une campagne de promotion des entreprises gabonaises par des Gabonais. Création d'un ministère des PME, réorganisation de l'agence de promotion de la PME gabonaise, réorganisation du Fonds d'aide et de garantie, adoption de la Loi 1/81. Les avantages qu'offre la Loi sont énormes dira-t-on, sauf que le nombre de Gabonais qui en bénéficient reste limité dans la mesure où il faut remplir certains critères pour être admis au régime des PME donnant droit à ces avantages, chose qui n'est pas facile si l'on en croit le nombre de dossiers rejetés à chaque Commission d'agrément. Tout compte fait, toute la politique se concentre autour de la Loi 1/81. On est ainsi porté à se demander si cela est suffisant pour stimuler les gabonais à créer des entreprises.

La Loi à son utilité, certes, mais elle ne peut être efficace s'il n'y a que très peu de Gabonais qui manifestent leur intérêt pour le monde des affaires et encore moins qui peuvent bénéficier des avantages prévus par celle-ci. Voilà pourquoi, en plus des actions actuelles, il serait important de former des hommes dynamiques. Il s'agira non seulement de motiver et de

susciter l'intérêt des Gabonais, mais de créer des modèles ou mettre en évidence des modèles déjà existants, d'attribuer un certain statut ou de valoriser la fonction entrepreneuriale dans la société gabonaise.

Jusqu'ici les solutions visant à promouvoir la création d'entreprise préconisées par certains chercheurs ont surtout porté sur des aspects organisationnels ou économiques de type favoriser l'accès aux matières premières, au financement, à la technologie etc. Ces solutions sont axées sur les facteurs nécessaires mais non suffisants pour permettre l'éclosion des entrepreneurs. Malheureusement au niveau socio-culturel et psychologique, les propositions sont très rares. Comment susciter le besoin d'indépendance ou le goût du risque chez un individu ? à quel niveau faut-il intervenir ? Autant de questions qui pourraient faire l'objet d'autres études.

Dans le cas du Québec, J.M. Toulouse (1979) souligne l'importance de l'information et de l'éducation. Il soulève le problème des programmes d'éducation dans les milieux collégial et universitaire qui ne mettent pas l'accent sur l'aspect entrepreneurial. On devrait selon ce dernier développer chez les étudiants des caractéristiques psychologiques parmi lesquelles on retrouverait la curiosité, l'esprit d'initiative, le besoin de rajeunissement permanent des connaissances et de remise en cause des attitudes ou l'opiniâtreté. Il préconise

également l'existence de programmes impliquant davantage l'individu et développant son sens critique et sa curiosité dans tous les domaines pour former des hommes qui auront le souci de développement économique, social et politique, culturel, écologique, scientifique plutôt que des préoccupations plus faciles de fonctionnement, c'est-à-dire des programmes dans lesquels le risque prime sur la sécurité.

Jean Marie Toulouse (1979, P.131) mentionne aussi le programme de McClelland visant à encourager les individus à développer leurs préoccupations ou leurs désirs d'accomplissement. Enfin, il nous parle de trois cours d'initiation à l'activité entrepreneuriale mis au point par trois institutions dont l'un par le Babson Collège, l'autre par le Southern Methodist University et le troisième par la faculté d'administration de l'université Laval. Ces cours qui consistent essentiellement en des simulations de création d'entreprise par les étudiants initient et familiarisent ces derniers aux divers aspects entourant la création d'entreprise et sa gestion.

Bref, comme on peut le voir la plupart des solutions disent quoi faire sans préciser comment. Et on peut se demander qu'elles sont les chances de succès de tous ces programmes, et surtout, de leur universalité.

Absence de motivation, d'expérience, de modèle sont les problèmes auxquels les Gabonais semblent faire face si l'on se fie aux résultats de cette

recherche, il s'avère donc important que l'on s'y attarde.

L'Etat a-t-on vu a un rôle de régulateur, il se doit de mettre en place des politiques qui permettront de favoriser la relation milieu d'affaires gabonais avec la clientèle cible, les entrepreneurs potentiels qui sont les jeunes Gabonais ce, dès le début de l'âge scolaire car, n'oublions pas qu'il ne devrait pas s'agir seulement de création d'entreprise mais d'entrepreneurship dans tous les domaines y compris la recherche qui est jusqu'ici quasi-enexistante au Gabon. La véritable innovation avons-nous vu, ne consiste pas seulement en des imitations, et, si l'on veut dépasser ce stade il faut que les jeunes Gabonais s'intéressent à la recherche et l'Etat devra en être conscient. Ainsi un effort s'impose dans ce sens et devrait donc :

- favoriser les relations entre le milieu d'affaires et le milieu scolaire. Nous avons vu que le pourcentage d'apprentis dans les PME ne constituait que 7 % du total de la main-d'œuvre, chiffre très faible par rapport aux autres pays africains. Or, on sait combien l'expérience est importante dans le processus de création. On devrait faciliter l'entrée d'élèves et étudiants dans les PME pour des stages ou pour du travail de vacances, au lieu que cette tâche soit accomplie uniquement par les grandes entreprises.

- concevoir des programmes d'éducation qui tiendront compte non seulement de la fonction administrative, mais aussi de la fonction entrepreneuriale. La fonction de chef d'entreprise devrait faire partie du choix de carrières qu'on propose à l'élève ou à l'étudiant à la fin de chaque cycle d'études. Au niveau des exigences des cours on devrait susciter plus de créativité chez les étudiants en complétant celles-ci par du travail personnel de recherche sur le terrain.
- Promogabon devrait être plus présent sur le terrain, non seulement auprès des entrepreneurs déjà existants, mais aussi auprès de ceux qui devront assurer la relève c'est-à-dire les entrepreneurs potentiels, et, le milieu scolaire semble l'endroit tout indiqué.
- Valoriser et démythifier la fonction d'entrepreneur en mettant en évidence des modèles déjà existants, des entrepreneurs gabonais qui ont bien réussi en affaires, à travers les mass-média.

- Nous avons vu le rôle important de la famille sur le comportement entrepreneurial de l'enfant : des campagnes d'information devraient encourager les parents à laisser aux enfants plus d'initiative, à favoriser leur sens d'autonomie et leur prise en charge par eux-mêmes.
- Enfin, il faut informer les Gabonais, attirer leur attention par la télévision, la radio, le journal national sur l'importance que revêt la création d'entreprise financièrement, socialement et économiquement pour eux-mêmes et pour leur pays. Il faut informer les Gabonais des possibilités qui leur sont offertes lors de la création d'une entreprise. Plusieurs ne savent pas qui est Promogabon et que fait Promogabon. Et pour finir - même si cela semble impossible - on devrait dissocier le monde des affaires du pouvoir politique, car un grand nombre de personnes pensent (avec raison) que le pouvoir entrepreneurial passe par le pouvoir politique. Si ces allégations sont vraies et surtout si ça doit rester ainsi, toute politique de redressement s'avère inutile puisque cette idée constitue en elle-même un frein pour ceux qui ne peuvent ou ne pourront jamais accéder au pouvoir politique.

D'autre part, si le capitalisme est basé sur des valeurs individualistes comme le prétendent certains, les choses devraient changer avec le temps puisqu'on assiste depuis quelques années à plusieurs changements au niveau des structures et des valeurs : c'est ainsi que l'on voit passer tranquillement le mode de vie de groupe (famille étendue) à une vie familiale plus individualiste se rapprochant de plus en plus du mode occidental (père, mère, enfants). Ce qui laisse croire que les choix futurs des Gabonais seront ajustés aux nouvelles réalités.

## BIBLIOGRAPHIE

Agence nationale de la PME gabonaise, la PME au Gabon: rapport de recensement et d'enquête, 1985.

Agence nationale de la PME gabonaise, Notes d'organisation, 1984.

Agence nationale de la PME gabonaise, Rapports d'activité, 1966, 1971, 1985.

APRODI, AFCOPA, La PME au Gabon: rapport d'étude, Kleber, Paris, 1983.

AROCENA, BERNOUX, MINGUET, PAUL-CAVALIER, RICHARD, La création d'entreprise: une affaire de réseaux, Atelier Maci, 1980.

BEARSE, Peter, J., IN Vesper, Karl H. ed., Frontiers of entrepreneurship research, Willesley, Babson College, Center for entrepreneurial studies, 1982.

BECKER, S.M. ET WHISLEER, T.L., The innovative organization: A selective view on current theory and research, Journal of Business, october 1967.

BINET, Jacques, Notes sur la population rurale du Sud-ouest, article inédit, Musée d'art et tradition de Libreville, 1965, p. 13.

Chevalier, Auguste, Les plantes magiques cultivées par les noirs d'Afrique..., J.S.A., vol. 7 no 1, 1937.

COCHRAN, Thomas, C. The entrepreneur in economic change, IN Kilby Peter, ed, Entrepreneurship and economic development, New York, Free Press, 1971.

COLLINS, O.F., Moore, D.G., The organization makers, New York, Meredith, 1970, p. 238

Commerce et Industrie, Réflexion sur la promotion de l'entreprise et l'homme d'affaires gabonais, 1979.

CROCE-SPINELLI M., Les enfants de Poto-Poto, Paris, Grasset, 1967.

DANSEREAU, Francine, La direction des entreprises dans le Bas Saint-Laurent, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, novembre 1967.

- DELAFOSSE, Maurice, Les Nègres, Paris, 1927, p. 42.
- GASSE, Yvon, Attributs et fonctions de l'entrepreneur, Faculté d'administration, Université Laval, 1982.
- HAUSER, André, Notes sur les Omyéné du Bas-Gabon, B.I.F.A.N., Vol 16, no 3-4, 1954.
- JULIEN, P.A., Entrepreneurship, entrepreneur et théorie économique. Communication présentée au séminaire international sur "L'entrepreneurship: une perspective pluridisciplinaire", Montréal, avril 1986.
- KILBY, Peter, ed. Entrepreneurship and economic development, New York: Free Press, 1971.
- KLEIN, IN Vesper, Karl H. ed, Frontiers of entrepreneurship research: Proceeding of the 1982 conference on entrepreneurship at Babson College, Willesley: Babson college, Center for entrepreneurial studies, 1982.
- KOMIVES, J.L., Characteristics of entrepreneurs, B.Q., vol. 37, no 2, Summer 1972.
- KNIGHT, Kenneth, E., A descriptive model of intra-firm innovation process, Journal of Business, vol. 40, October 1967, p. 478-496.
- LITVACK, I., Maule, C.V. Profile of technical Entrepreneur, B.Q. vol. 39, no 2, Summer 1974, p. 43.
- MCCLELLAND, David, The achieving society, New York, The free Press, 1967.
- Ministère de l'Economie et des Finances, direction générale des douanes et droits indirects, Statistiques du commerce extérieur, 1982, 1983, 1984.
- NAFZIGER, E., Wayne, Indian entrepreneurship: A survey, In Kilby, Peter, ed., Entrepreneurship and economic development, New York: Free Press, 1971.
- NATHANIEL H. LEFF, IN NICHOLAS SIROPOLIS (2e ed) GUYAHOGA - Community College, 1982
- NDOMBI, Pierre, Economies et société gabonaises avant la conquête coloniale, du début du XVIIe siècle à la fin du XIXe siècle, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1976.

- NGOUO, NGABISSIO, Noël, Le Gabon à l'heure des promoteurs d'affaires nationaux, Jeune Afrique, mars 1986.
- ROBERTS, E.B., Wainer, H.A. Some characteristics of technical entrepreneur, Cambridge Massachussets institute of technology, 1966, p. 30.
- SHAPERO, A., Garcia-Bouza, J., Ferrari, A., Technical entrepreneurship in Northern Italy: An exploration, Milan, International Institute for the Management of technology, october 1974, p. 18.
- SCHUMPETER, Joseph.A., The creative response in economic history, JEH, vol. 7, no 2, 1947, p. 149-159.
- SCHWARZ, Alf., Les dupes de la modernisation, Nouvelle optique, 1983.
- STALEY, E., Morse, Richard, Developing entrepreneurship: elements for a program, IN KILBY, Peter, Entrepreneurship and economic development, New York Free Press, 1971.
- TOULOUSE, J. Marie, L'entrepreneurship au Québec, les Presses du H.E.C. Fides, 1979.
- WALKER, A.R., Sillans, R., Rites et croyances des peuples du Gabon, Paris, Présence Africaine, 1962, p. 16-17.
- WEBER, Max, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1967.
- WEBER, A. Ross, Culture and Management, 1969.
- WILKEN, Paul. H. Entrepreneurship: A comparative and historical study, Norwood, N.J., Ablex Pub. Corp., 1979.

## ANNEXE 1

### QUESTIONNAIRE

No du questionnaire:

#### I Education (scolarité, formation académique et professionnelle)

1) Quel est votre niveau d'études scolaires?

- 1  non scolarisé
- 2  1 à 6 ans
- 3  7 à 10 ans
- 4  11 à 13 ans
- 5  14 à 16 ans
- 6  17 ans et plus

2) Quel type de formation avez-vous reçu?

- 1  enseignement général
- 2  enseignement commercial
- 3  enseignement technique
- 4  formation sur le tas
- 5  autre, préciser:

3) Où avez-vous reçu cette formation?

- 1)  dans une école primaire
- 2)  dans un collège d'enseignement technique (C.E.T.)
- 3)  dans un lycée d'enseignement général
- 4)  dans un lycée technique
- 5)  dans un centre professionnel
- 6)  dans une école de commerce
- 7)  dans une université
- 8)  dans une école de gestion
- 9)  dans une entreprise où vous avez travaillé
- 10)  autre, préciser:

4) Si apprentissage ou école professionnelle, quel métier avez-vous appris?

1-

2-

3-

4-

5-

6-

5) Quels diplômes ou certificats de compétence détenez-vous?

1-

2-

3-

4-

5-

6-

7-

6) Si le métier que vous pratiquez maintenant est différent de celui mentionné plus haut, ou l'avez appris?

1     dans une école

2     dans une entreprise

3     autre, préciser:

7) Dans quel pays avez-vous entrepris vos études supérieures?

1     Au Gabon

2     à l'étranger, préciser:

8) Qui vous a conseillé d'entreprendre ces études?

1     personne

2     des amis travaillant déjà

3     des amis ayant fréquenté la même école

4     des membres de famille

5     autre, préciser:

9) Si vous avez entrepris ces études de votre propre initiative qu'est-ce qui vous a motivé?

- 1  rien
- 2  pour avoir plus de chance de se trouver un emploi
- 3  pour avoir un plus haut salaire à la fin de celles-ci
- 4  autre, préciser:

10) Avez-vous déjà suivi une formation en gestion ou en management?

- 1  aucune
- 2  moins d'un mois
- 3  1 à 6 mois
- 4  7 à 12 mois
- 5  2 à 4 ans
- 6  5 ans et plus

11) Comment avez-vous suivi cette formation?

- 1  sous forme de cours dans un établissement scolaire
- 2  sous forme de séminaires, colloque ou conférence
- 3  cours du soir

12) Avez-vous déjà suivi une formation en comptabilité?

- 1  aucune
- 2  moins d'un mois
- 3  1 à 6 mois
- 4  7 à 12 mois
- 5  2 à 4 ans
- 6  5 ans et plus

13) Comment avez-vous suivi cette formation?

- 1  sous forme de cours dans un établissement scolaire
- 2  sous forme de séminaire, colloque ou conférence
- 3  cours du soir

14) Avez-vous déjà suivi une formation en économie?

- 1  aucune
- 2  moins d'un mois
- 3  1 à 6 mois
- 4  7 à 12 mois
- 5  2 à 4 ans
- 6  5 ans et plus

15) Comment avez-vous suivi cette formation?

- 1  sous forme de cours dans un établissement scolaire
- 2  sous forme de séminaire, colloque ou conférence
- 3  cours du soir.

16) Avez-vous suivi une formation en marketing?

- 1  aucune
- 2  moins d'un mois
- 3  1 à 6 mois
- 4  7 à 12 mois
- 5  2 à 4 ans
- 6  5 ans et plus

17) Où avez-vous suivi cette formation?

- 1  sous forme de cours dans un établissement scolaire
- 2  sous forme de colloque, séminaire ou conférence
- 3  cours du soir.

18) Avez-vous suivi une formation en finance?

- 1  aucune
- 2  moins d'un mois
- 3  1 à 6 mois
- 4  7 à 12 mois
- 5  2 à 4 ans
- 6  5 ans et plus

19) Comment avez-vous suivi cette formation?

- 1  sous forme de cours dans un établissement scolaire
- 2  sous forme de colloque, séminaire ou conférence
- 3  cours du soir.

20) Quelles sont par ordre d'importance les qualifications que vous jugez nécessaires (1 correspond au plus important etc)

	Gestion	Comptabilité	Economie	Marketing	Finances	Autres
1						
2						
3						
4						
5						
6						

## II Expérience professionnelle et personnelle

21) Avez-vous déjà eu des collègues de travail ou d'école qui se sont lancés en affaires?

1  oui

2  non

22) Avez-vous eu l'occasion de voyager dans d'autres pays?

1  oui

2  non

23) Aviez-vous des amis ou cotoyiez-vous des entrepreneurs avant de vous lancer à votre compte?

1  oui

2  non

24) Avez-vous occupé d'autres emplois avant de vous lancer à votre propre compte?

1  aucun emploi

2  1 à 2 emplois

3  3 à 4 emplois

4  5 emplois et plus

25)

Nature de l'emploi et fonction	Lieu	Durée de l'emploi	Employeur 1. 2. 3. 4. 5.	Si entreprise privée, le propriétaire était-il 1. Gabonais 2. Etranger
1				
2				
3				
4				
5				

26) Depuis combien de temps occupez-vous votre emploi actuel?

- 1  moins d'un an  
 2  1 à 4 ans  
 3  5 à 10 ans  
 4  10 à 15 ans  
 5  plus de 15 ans

27) Exercez-vous un autre emploi différent de celui-ci?

- 1  oui  
 2  non

si oui préciser:

28) Possédez-vous une autre entreprise en dehors de celle-ci?

1  oui

2  non

si oui préciser:

29) Etes-vous associé dans une autre affaire ou entreprise?

1  oui

2  non

si oui préciser:

30) Faites-vous partie d'une association ou, avez-vous déjà fait partie d'une association professionnelle quelconque?

1  oui

2  non

si oui laquelle:

31) Connaissez-vous des associations professionnelles existant ici à Libreville?

1  oui

2  non

si oui laquelle ou lesquelles?

### III Capital (structure financière et financement des activités)

32) Quel est le montant de capital investi dans votre entreprise pour démarrer?

	Machine	Equipement	Bâtiment	Autre
Moins de 50 000				
51 000 à 100 000				
101 000 à 200 000				
201 000 à 400 000				
401 000 à 500 000				
501 000 à 600 000				
601 000 à 1 million				
Plus d'un million				

33) A combien s'élève le montant du capital actuel de votre entreprise?

	Machine	Equipement	Bâtiment	Autre
Moins de 50 000				
51 000 à 100 000				
101 000 à 200 000				
201 000 à 400 000				
401 000 à 500 000				
501 000 à 600 000				
601 000 à 1 million				
Plus d'un million				

34) Comment vous êtes-vous procuré le capital de départ?

Aide Gouvernement	Epargnes personnelles	Emprunt bancaire	Autre Préciser:

35) Voudrez-vous emprunter de l'argent pour subvenir aux besoins de votre entreprise?

1  oui

2  non

si oui, pourquoi?

36) Comment évaluez-vous vos besoins de liquidité?

1  pas importants

2  peu importants

3  importants

4  très importants

5  cruciaux.

37) Auprès de qui aimeriez-vous emprunter de l'argent?

1  auprès d'une banque

2  des parents ou amis

3  autre, préciser:

Justifiez votre choix:

38) Trouvez-vous le capital disponible pour vos besoins?

1  oui

2  non

39) Avez-vous des difficultés pour obtenir des prêts auprès banques et autres institutions financières?

1  oui

2  non

Si oui, pourquoi:

40) Pensez-vous qu'il est nécessaire d'avoir un appui politique ou autre pour obtenir un crédit?

1  oui

2  non

Expliquer:

41) Avez-vous déjà sollicité du crédit auprès d'une banque ou d'un autre organisme financier?

1  oui

2  non

Si non, pourquoi:

42) Si oui, avez-vous obtenu satisfaction

1  oui

2  non

Si non, pourquoi?, commentez:

43) Quelles ont été les conditions de cet emprunt?

44) De quelle nature a été cet emprunt?

- 1  à court terme
- 2  à long terme
- 3  autre, préciser:

45) Quel usage en avez-vous fait?

- 1  achat d'un nouvel équipement
- 2  construction pour l'entreprise
- 3  paiement des travailleurs
- 4  autre, préciser.

46) Avez-vous déjà tenté d'obtenir une aide gouvernementale

- 1  oui
- 2  non

Si non, pourquoi:

Si oui avez-vous reçu l'agrément?

- 1  oui
- 2  non

Si non pourquoi?

47) De quelle nature a été cette aide?

48) Connaissez-vous les différents organismes gouvernementaux à votre service? (PROMOGABON etc)

- 1  oui  
2  non

Si oui, comment en avez-vous pris connaissance?

49) Si non, êtes-vous intéressé à les connaître?

- 1  oui  
2  non

50) Pensez-vous que ce type d'organisme répond aux besoins de votre entreprise?

- 1  oui  
2  non

Si non, pourquoi?

51) Que souhaitez-vous ou qu'attendez-vous d'un tel organisme?

52) Avez-vous des projets en perspective?

- 1  oui  
2  non

53) Comment comptez-vous financer ces projets

- 1  à partir des profits  
2  emprunt bancaire  
3  emprunt auprès des particuliers  
4  emprunt auprès de parents et amis  
5  autre, préciser:

54) Les politiques gouvernementales sont-elles considérées comme satisfaisantes ou nuisibles?

- 1  satisfaisantes  
2  nuisibles

Expliquez:

55) Quels sont selon vous les problèmes majeurs du point de vue de votre formation ou de celui du capital entravant le fonctionnement ou le développement de votre entreprise?

- 1  
2  
3  
4  
5  
6

56) Situez-vous à l'étape de création de votre entreprise. Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous avez fait face et qui auraient pu faire avorter votre projet?

- 1  
2  
3  
4  
5  
6

## IV L'entrepreneurship?

57) Etes-vous le fondateur de l'entreprise?

1  oui

2  non

Si non, qui en est le fondateur?

1  un Gabonais

2  un Etranger

58) Comment avez-vous acquis l'entreprise?

1  acheté à : année:

2  hérité de: année:

3  commencé à zéro année:

59) Avez-vous introduit de changements importants au sein de l'entreprise depuis sa fondation ou depuis son acquisition?

1  oui

2  non

De quel ordre ont été ces changements?

1  amélioration au niveau du produit

2  introduction d'un nouveau produit

3  expansion ou découverte de marché

4  achat d'un nouvel équipement

5  amélioration dans les techniques de production

6  construction

7  structure de l'organisation, lesquels?

8  autre, préciser:

60) Pourquoi avez-vous introduit ces changements?

1

2

3

4

5

61) Projetez-vous d'entreprendre d'autres changements dans un futur immédiat?

1  oui

2  non

Si oui, lesquel:

62) Combien d'employés y avait-il dans l'entreprise au moment de sa création ou de son acquisition?

63) Quel était le pourcentage d'employés qualifiés

64) Combien d'employés l'entreprise compte-t-il actuellement?

65) Quel est le pourcentage d'employés qualifiés?

66) Avez-vous eu des problèmes pour vous trouver de la main-d'œuvre qualifiée?

1  oui

2  non

Expliquer:

67) Etes-vous prêt à embaucher la main-d'oeuvre qualifiée?

1  oui

2  non

Si non, pourquoi:

68) Quel était le volume de production au cours des premiers mois d'exploitation?

69) Quel est le volume de production actuel?

70) A combien s'élevait le chiffre d'affaires au cours des 12 premiers mois d'exploitation?

1  moins de 50 000

2  50 000 à 100 000

3  101 000 à 150 000

4  151 000 à 200 000

5  201 000 à 400 000

6  401 000 à 600 000

7  601 000 à 800 000

8  801 000 à 1 000 000

9  1 000 001 à 2 000 000

10  2 000 001 à 3 000 000

11  3 000 001 à 5 000 000

12  plus de 5 000 000

71) Quel est le chiffre d'affaires actuel?

- 1  moins de 50 000
- 2  50 000 à 100 000
- 3  101 000 à 150 000
- 4  151 000 à 200 000
- 5  201 000 à 400 000
- 6  401 000 à 600 000
- 7  601 000 à 800 000
- 8  801 000 à 1 000 000
- 9  1 000 001 à 2 000 000
- 10  2 000 001 à 3 000 000
- 11  3 000 001 à 5 000 000
- 12  plus de 5 000 000

72) A quoi attribuez-vous cette variation (à la hausse ou à la baisse)?

- 1  concurrence
- 2  situation de monopole
- 3  bon produit
- 4  saine gestion
- 5  mauvaise gestion
- 6  autre, préciser:

73) Dans quel secteur opérez-vous?

- 1  commerce
- 2  construction
- 3  réparation
- 4  fabrication de produits
- 5  menuiserie
- 6  couture
- 7  mécanique
- 8  coiffure
- 9  autre, préciser:

74) Pensez-vous que si vous aviez une formation différente vous auriez choisi d'opérer dans le même secteur?

- 1  oui
- 2  non

Expliquer:

V Personnes à charge

75) Combien d'enfants avez-vous?

76) Combien d'autres personnes habitent chez vous et quels liens vous unissent?

1

2

3

4

5

6

77) Y a-t-il parmi ces personnes des gens qui travaillent dans l'entreprise?

1  oui

2  non

78) Y a-t-il parmi ces personnes des gens qui contribuent au budget familial?

1  oui

2  non

79) Ces personnes constituent-elles un handicap pour votre vie professionnelle?

1  oui

2  non

Expliquer:

## VI Milieu d'origine

80) Depuis quand habitez-vous cette ville?

81) Où habitiez-vous avant de venir ici?

82) Où avez-vous grandi?

83) Dans quel foyer avez-vous résidé le plus pendant votre enfance?

- 1  chez vos parents (Père & Mère)
- 2  chez un oncle ou une tante
- 3  chez un frère
- 4  dans un couvent, préciser:
- 5  autre, préciser:

84) Combien de frères & soeurs avez-vous?

85) Quelle position tenez-vous parmi vos frères et soeurs?

86) Que font vos frères et soeurs en indiquant le rang de chacun dans la famille et son âge?

87) Si vous avez grandi chez un oncle ou un autre parent, celui-ci avait-il des enfants?

1     oui

2     non

Si oui, que font ces enfants en précisant pour chacun s'il étudie ou travaille, le type de travail, le rang occupé par chacun d'eux dans la famille.

1

2

3

4

5

6

7

88) Quel est le niveau d'instruction de votre père?

1     n'a pas fréquenté l'école

2     quelques années d'études primaires

3     fin d'études primaires

4     quelques années d'études secondaires

5     fin d'études secondaires

6     université

7     autre, préciser:

89) Quel est le niveau d'instruction de votre mère?

- 1  n'a pas fréquenté l'école
- 2  quelques années d'études primaires
- 3  fin d'études primaires
- 4  quelques années d'études secondaires
- 5  fin d'études secondaires
- 6  université
- 7  autre, préciser:

90) Quel est le niveau d'instruction de votre oncle ou autre parent qui vous a aidé pendant votre jeune âge?

- 1  n'a pas fréquenté l'école
- 2  quelques années d'études primaires
- 3  fin d'études primaires
- 4  quelques années d'études secondaires
- 5  fin d'études secondaires
- 6  université
- 7  autre, préciser:

91) Qui parmi les personnes ci-dessus a (ont) travaillé dans une société?

- 1  Père
- 2  Mère
- 3  oncle ou tante
- 4  frère ou soeur
- 5  autre, préciser:

92) Quelle sorte de travail fait (ou faisait) votre père?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

93) Où exerçait-il ce travail?

94) Quel métier exerçaient vos grands parents?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

95) Quel métier exerçaient vos grands parents?

1

2

3

4

5

96) Y a-t-il dans votre famille quelqu'un qui a crée sa propre entreprise?

97) Avez-vous des amis qui ont acquis ou crée une entreprise?

1  oui

2  non

98) Quelle école avez-vous fréquenté?

1  école publique

2  école catholique

3  école protestante

4  école islamique

5  autre, préciser:

99) Quelle est la religion de vos grands parents?

1  aucune

2  catholique

3  musulmane

4  protestante

5  animiste

6  autre, préciser

100) Quelle est la religion de vos parents?

- 1  aucune
- 2  catholique
- 3  musulmane
- 4  protestante
- 5  animiste
- 6  autre, préciser

101) A quelle religion appartenez-vous?

- 1  aucune
- 2  catholique
- 3  musulmane
- 4  protestante
- 5  animiste
- 6  autre, préciser

102) Pratiquez-vous votre religion?

- 1  oui
- 2  non

103) Comment les valeurs véhiculées par votre religion influencent-elles votre vie professionnelle?

## VI Mobile de la création de l'entreprise

104) Quelle est la raison qui vous a amené à fonder cette entreprise? (cochez une seule réponse)

- 1  manque d'emploi
- 2  pour gagner plus d'argent
- 3  problème avec employeurs
- 4  pour être indépendant, être son propre patron
- 5  exploiter une opportunité qui s'était présentée
- 6  autre, préciser:

105) Pourquoi avez-vous choisi cette activité plutôt qu'une autre?

(Partie réservée uniquement aux non-entrepreneurs)

- 1) Avez-vous déjà pensé vous lancer en affaires?  
1  oui  
2  non
- 2) Si oui, pourquoi ne l'avez-vous pas fait ou pourquoi ne le faites-vous pas?
- 3) Pensez-vous que le monde entrepreneurial est réservé à un type donné d'individu?
- 4) Pensez-vous avoir fait le meilleur choix? (Orientation actuelle)
- 5) Pensez-vous que l'Etat stimule suffisamment les Gabonais dans l'orientation vers le monde entrepreneurial? Commentez? Que souhaiteriez-vous?

**ANNEXE 2**

**LOI SUR LES PME**

LOI No 1/81 Instituant des mesures administratives et financières propres à promouvoir les petites et moyennes entreprises Gabonaises

du 8 Juin 1981

Modifiée par:

- L'Ordonnance no 26/83/PR du 16/7/83, nouvel Article 5
- La Loi no 11/84 du 12/7/84, nouveaux art. 3, 6, 7 et  
8.-

## CHAPITRE I: DISPOSITIONS GENERALES

1/81 Article 1er.- La présente Loi a pour objet de favoriser la création et la promotion des Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises dont l'activité est de nature à contribuer au développement économique et social du pays.

-Elle institue, à cet effet, un régime particulier accordé par voie d'agrément aussi bien aux entreprises nouvelles qu'aux entreprises existantes, qui présentent un programme satisfaisant aux conditions énoncées à l'article 2 ci-après.

Article 2. - Au sens de la présente Loi, on entend par programme, toute opération impliquant:

- la création d'une entreprise;
- La modernisation de l'entreprise, que ce soit dans les domaines de l'équipement, de la gestion ou du système de distribution;
- une extension de l'activité de l'entreprise;
- le perfectionnement du personnel de l'entreprise.

1/84 Article 3 nouveau: Sont considérées comme Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises, toutes les Entreprises qui sont la propriété de personnes physiques gabonaises, ainsi que les Sociétés

dont le capital est détenu pour au moins 51 % par des Gabonais et pour lesquelles les fonctions de direction sont effectivement exercées par des nationaux.

Le chiffre d'affaires annuel de ces entreprises ne doit pas dépasser cinq cent millions de francs CFA (500.000.000 F CFA).

Toutefois, le montant du chiffre d'affaires pourra être modifié par décret.

## CHAPITRE II: AGREMENT

1/81 Article 4.- Le dossier présenté par l'entreprise est apprécié spécialement en fonction des critères suivants:

- a) l'impact du type d'activité économique du programme présenté sur le plan régional ou national;
- b) l'impact de ce programme sur la situation générale de l'entreprise;
- c) les aptitudes professionnelles du Chef d'entreprise et celles de son personnel;
- d) la motivation du Chef d'entreprise caractérisée par son apport en fonds propres ou en nature;
- e) la production d'un compte prévisionnel d'exploitation et de trésorerie sur 3 à 5 ans.

1/84 Article 5 nouveau.- Les demandes d'agrément sont examinées par une commission présidée par le Ministre chargé de la Petite et Moyenne Entreprise et comprenant, outre le Ministre chargé de l'Economie et des Finances et le Ministre chargé de la Planification ou leurs représentants:

- le Ministre chargé des Transports ou son représentant;
- le Ministre chargé de l'Habitat et du Logement ou son représentant;
- le Ministre chargé du Commerce et de l'Industrie ou son Représentant;
- le Ministre chargé des Travaux Publics et de la Construction ou son représentant;
- le Ministre chargé de l'Agriculture ou son représentant;
- le Ministre chargé des Eaux et Forêts ou son représentant;
- le Ministre chargé de la Promotion de l'Artisanat ou son représentant;
- le Commissaire Politique à la Promotion des Coopératives et des petites et moyennes entreprises;
- le Président de la Chambre de Commerce;
- le Directeur Général de la Banque Gabonaise de Développement;
- le Directeur Général de PROMOGABON;
- le Secrétariat de la Commission est assuré par la Direction générale des P.M.E..

1/84 Article 6 nouveau.- Les petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées, bénéficient des avantages douaniers et fiscaux prévus aux articles 7 et 8 ci-après dans les conditions fixées par décret.

Toutefois, le bénéfice des exonérations ne soustrait pas l'entreprise à l'obligation de se soumettre à la législation en vigueur et notamment à la tenue d'une comptabilité et à l'exigence de déclaration.

Les Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises dont l'activité principale est l'importation et/ou la revente en l'état de marchandises importées peuvent également bénéficier de l'agrément. Toutefois, l'agrément n'ouvre pas droit dans ce cas aux avantages fiscaux et douaniers susvisés.

1/84 Article 7 nouveau.- Les Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées, à l'exception de celles visées à l'article 6 alinéa 3 ci-dessus peuvent pour une durée qui ne peut excéder dix ans, bénéficier de tout ou partie des avantages douaniers suivants:

- 1) Application d'un taux global réduit à 3% de droits et taxes perçues à l'importation sur les machines, outillages et matériels d'équipement directement nécessaires à la production

et à la transformation des produits ainsi qu'à la prestation des services.

- 2) Exonération pour les Petites et Moyennes Entreprises Industrielles des droits et taxes perçus à l'importation ainsi que des taxes uniques et taxes indirectes perçues à l'intérieur:
  - a) sur les matières premières et produits entrant intégralement ou pour partie de leurs éléments dans la composition des produits ouvrés et transformés;
  - b) sur les matières premières qui, tout en ne constituant pas un outillage et n'entrant pas dans les produits ouvrés ou transformés, sont détruits ou perdent leur qualité spécifique au cours des opérations directes (de fabrication).
  - c) sur les matières premières et produits non réutilisables destinés au conditionnement et à l'emballage des produits préparés ou manufacturés.

Article 8 nouveau.- Les Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées, à l'exception de celles visées à l'article 3 ci-dessus peuvent bénéficier de tout ou partie des avantages fiscaux suivants:

- a) exonération de l'impôt sur les Sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la catégorie des bénéfices

industriels et commerciaux pendant au maximum les cinq premiers exercices d'exploitation, le premier exercice considéré étant celui au cours duquel a été réalisée la première vente ou livraison. Les amortissements normalement comptabilisés durant ces cinq exercices pourront être fiscalement imputés sur les trois exercices suivants à condition que les résultats de ces exercices soient déficitaires;

- b) exonération pendant dix ans de la contribution foncière des propriétés bâties et non-bâties;
- c) exonération pendant cinq ans de la contribution des patentés;
- d) enregistrement gratis des opérations et des actes qui se rattachent à l'activité de l'entreprise.

En outre, les petites et moyennes entreprises Gabonaises agréées constituées sous la forme de Sociétés sont dispensées de la cession gratuite à l'Etat de 10% de leurs actions.

### CHAPITRE III: ACCES AUX MARCHES PUBLICS

Article 9.- Les marchés de l'administration, des établissements para-publics et des collectivités publiques devront être fractionnés de manière à les rendre accessibles aux Petites et Moyennes entreprises Gabonaises agréées.

Article 10.- Les marchés dont le montant est inférieur à CINQUANTE MILLIONS de francs et qui portent en tout ou partie sur des prestations ou fournitures susceptibles d'être exécutées ou approvisionnées par ou auprès des Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées seront exclusivement réservés aux Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées.

Toutefois, le montant du plafond ci-dessus pourra être modifié par décret.

Article 11.- Les entreprises nationales ou étrangères, sous-traitant dix pour cent (10%) au moins de leur marché à une petite et moyenne entreprise gabonaise agréée bénéficieront d'une priorité dans l'attribution des marchés publics.

Article 12.- Les lots résultant du fractionnement des marchés prévus par l'article 9 et les marchés visés par l'article 10 feront l'objet de dossiers techniques très détaillés.

Article 13.- Les procédure de mise en concurrence par appel d'offres restreint sera appliquée pour tout marché réservé aux petites et moyennes entreprises gabonaises agréées.

Au préalable, les administration contractantes devront définir les travaux, fournitures et services.

Article 14.- Les petites et moyennes entreprises agréées titulaires d'un marché public bénéficient des mesures suivantes:

- limitation de la retenue de garantie à cinq pour cent (5%) du montant des travaux exécutés;
- octroi d'une avance du matériel limitée à la moitié de la valeur vénale du matériel sur le chantier;
- octroi d'une avance de démarrage qui ne peut être inférieure à trente pour cent (30%) du montant initial du marché.

Pour le calcul du montant de cette avance, seul est pris en compte le matériel dont la valeur vénale unitaire est égale ou supérieure à cinq cent mille francs (500.000 FCFA). Ce chiffre pouvant toutefois être modifié par décret.

La dispense du cautionnement du marché pourra être accordée, de même que la dispense de caution pour les avances et les frais d'obtention des dossiers techniques d'appel d'offres.

Article 15.- Les avances sur approvisionnement de matériaux, matières premières et objets fabriqués destinés à entrer dans la composition des travaux ou des fournitures qui font l'objet du marché seront versés directement au fournisseur après contrôle de la destination, de la qualité et de la quantité de ces approvisionnements par l'administration.

Article 16.- Le règlement des sommes dûes aux Petites et Moyennes Entreprises Gabonaises agréées titulaires d'un marché public est effectué dans un délai maximal d'un mois à compter de la date de dépôt de la pièce de dépenses dûment visée par le service administratif chargé de l'ordonnancement de la dépense, les entreprises soustraitantes visées à l'article 11 de la présente Loi peuvent bénéficier des dispositions ci-dessus avec l'accord de l'entreprise principale.

Article 17.- Toute entreprise bénéficiant des avantages de la présente Loi titulaire d'un marché ou d'un permis d'exploitation octroyé par l'Etat, par un établissement public, para-public ou par des collectivités locales ne peut céder ou donner en formage ce marché ou ce permis à une société dont plus de 30% du capital sont détenus par des étrangers.

Toutefois, si l'exécution du marché ou du permis se révèle irréalisable en raison de circonstances

particulières, il pourra être dérogé aux dispositions ci-dessus avec l'accord de l'autorité administrative de tutelle.

#### CHAPITRE IV: FOND D'AIDE ET DE GARANTIE AUX P.M.E.

Article 18.- En vue de faciliter le démarrage et le fonctionnement des petites et Moyennes Entreprises, il est créé sous tutelle du Ministère chargé de la Promotion des petites et Moyennes Entreprises, un fonds d'aide et de garantie à la Petite et Moyenne Entreprise Gabonaise qui sera doté d'un Capital initial dont le montant sera fixé par décret.

Article 19.- Les objectifs du fonds d'aide et de garantie sont les suivants:

- participer à la constitution ou au renforcement des capitaux propres;
- octroyer des subventions;
- accorder des avances remboursables des avals et des garanties.

Article 20.- Les ressources du fonds proviennent:

- des ristournes perçues sur les achats de matériels et fournitures d'équipement (2%);

- des commissions à prélever sur les crédits accordés ou avalisés par le fonds (0,5 %);
- des dotations provenant de l'Etat Gabonais;
- de toutes ressources d'origine publique ou privée;
- d'emprunts consentis par des organismes publics ou privés.

Article 21.- Les ressources du fonds sont déposés auprès de tout établissement financier de caractère national, ayant vocation de développement économique.

Article 22.- Les modalités de gestion et de contrôle du fonds ainsi que les conditions d'octroi de crédits d'aval ou de prêts, seront fixées par décret.

#### CHAPITRE V: DISPOSITIONS PARTICULIERES

##### ASSISTANCE - OBLIGATION - SANCTIONS

Article 23.- Les conditions d'encadrement, l'assistance et le suivi des Petites et Moyennes Entreprises agréées seront fixés par décret.

Article 24.- L'entreprise agréée a pour principales obligations:

- 1) La réalisation du programme présenté suivant les modalités et moyens prévus;
- 2) La garantie de la capacité de production et de l'approvisionnement du marché;
- 3) La garantie de la qualité du produit à un prix compétitif et l'observation rigoureuse du délai de livraison;
- 4) L'ouverture régulière d'un compte auprès d'un établissement bancaire;
- 5) La tenue d'une comptabilité régulière et sa communication périodique à l'autorité de tutelle chargée de la Promotion des Petites et Moyennes entreprises;
- 6) La soumission à tout contrôle de l'autorité de tutelle sur l'utilisation des avantages concédés;
- 7) L'obtention pour toute demande de prêt et concours extérieurs, de l'accord du Ministère de tutelle des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 25.- En cas de manquement grave d'une entreprise agréée aux obligations souscrites, les sanctions suivantes seront prises:

- 1) avertissement à l'entreprise défaillante donnée par le président de la Commission d'agrément;
- 2) suppression pour une durée déterminée ou retrait définitif de l'agrément et des avantages douaniers et fiscaux concédés, prononcé après enquête conjointement par le Président de la

Commission d'agrément et le Ministère de l'Economie et des Finances sur proposition du Secrétariat de la commission.

Article 26.- Toutes dispositions antérieures contraires à la présente sont abrogées.

Article 27.- La présente loi sera enregistrée; publiée selon la procédure d'urgence.

Fait à Libreville, le 8 Juin 1981

---

DECRET D'APPLICATION:

- Décret no 1029/PR/SEPME du 25 Juillet 1984

Le texte de ce décret a été publié par HEBDO-INFORMATIONS No 69 DU Juillet 1984 - 200 F.

### ANNEXE 3

#### RESULTATS DE L'ENQUETE PROMOGABON

##### Répartition par branches d'activité (regroupées) des PME (1)

		%
Commerces	7350	69,7
Couture	569	5,4
Métal-Mécanique, Réparations	523	5,0
Hôtels et Restaurants	403	3,8
Construction et Bâtiment	322	3,1
Pêche et Agriculture	302	2,9
Bois	299	2,8
Coiffure	159	1,5
Cordonnerie	109	1,0
Photographie	97	0,9
Boulangerie	58	0,6
Bijouterie Horlogerie	52	0,5
Autres	302	2,9
TOTAL	10,545	100,0

1) A cause des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours exactement égale à 100,0

Nationalité du propriétaire par branche d'activité  
(% par branche d'activité)

Branches	Gabon	Afrique Centrale	Afrique De l'ouest	Autres
Bois	39	21	36	4
Métal-Mécanique Réparation	20	24	52	4
Montres-Bijoux	0	17	83	0
Construction (1)	30	0	63	7
Couture	17	35	48	0
Cordonnerie	13	37	50	0
Coiffure	28	14	36	22
Boulangerie	28	14	11	55
Pêche Agriculture	25	0	75	0
Hôtels Restaurants	19	14	50	17
Photographie	18	9	64	9
Autres prod. Sces	54	20	0	26
Débits de boisson	70	21	9	0
Autres commerces	15	8	67	10
ENSEMBLE	32	14	47	7

(1) Quasiment tous sont des fabricants de parpaings. Ceux-ci mis à part, près de 70% des entreprises de construction sont gabonaises. La distinction entre le commerce général et la buvette n'est pas toujours claire (même quand il s'agit de succursales d'une grande chaîne nationale comme GABOPRIX). Il est intéressant de voir que les habitudes culturelles des Ouest-Africains réservent cette filière des débits de boisson à des petits investisseurs dont le mode de vie intègre plus facilement l'alcool.